

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2023



LA POSTE
GROUPE

SOMMAIRE

1 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ Page 3

2 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS Page 58

3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE Page 123

4 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE Page 127



RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

Examen de la situation financière et des résultats

SOMMAIRE

1.	FAITS MARQUANTS	6
1.1	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER.....	6
1.2	ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE.....	7
1.3	DEVELOPPEMENTS, PARTENARIATS ET ACQUISITIONS	13
1.4	EMISSIONS OBLIGATAIRES.....	16
1.5	ENGAGEMENT DU GROUPE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT RESPONSABLE.....	16
1.6	LA POSTE, UN EMPLOYEUR RESPONSABLE ET ENGAGE.....	18
2.	INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE	20
2.1	PROPOS INTRODUCTIF	20
2.2	DEFINITIONS DES IAP.....	20
3.	DONNEES RETRAITEES 2022 - IMPACT IFRS 17	22
3.1	NATURE DES IMPACTS AU NIVEAU DE CNP ASSURANCES.....	22
3.2	PRINCIPAUX IMPACTS COMPTABLES POUR LE GROUPE LA POSTE DE L'APPLICATION D'IFRS 17 A DES FINS DE COMPARAISON.....	22
3.3	PRINCIPAUX RETRAITEMENTS DU BILAN CONSOLIDE DU GROUPE LA POSTE.....	22
3.4	PRINCIPAUX RETRAITEMENTS ET RECLASSEMENTS APPLIQUES AU COMPTE DE RESULTAT DU 30 JUIN 2022.....	24
4.	SYNTHESE DES RESULTATS CONSOLIDES DU GROUPE LA POSTE	25
4.1	PRODUITS OPERATIONNELS	26
4.2	RESULTAT D'EXPLOITATION	27
4.3	RESULTAT NET.....	27
4.4	VARIATION DE LA DETTE NETTE	28
5.	RESULTATS OPERATIONNELS PAR SECTEUR D'ACTIVITE	29
5.1	SYNTHESE DES RESULTATS OPERATIONNELS PAR SECTEUR D'ACTIVITE.....	29
5.2	SERVICES-COURRIER-COLIS.....	30
5.3	GEOPOST.....	31
5.4	LA BANQUE POSTALE	33
5.5	GRAND PUBLIC ET NUMERIQUE.....	38
5.6	AUTRES SECTEURS.....	40
6.	AUTRES AGREGATS-CLES DU COMPTE DE RESULTAT	42
6.1	RESULTAT FINANCIER	42
6.2	RESULTAT NET PART DU GROUPE	43

7.	ENDETTEMENT ET SOLIDITE FINANCIERE	45
7.1	FREE CASH-FLOW	46
7.2	VARIATION DE LA DETTE NETTE	49
7.3	VARIATION DE LA TRESORERIE.....	51
7.4	DETTE BRUTE	53
7.5	DETTE NETTE.....	54
7.6	CAPITAUX PROPRES ET STRUCTURE FINANCIERE.....	55
7.7	NOTATION FINANCIERE.....	56
8.	PERSPECTIVES ET EVENEMENTS POST CLOTURE.....	57
8.1	PERSPECTIVES.....	57
8.2	EVENEMENTS POST-CLOTURE.....	57

NB 1 : Les données financières figurant dans ce document sont issues des comptes consolidés du groupe établis selon les normes IFRS.

NB 2 : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à de légers écarts dans les totaux ou les variations.

1. Faits marquants

1.1 Environnement économique et financier

Le groupe est impacté dans ses différents métiers par la conjoncture économique et notamment par l'inflation qui se traduit par une évolution du coût du travail en France et chez ses principaux voisins européens et par une modification des comportements de consommation. Il est également sensible aux évolutions du cadre législatif notamment celui du régime de retraite compte tenu des dispositifs existants pour les collaborateurs. Le groupe est également sensible, pour ses activités bancaires, à l'évolution des taux d'intérêt (dont les taux de l'épargne réglementée) et dans une moindre mesure à celle des marchés financiers. Enfin, l'évolution des taux de change et des cours du pétrole ont également un impact important pour les activités logistiques et internationales du groupe.

Une activité économique plutôt résiliente en Europe comme dans le reste du monde

Le début de l'année 2023 a été marqué par une certaine résilience de l'activité économique malgré les deux chocs majeurs de 2022 (crise de l'énergie avec la guerre en Ukraine, remontée marquée et rapide des taux d'intérêt). La croissance américaine au premier trimestre est restée très honorable, toujours soutenue par les créations d'emplois et la consommation. En Chine, la fin de la politique du zéro Covid a eu un effet très positif sur la demande intérieure. L'activité industrielle reste quand même hésitante. La zone euro a enregistré une légère contraction de son PIB au premier trimestre 2023, comme au quatrième trimestre 2022. Les évolutions ont toutefois été très différentes entre l'Allemagne qui, pénalisée par sa dépendance au cycle industriel mondial, a enregistré un assez net recul et, à l'inverse, l'Italie (soutenue par le plan de relance européen) et l'Espagne (rattrapage post Covid des services) qui ont enregistré des rythmes de croissance nettement plus soutenus. La France s'est située dans une position intermédiaire, avec une hausse du PIB de 0,2 %. Toutefois, comme pour les autres économies européennes, les enquêtes de conjoncture ont montré des signes de faiblesse au printemps, surtout dans l'industrie mais plus récemment pour les services également. En France, le secteur du bâtiment dont l'activité avait encore bien résisté en début d'année donne des signes d'essoufflement, pâtissant d'un retournement du marché immobilier consécutif à la remontée des taux d'intérêt.

Un relâchement des tensions sur le plan de l'inflation et notamment des coûts de l'énergie

Sur le front de l'inflation, la bonne nouvelle est venue des marchés de l'énergie. Les incertitudes sur la demande mondiale ont pesé sur le cours du pétrole qui en juin est revenu vers les 75 \$ le baril, contre un pic à plus de 120 \$ après le déclenchement de la guerre en Ukraine. Par ailleurs, le prix du gaz sur le marché de gros européen a poursuivi son repli entamé à l'automne 2022, entraînant dans son sillage le prix de l'électricité, grâce à une restructuration géographique de l'approvisionnement européen, à un hiver doux et des mesures volontaristes pour réduire la consommation. En juin, le prix du gaz a été en moyenne de 32,5 €/mégawatts-heure (MWh) contre un pic à 339 €/MWh fin août 2022. Les prix de l'énergie affichaient ainsi un recul sur un an en zone euro en juin contre un pic à plus de 40 % en mars 2022. En France, le relèvement du tarif réglementé du gaz et de l'électricité en début d'année a un peu différé ces effets. La hausse des prix alimentaires reste élevée dans la zone euro mais elle tend à se tempérer sous l'effet d'une modération du coût des intrants. En revanche, hors énergie et produits alimentaires, l'inflation peine à fléchir du fait d'un rattrapage des salaires, que les entreprises ont en grande partie répercuté dans leurs prix (lorsqu'ils ne sont pas réglementés). Au total, l'inflation en zone euro est revenue à 5,5 % sur un an en juin (4,5 % en France) alors qu'elle avait culminé à plus de 10 % en octobre 2022.

Les taux restent un instrument de lutte contre l'inflation

Les banques centrales ont poursuivi leur resserrement monétaire au premier semestre. Même si la Réserve fédérale américaine a marqué une pause en juin, les discours restent empreints de fermeté.

En zone euro, la Banque centrale européenne a porté son taux de refinancement à 4 % en juin, ce qui a amené l'€ster à 3,4 % en fin de mois et l'Euribor 3 mois à 3,58 %. Après les turbulences financières de mars (faillites bancaires aux Etats-Unis, rachat de Crédit Suisse par UBS sous l'égide des autorités helvétiques), les Bourses avaient beaucoup baissé, notamment les valeurs bancaires. Conséquence de la montée de l'aversion pour le risque, les taux d'intérêt à long terme s'étaient repliés, sous l'effet aussi d'une révision à la baisse des anticipations de taux directeurs. Les mesures prises par les banques centrales ont toutefois restauré progressivement la confiance des investisseurs, ce qui s'est traduit par un redressement des Bourses et une remontée des taux longs. Dans la perspective d'un resserrement monétaire qui pourrait s'achever après l'été, les taux d'intérêt à long terme paraissent cependant proches de leur pic : le rendement de l'OAT 10 ans a atteint 2,93 % en moyenne en juin.

Marchés financiers et taux de change

Sur l'ensemble du premier semestre, le CAC 40 a gagné 14,3 %, à 7 400 points le 30 juin (il avait reculé de 9,5 % en 2022). Avec la fermeté de la Banque centrale européenne, l'euro s'est légèrement apprécié au premier semestre (1 EUR = 1,09 USD fin juin 2023 contre 1,07 USD fin décembre 2022.). De son côté le réal brésilien s'est apprécié ces derniers mois contre l'euro (1 EUR = 5,28 BRL fin juin 2023 contre 5,64 fin décembre 2022), soutenu par des taux d'intérêt élevés et une inflation brésilienne qui ralentit.

1.2 Environnement réglementaire

1.2.1 Evolution de l'environnement bancaire

Révision des taux d'intérêt des produits d'épargne réglementée

Suivant les préconisations de la Banque de France, approuvées par le ministre de l'Économie (Arrêté du 27 janvier 2023 relatif aux taux d'intérêt des produits d'épargne réglementée), le taux d'intérêt du livret A est passé de 2 % à 3 % le 1^{er} février 2023, de même que les taux du livret de développement durable et solidaire (LDDS), et du livret jeune. Il s'agit de son meilleur niveau depuis 2008 (3,7 %).

Le taux du livret d'épargne populaire est passé de 4,6 % à 6,1 %.

Cette revalorisation des taux des produits d'épargne réglementée fait suite à la hausse de l'inflation. L'application stricte de la formule de calcul aurait dû aboutir à une hausse de 3,3 % mais celle-ci a été ajustée, la Banque de France voulant jouer la prudence souhaitant que « les mouvements de taux du Livret A restent progressifs, plutôt que trop volatils ».

Conditions d'octroi du crédit immobilier

La décision du HCSF¹ (D-HCSF-2021-7) du 29 septembre 2021 relative aux conditions d'octroi de crédits immobiliers établit deux critères que les établissements de crédit doivent appliquer en matière de crédit immobilier :

- Le taux d'effort des emprunteurs ne doit pas excéder 35 % ;
- La maturité du crédit ne doit pas excéder 25 ans (avec une tolérance de 2 ans de différé d'amortissement dans des cas où l'entrée en jouissance du bien est décalée par rapport à l'octroi du crédit).

Selon la décision du 29 juin 2023 (D-HCSF-2023-02), les établissements peuvent déroger à ces critères pour une marge de flexibilité allant jusqu'à 20 % de la production de nouveaux crédits immobiliers octroyés chaque trimestre civil. Au sein de cette marge, au moins 70 % (au lieu de 80 % précédemment) de la flexibilité maximale doit être réservée aux acquéreurs de leur résidence

¹ Haut Conseil de la Stabilité Financière.

principale et au moins 30 % aux primo-accédants. Les 30 % restant de flexibilité maximale (soit 6 % de la production trimestrielle, au lieu de 4 % précédemment) sont libres d'utilisation.

Levée de la mesure d'allègement des exigences relatives aux fonds propres

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les banques doivent respecter des exigences de fonds propres au titre du Pilier 2².

En effet, la BCE³ a annoncé le 10 février 2022 sa décision de ne pas prolonger l'allègement des exigences relatives aux fonds propres au-delà de décembre 2022 considérant que les banques ont obtenu une marge de manœuvre suffisante pour pouvoir revenir vers une trajectoire normale. En effet, à fin septembre 2021, le CETI agrégé des banques directement supervisées par la BCE était de 15,47 %⁴.

Taux directeurs, outil de lutte contre l'inflation

La BCE a décidé le 16 mars 2023 d'augmenter les trois taux directeurs de 50 points de base. Concrètement, le taux d'intérêt des opérations de refinancement et les taux d'intérêt de facilité de prêt et de dépôt passent respectivement à 3,50 %, 3,75 % et 3,00 %, effectifs depuis le 22 mars 2023. Cette mesure vise à assurer un retour au plus tôt de l'inflation vers son objectif de 2 %.

Rehaussement du taux du coussin contracyclique⁵

Le HCSF a décidé le 7 avril 2022 (décision D-HCSF-2022-1) de relever le taux du coussin contracyclique à 0,5 %. Les banques doivent se conformer à cette exigence depuis le 7 avril 2023. Le taux appliqué était de 0 % depuis le 2 avril 2020.

Le HSCF met en évidence la persistance d'un ensemble de vulnérabilités qui pèsent sur le secteur financier et du niveau des risques à moyen terme, et juge nécessaire de consolider le dispositif de prévention pour éviter un risque de retournement du cycle du crédit.

1.2.2 Evolution non tarifaire du courrier et du colis

Depuis le 1^{er} janvier 2023, suite à l'avis favorable de l'Arcep n° 2022-1139 en date du 2 juin 2022 et au décret n° 2022-1110 du 3 août 2022 modifiant la définition de l'envoi prioritaire figurant à l'article R. 1 du CPCE, La Poste propose une nouvelle gamme de services d'envois de courrier et de colis dans le cadre du service universel postal.

Cette modification traduit la demande exprimée le 22 juillet 2021 par le Premier ministre lors du comité de suivi de haut niveau du contrat d'entreprise.

Cette nouvelle gamme se compose notamment de la Lettre verte, distribuée en J+3, pour les envois courants, de la Lettre Services Plus, distribuée en J+2, pour les envois importants, et de la e-Lettre rouge, distribuée en J+1, pour les envois les plus urgents. Simultanément, la Lettre prioritaire J+1, qui ne représentait que moins de trois envois par ménage et par an, a été supprimée.

² Les exigences de fonds propres au titre du Pilier 2 sont définies pour chaque banque, s'appliquent en plus des exigences minimales de fonds propres (« Pilier 1 ») et couvrent les risques sous-estimés ou non couverts par celles-ci.

³ Banque centrale européenne.

⁴ Le ratio CETI en données agrégées s'établit à 14,7 % à fin septembre 2022.

⁵ Le coussin de fonds propres contracyclique est défini comme une surcharge en fonds propres CETI. C'est une exigence réglementaire en capital, calibrée entre 0% et 2,5% des actifs pondérés du risque.

1.2.3 Evolution des tarifs du courrier et du colis

Le tarif de la première et de la seconde tranche de poids de la Lettre verte a été maintenu à, respectivement, 1,16 euro et 2,32 euros. Ainsi, l'évolution tarifaire moyenne de la Lettre verte TP (timbres-poste), qui est le cœur de la gamme courrier pour les particuliers, est en diminution de -0,1% en 2023. Le tarif de la première tranche de poids de la Lettre Services Plus a été fixé à 2,95 euros. Le tarif de la e-Lettre rouge reste fixé à 1,49 euros pour le format S (tarif du premier format – small), inchangé par rapport à 2022.

Sur le périmètre du service universel, la gamme de courrier de gestion évolue et voit la création d'une offre G3 acheminée en J+3 et dont le tarif s'inscrit dans le prolongement tarifaire de l'offre G2 en 2022. La nouvelle offre G2 est positionnée à 1,23€ sur la tranche 0-50g et l'offre G4 évolue de +5,2%, soit une évolution modérée hors inflation. Il en est de même du courrier publicitaire qui augmente de +5,5 % afin de soutenir la compétitivité du média courrier.

Au 1^{er} janvier 2023, les tarifs des colis pour les envois domestiques des particuliers ont augmenté de +1,8 % en moyenne mais la première tranche de poids 0-250 g du Colissimo France Grand Public est restée stable à 4,95 euros, qui est son prix depuis 2018, pour conforter l'accessibilité de l'envoi de petits objets.

Ces évolutions tarifaires du courrier et du colis pour la métropole, l'outre-mer et l'international ont eu lieu le 1^{er} janvier 2023 suite à l'avis n°2022-1457 rendu par l'Arcep le 12 juillet 2022.

En raison de l'évolution de la gamme du service universel postal intervenue au 1^{er} janvier 2023, La Poste et l'Arcep ont constaté l'impossibilité de fixer un encadrement tarifaire pour l'année 2023. L'Arcep a toutefois vérifié que les tarifs en 2023 respectent les principes de la loi postale comme l'abordabilité et l'orientation vers les coûts.

L'Arcep a rendu dans une décision n°2023-1298, en date du 15 juin 2023, les caractéristiques d'encadrement tarifaire pluriannuel des prestations de service universel pour les années 2024 et 2025.

1.2.4 Evolution non tarifaire de la presse

Faisant suite à la mission confiée par le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance et la ministre de la Culture à M. Emmanuel Giannesini, magistrat à la Cour des comptes, un protocole d'accord relatif à la réforme du transport de la presse a été signé le 14 février 2022 entre l'État, les organisations représentatives des familles de presse, La Poste et l'Arcep.

Ce protocole d'accord définit les conditions jusqu'au 31 décembre 2026 du transport postal de la presse dans le cadre de la mission de service public confiée à La Poste. Il introduit trois principales mesures :

- Le système de soutien public à la distribution de la presse est rénové, en instituant une aide directe aux éditeurs pour les exemplaires postés, de façon à favoriser une meilleure répartition des trafics entre portage et postage ;
- Le tarif postal de presse est unifié pour toutes les catégories de presse ;
- Le financement de la mission de service public de La Poste est conforté, notamment par la confirmation d'une contribution publique versée par l'Etat.

Le 5 décembre 2022, la Commission européenne a déclaré compatible avec le marché intérieur la contribution versée par l'État à La Poste dans le cadre de cette mission de transport et de distribution de la presse pour la période 2023-2026⁶. La réforme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Dans ce cadre, par le décret n°2023-132 du 24 février 2023, l'Etat a institué une aide à l'exemplaire pour les titres de presse postés ou portés.

⁶ Aide d'État SA.102817 (2022/N)

Pour la mise en œuvre de cet accord, l'Etat a souhaité confier à La Poste, qui l'a accepté, la liquidation et le paiement de l'aide à l'exemplaire pour les titres de presse postés, au nom et pour le compte de l'État. A cet effet, une convention de mandat a été signée le 6 mars 2023 entre l'Etat et La Poste.

1.2.5 Evolution tarifaire de la presse

Pour l'année 2023, et conformément aux termes de l'accord du 14 février 2022 qui la plafonne, l'augmentation des tarifs des prestations de transport et de distribution de la presse assurées dans le cadre de la mission de service public de La Poste s'est élevée à 2 % pour toutes les familles de presse : la généralité des publications titulaires d'un certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse (CPPAP), les publications d'information politique et générale (PIPG), et les quotidiens à faibles ressources publicitaires (QFRP).

La Poste a soumis un projet tarifaire conforme à cette disposition, qui a été homologué par une décision du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance du 22 décembre 2022, prise après l'avis de l'Arcep⁷.

1.2.6 Le contrat d'entreprise 2023-2027

Les engagements de La Poste et de l'État sont définis dans un contrat d'entreprise pluriannuel. Après qu'ils ont signé le 18 mai 2022 un avenant au contrat d'entreprise 2018-2022, l'Etat et La Poste ont signé un nouveau contrat d'entreprise pour la période 2023-2027, au terme de plusieurs mois d'échanges et de discussions.

Ce nouveau contrat prend notamment en considération les éléments suivants : le groupe La Poste s'est doté d'un nouveau plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », avec des objectifs ambitieux de développement, de transformation et de participation à quatre transitions majeures de la société ; l'Etat a conforté son soutien aux quatre missions de service public, concrétisé dans l'avenant signé le 18 mai 2022 et conforté par trois récentes décisions de la Commission européenne ; la désignation de La Poste par la loi de 2010 comme opérateur du service universel pour une durée de 15 ans arrive à échéance fin 2025.

Ce nouveau contrat est structuré autour de trois objectifs : entériner la consolidation récente et significative des missions de service public ; acter une méthode et un calendrier pour évaluer et si besoin envisager des évolutions des missions de service public afin qu'elles continuent de répondre aux besoins des citoyens ; exposer les contributions que La Poste peut apporter au déploiement des politiques publiques majeures autour de quatre thématiques (autonomie à domicile, mobilité, confiance numérique et cohésion territoriale).

Ce contrat d'entreprise a fait l'objet de consultation le 19 janvier 2023 auprès de la Commission Supérieure du Numérique et des Postes (CSNP)⁸ et le 23 janvier 2023 auprès de l'Arcep qui ont chacune rendu un avis public.

Le conseil d'administration du groupe La Poste a autorisé, le 23 février 2023, le Président-Directeur général du groupe à le signer. La signature du Contrat d'entreprise par toutes les parties est intervenue le 26 juin 2023.

Les principales dispositions de ce nouveau contrat d'entreprise sont les suivantes.

Service universel postal

La Poste met en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2023 la nouvelle gamme courrier du service universel postal. Elle réalise un haut niveau de qualité de service conformément aux objectifs qui seront fixés par arrêté ministériel. L'Etat compense une partie du coût net de cette mission, au travers d'une

⁷ Avis du 13 décembre 2022, n°2022-2474

⁸ Avis de la CSNP n° 2023-02 du 17 février 2023 ; Avis de l'Arcep n°2023-0356 du 14 février 2023.

dotation annuelle de 520 millions d'euros. Il peut moduler cette compensation en fonction de la qualité de service de la Lettre verte en J+3.

Taux de Lettres vertes distribuées en J+3	<94,5 %	≥94,5 % et < 95,5 %	≥95,5 %
Compensation publique versée à La Poste	500 M€	510 M€	520 M€

Une clause de rendez-vous est prévue en 2024 afin d'établir un bilan à date et donner à La Poste une visibilité sur les modalités de la désignation de l'opérateur de service universel postal à partir du 1^{er} janvier 2026.

Transport et distribution de la presse

L'Etat et La Poste mettent en œuvre au 1^{er} janvier 2023 le protocole du 14 février 2022 réformant le régime des aides à la presse, suite à la décision de compatibilité de la Commission européenne du 5 décembre 2022⁹. La Poste réalise un haut niveau de qualité de service. Elle participera au comité de suivi de l'« Observatoire de la qualité de la distribution de la presse abonnée » qui sera constitué par l'Arcep.

L'Etat compense une partie du coût net de la mission de transport et distribution de la presse, selon la trajectoire suivante :

2023	2024	2025	2026
40 M€	42,8 M€	38,5 M€	32,2 M€

Le contrat précise que l'Etat souhaite donner mandat à La Poste d'assurer la liquidation et le paiement, en son nom et pour son compte, de l'aide à l'exemplaire versée aux éditeurs pour les titres de presse postés. A cette fin, l'Etat met préalablement à disposition de La Poste les sommes nécessaires correspondantes.

Une clause de rendez-vous est prévue pour un bilan en 2024.

Aménagement du territoire

L'Etat et La Poste confirment leur engagement pour l'exercice de cette mission, dans des conditions qui s'adapteront aux attentes des citoyens en concertation avec les élus. La Poste conforte et adapte la présence territoriale de son réseau, avec le soutien de l'Etat et en concertation avec les élus locaux. La mutualisation des offres de services au sein des points de contact postaux est recherchée et promue.

La Poste perçoit une compensation annuelle maximale de 177 millions d'euros. Cette compensation est financée, à hauteur de 174 millions d'euros maximum par an, par des abattements prévus par la loi sur les bases de taxes locales dues par La Poste, par une dotation budgétaire et, en tant que de besoin, par tout autre dispositif. Un financement complémentaire de 3 millions d'euros maximum par an peut être mis en œuvre. Il est issu d'un abattement sur les bases de taxes foncières dues au titre des immeubles consacrés aux activités postales et détenus par des filiales de La Poste. Ce dispositif d'aides a été déclaré compatible par la Commission européenne au regard du régime des aides d'Etat¹⁰.

Une clause de rendez-vous est prévue pour un bilan en 2024.

⁹ Aide d'Etat SA.102817 (2022/N)

¹⁰ Aide d'Etat SA.100960.

Accessibilité bancaire

L'État et La Poste constatent que l'accessibilité bancaire appuyée sur le livret A, exercée par La Banque Postale demeure un dispositif essentiel de l'inclusion bancaire.

Aux fins de la mission et au bénéfice des usagers de celle-ci, La Banque Postale maintient avec le réseau de La Poste un écosystème d'accompagnement humain pour la réalisation de toutes les opérations autorisées sur le livret A.

La contribution publique est assurée sous forme de dotation budgétaire, en lieu et place d'un complément de rémunération versé par le Fonds d'épargne¹¹. La trajectoire de compensation annuelle versée par l'Etat à La Banque Postale est fixée de la manière suivante¹² :

2023	2024	2025	2026
303 M€	287 M€	269 M€	252 M€

Les moyens d'une amélioration de l'efficacité de la mission seront recherchés par La Banque Postale et par l'Etat.

Une clause de rendez-vous est prévue pour établir un bilan en 2024 et, à cette occasion, envisager les conditions d'un renouvellement de la mission au-delà de 2026 qui est l'échéance de la décision de compatibilité au régime des aides d'Etat rendue par la Commission le 25 juillet 2021 pour la période 2021-2026.

L'évaluation des missions de service public

L'Etat et La Poste s'engagent à mener une évaluation des missions de service public à la lumière de leur utilité sociale, de leurs coûts, de leurs modalités d'exercice et de leurs instruments de mesure.

Ils prévoient de se réunir en 2024 pour présenter les premiers résultats de cette évaluation de sorte à examiner les conditions d'évolution des missions de service public et anticiper, chacun pour ce qui le concerne, les échéances qui en découleraient.

Cette évaluation associera le conseil d'administration de La Poste notamment via son comité spécialisé des missions de service public.

Cette démarche permettra en particulier de nourrir les réflexions et décisions quant au devenir du service universel postal à l'échéance du 1^{er} janvier 2026, et plus largement quant à l'architecture des missions de service public.

Volet complémentaire au contrat d'entreprise : les contributions de La Poste aux politiques publiques, en appui à la population et aux territoires

Dans son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », le groupe La Poste s'engage pour la réussite de quatre transitions majeures : la transition démographique, la transition écologique, la transition numérique, la transition territoriale.

Dans ce volet complémentaire du contrat d'entreprise, le groupe La Poste propose et indique avoir l'intention de développer à destination de ses clients des solutions innovantes, distinctives et performantes dans les quatre domaines suivants : autonomie à domicile, mobilité durable, confiance numérique, cohésion territoriale.

Chacune de ces thématiques donne lieu à l'expression de propositions concrètes, incarnant les contributions que La Poste et ses filiales peuvent apporter à la réussite des politiques publiques dans ces domaines, et donc à l'intérêt général.

¹¹ Cette disposition figure à l'article L221-6 du COMOFI, modifié par la loi n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023.

¹² Cette trajectoire est aussi précisée par l'arrêté du 9 août 2021 qui fixe la rémunération complémentaire de La Banque Postale au titre des obligations qui lui incombent en matière de distribution et de fonctionnement du Livret A.

1.3 Développements, partenariats et acquisitions

1.3.1 Services-Courrier-Colis

1.3.1.1 Evolution de la gamme Courrier

La Poste renouvelle sa gamme de courrier, pour répondre à l'évolution des usages de ses clients, réduire son empreinte carbone et pérenniser le service universel postal. Depuis le 1^{er} janvier 2023, les clients peuvent choisir entre 3 types de lettres :

- La lettre verte, distribuée en J+3 et destinée aux envois du quotidien,
- La lettre services plus, pour les envois importants avec un suivi et une compensation financière forfaitaire en cas de délai excessif et qui peut être collectée depuis sa boîte aux lettres personnelle,
- La e-lettre rouge, pour les envois ponctuels urgents et écologique.

La distribution du courrier, de la presse, des colis et les prestations de services de proximité continuent d'être assurées 6 jours sur 7.

1.3.2 Geopost

1.3.2.1 Acquisition d'Absolutely

En février 2023, DPD UK a acquis la société Absolutely (100%) à travers sa filiale CitySprint, elle-même acquise en janvier 2022. Absolutely est un spécialiste de la livraison du dernier kilomètre. L'acquisition doit permettre à DPD UK de se renforcer sur le marché de la livraison le jour même au Royaume-Uni. Absolutely a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires d'environ 16 millions d'euros.

1.3.2.1 Annonce de la création de DPD Argentine

En mai 2023, Geopost et TASA Logística ont annoncé la création de DPD Argentine. A travers ce partenariat avec TASA Logística, entreprise familiale spécialisée dans les solutions logistiques globales pour la grande consommation, Geopost s'implante en Argentine pour déployer son expertise dans le cadre d'une nouvelle joint-venture.

1.3.2.2 Signature d'un accord avec CMA CGM

En juin 2023, Geopost et CMA CGM ont signé un accord de coopération reposant sur leurs compétences respectives à différents niveaux de la chaîne logistique de transport, en Europe (hors France). Cet accord doit permettre à Geopost de développer des solutions de logistique retours et d'économie circulaire en s'appuyant sur le savoir-faire logistique (inspection, contrôle qualité, préparation de commandes, reconditionnement) du groupe CEVA et de diminuer les émissions carbone des deux entités en optimisant conjointement le transport routier longue distance en véhicules bas carbone.

1.3.3 La Banque Postale

1.3.3.1 Création d'un grand groupe de bancassurance

La Banque Postale et CNP Assurances ont annoncé la création à compter du 11 avril 2023 d'un pôle, rassemblant CNP Assurances SA et les quatre filiales assurantielles de La Banque Postale (IARD, Santé, Prévoyance et Conseil), abrité sous l'entité CNP Assurances Holding détenue à 100 % par La Banque Postale. C'est la troisième et dernière étape du rapprochement de La Banque Postale et de CNP Assurances, qui fait suite à la constitution du grand pôle financier public, projet de longue date annoncé par le Ministre de l'Economie et des Finances en 2018 aux côtés de la Caisse des Dépôts et de La Poste. Cette dernière phase consiste à rapprocher les activités d'assurance de biens et de personnes de La Banque Postale et de CNP Assurances, pour constituer un modèle de bancassureur complet, intégré en France et à l'international.

1.3.3.2 *Finalisation des acquisitions de CNP Assurances au Brésil et lancement de sa marque CNP Seguradora*

En janvier 2023, CNP Assurances a annoncé la finalisation de l'acquisition des parts détenues par Caixa Seguridade dans la société CNP Participações, portant ainsi sa participation à 100%, et la finalisation de l'acquisition des parts détenues par ICATU dans CNP Capitalização S.A. « CNP Cap », portant ainsi sa participation à 100%. Ces opérations sont les derniers volets d'un accord plus global, annoncé le 14 septembre 2022, permettant à CNP Assurances de poursuivre sa stratégie de développement à l'international avec l'acquisition à 100 % des participations de Caixa Seguridade dans cinq sociétés au Brésil. A la suite de ces acquisitions, CNP Assurances a annoncé la création de la marque CNP Seguradora qui fera appel à différents partenaires pour commercialiser les produits de ces entités et porter son développement en modèle ouvert.

1.3.3.3 *Renforcement de La Banque Postale dans le métier de la gestion d'actifs*

En février 2023, LBP AM est entré en négociations avec le Groupe Primonial en vue de l'acquisition à 100% du capital de La Financière de l'Échiquier (LFDE) dont les encours consolidés s'élevaient à 67 milliards d'euros à fin décembre 2022. La Banque Postale a annoncé avoir finalisé l'acquisition le 4 juillet. Cette acquisition permet d'étendre sa présence dans plusieurs pays européens, d'élargir son offre de produits tout en donnant accès à de nouvelles opportunités en matière de canaux de distribution tiers. Cette opération, approuvée par l'Autorité des marchés financiers et par l'Autorité de la concurrence, donne naissance à un acteur incontournable de la gestion de conviction multi-spécialiste et de la finance durable en France et en Europe.

De plus, La Banque Postale et Aegon Asset Management (Aegon AM) ont annoncé le 4 juillet 2023 l'extension jusqu'en 2035 de leur partenariat en asset management dans leur société commune LBP AM. L'extension du partenariat et le soutien à l'acquisition de LFDE sont en ligne avec le plan stratégique de La Banque Postale à horizon 2030 qui a notamment pour objectif de diversifier ses activités et d'accélérer la croissance de son activité de gestion d'actifs.

1.3.3.4 *Lancement par La Banque Postale et CNP Assurances du 1er contrat d'assurance emprunteur labellisé « Positive Assurance »*

En février 2023, le nouveau contrat d'assurance emprunteur immobilier distribué par La Banque Postale et assuré par la CNP Assurances a reçu la labellisation « Positive Assurance » par l'Institut de l'Economie Positive. Innovant, inclusif et à tarif compétitif, il est le premier contrat d'assurance emprunteur à obtenir cette distinction avec un niveau de 2+ (sur un maximum de 3). C'est un contrat couvrant et inclusif avec des garanties innovantes (garantie d'aide à la famille, temps partiel thérapeutique) tout en ayant un tarif pour accompagner le plus grand nombre dans leur projet immobilier.

1.3.3.5 *Lancement par La Banque Postale d'un nouveau service de mesure de l'empreinte carbone des dépenses*

En juin 2023, La Banque Postale a lancé en partenariat avec la startup Carbo un nouveau service permettant à ses clients de mesurer l'empreinte carbone de leurs dépenses bancaires en toute simplicité. Ce nouveau service intégré dans l'application bancaire et dans la banque en ligne du client permet d'un seul coup d'œil d'accéder à l'estimation de l'impact carbone de ses dépenses et de bénéficier de conseils personnalisés pour diminuer leur empreinte carbone. Le lancement de ce nouveau service illustre l'engagement citoyen de La Banque Postale à sensibiliser ses clients aux enjeux environnementaux et à les accompagner vers une consommation plus responsable.

1.3.4 Grand Public et Numérique

1.3.4.1 *Acquisition de Thiqa*

En janvier 2023, Docaposte a acquis Thiqa (80%), cabinet d'experts informatiques spécialisés en intégration de solutions de sécurité dans le domaine de la confiance numérique. Cette acquisition permet à Docaposte de renforcer son offre de conseil, d'intégration et d'exploitation de services numériques de confiance. Thiqa a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires d'environ 3,6 millions d'euros.

1.3.4.2 *Acquisition de Maincare*

En février 2023, Docaposte a acquis la société Maincare (98%). Éditeur de logiciels de santé pour les hôpitaux fondé en 1999, Maincare accompagne les acteurs de la santé dans leur transformation digitale. En associant Maincare avec ses actifs de santé et son expertise en confiance numérique, Docaposte crée un leader technologique souverain au service de la transformation numérique des acteurs de la santé. Maincare a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires d'environ 80 millions d'euros.

1.3.4.3 *Lancement de Monha*

En mai 2023, Docaposte et EDF ont annoncé leur association au sein d'une société commune pour commercialiser Monha, un carnet d'information du logement (CIL) numérique. Commercialisé auprès des professionnels de l'immobilier, ce carnet 100% numérique destiné aux propriétaires permet de regrouper et conserver de manière sécurisée l'ensemble des informations concernant leurs logements. Monha répond à la nouvelle obligation créée par la loi dite « Climat et Résilience » entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

1.3.4.4 *Signature d'un partenariat avec mobile.club*

En juin 2023, La Poste Mobile a lancé un partenariat stratégique avec mobile.club afin de proposer une solution nouvelle qui permet de concilier l'usage de smartphones de dernière génération avec l'exigence de responsabilité. La signature de ce partenariat stratégique permet à La Poste Mobile de proposer à ses clients et prospects les offres de location de smartphones reconditionnés opérées par mobile.club en les rendant accessibles directement depuis le portail internet de l'opérateur.

1.3.5 La Poste Immobilier

1.3.5.1 *Achèvement de travaux de transformation d'immeubles en espaces de logistique urbaine*

En janvier 2023, La Poste Immobilier a achevé les travaux de transformation de l'espace de logistique urbaine de Keller et a livré 10 000 m² pour traiter plus de 10 000 colis par jour. En juin 2023, La Poste Immobilier a achevé les travaux de transformation de l'agence Colissimo de Nanterre et a livré 16 000 m² d'espaces de logistiques restructurés au service du e-commerce et de la ville décarbonée.

1.3.5.2 *Signature d'un protocole avec Habitat & Humanisme*

En mai 2023, La Poste Immobilier a signé un partenariat avec Habitat & Humanisme pour la transformation d'immeubles postaux en logements pour personnes en difficulté. La Poste Immobilier continue ainsi de mettre son patrimoine et son expertise au service de projets de territoires d'utilité sociale.

1.3.5.3 *Fusion de Multiburo et Startway*

En juin 2023, La Poste Immobilier a finalisé la fusion entre Startway et Multiburo, ses deux filiales de de co-working, avec date d'entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2023. Le nouvel ensemble vise la position de leader européen, avec un réseau de plus de 50 sites en France, en Belgique et en Suisse.

1.4 Emissions obligataires

Succès de l'émission de 1,5 milliard d'euros de titres obligataires du groupe La Poste en juin 2023

La Poste a procédé avec succès en juin 2023 à une émission obligataire de 1,5 milliard d'euros en deux tranches. Une première tranche d'un montant de 650 millions d'euros, d'une maturité de 7 ans (juin 2030) et assortie d'un coupon de 3,750% par an. Une seconde tranche d'un montant de 850 millions d'euros, d'une maturité de 12 ans (juin 2035) et assortie d'un coupon de 4,000% par an. Sursouscrite plus de 2,1 fois, l'émission a remporté un grand succès avec la participation de 135 investisseurs tant en France qu'à l'international.

La Poste diversifie ainsi sa base d'investisseurs et conforte sa signature sur le marché obligataire. Les fonds levés grâce à cette opération seront dédiés aux besoins généraux de l'entreprise et permettront également à La Poste de poursuivre sa stratégie active de croissance externe.

1.5 Engagement du groupe en faveur du développement responsable

Les faits marquants du premier semestre 2023 viennent conforter les actions du groupe, en soutien de ses quatre engagements constitutifs¹³ :

- contribuer au développement et à la cohésion des territoires,
- favoriser l'inclusion sociale,
- promouvoir un numérique éthique, inclusif et frugal et,
- œuvrer à l'accélération de la transition écologique pour tous.

¹³ L'adoption de la qualité de société à mission s'est traduite par une modification des statuts de l'entreprise pour y intégrer la raison d'être ainsi que 4 objectifs sociaux et environnementaux qui sont autant d'engagements du groupe vis-à-vis de la société tout entière

	Environnement	Sociétal	Gouvernance
janvier	<p>Le groupe La Poste et la Ligue Pour la Protection des Oiseaux s'unissent pour préserver la biodiversité locale.</p> <p>Le groupe La Poste maintient sa prestigieuse notation liste A par CDP¹⁴.</p>	<p>Handicap : La Poste confirme son engagement avec un nouvel accord social.</p> <p>La Poste certifiée "top employer 2023" en France.</p> <p>La Banque Postale signe la charte « #StOpE » - Stop au Sexisme Ordinaire en Entreprise.</p>	<p>Audit par l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, des indicateurs et des résultats par rapport aux objectifs de La Poste en tant que société à mission.</p>
février	<p>La trajectoire zéro émission nette d'ici 2040 de Geopost est approuvée par l'initiative Science Based Targets (SBTi).</p> <p>La Banque Postale à nouveau notée liste A par CDP.</p>	<p>Solidarité avec les personnes victimes du séisme en Syrie et en Turquie.</p> <p>Publication de la politique droits humains du groupe.</p>	
mars	<p>La Poste s'engage auprès de l'association the SeaCleaners dans la protection des océans et des rivières.</p>		<p>Le comité de Mission valide le respect des engagements de La Poste en tant que société à mission.</p> <p>Publication du 2^{ème} rapport du Comité de mission de La Poste et du 1^{er} rapport de mission de La Banque Postale.</p>
avril		<p>La Banque Postale renforce sa politique d'inclusion sociale bancaire avec l'ouverture d'une nouvelle plateforme d'accompagnement bancaire et budgétaire.</p>	
mai	<p>La Banque Postale s'associe au Fonds Mondial pour la Nature (WWF) pour le lancement de l'Initiative Nature Impact qui financera des projets de préservation, restauration et gestion durable des forêts à haute valeur de biodiversité en France métropolitaine.</p>		
juin	<p>MSCI a décerné à La Banque Postale la note maximale AAA dans le cadre de sa dernière évaluation ESG.</p> <p>Geopost lance son calculateur carbone pour soutenir ses clients dans leur démarche vers le net zéro en mesurant précisément les émissions carbone de leurs livraisons en temps réel.</p> <p>Le cap des 10 000 postiers formés à la Fresque du Climat est franchi.</p>	<p>Lancement du programme "Décllic, mon temps de travail solidaire" pour mobiliser les collaborateurs auprès d'associations partenaires.</p>	<p>Revue des engagements RSE (responsabilité sociétale des entreprises) 2022 par le Comité Qualité et Développement Durable du Conseil d'Administration.</p> <p>Convention de la filière ESG dans le groupe regroupant plus de 140 collaborateurs.</p>

¹⁴ CDP est une organisation internationale à but non lucratif, référente sur l'évaluation des entreprises sur le changement climatique

1.6 La Poste, un employeur responsable et engagé

1.6.1 Donner à chacun les moyens de réussir et favoriser le développement d'un emploi responsable

La Poste agit en faveur d'un emploi de qualité et mène une politique sociale volontariste tournée vers l'insertion, l'inclusion, la diversité et elle porte une responsabilité majeure, celle de donner à chacun de ses collaborateurs la possibilité d'être acteur de la transformation du groupe en envisageant sereinement son avenir.

Des formations adaptées aux enjeux de la transformation du groupe sont déployées, avec trois priorités :

- Accélérer la transformation digitale / former tous les postiers aux usages du numérique, de la DATA et de l'intelligence artificielle (IA) ;
- Une culture managériale porteuse des valeurs et source d'engagement (partage du sens, orientation client, coopération, innovation...) / accompagner, soutenir et faire progresser la culture managériale ;
- Placer la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) au cœur de la stratégie / former les postiers aux enjeux climatiques et aux enjeux de la RSE.

A fin juin 2023, le taux global d'accès à la formation des postiers est de 78% (68% au premier semestre 2022).

Avec son pôle data/IA de 450 experts, La Poste accélère la transformation numérique au service des entreprises, des collectivités et des particuliers. Face à la rareté des compétences et au manque d'experts dans le domaine, sa volonté de doubler les effectifs experts DATA/IA d'ici 2025, l'a conduite à ouvrir sa propre Ecole de la data et de l'IA au mois de mars 2023 dont la première promotion est constituée à 54% de femmes. Par ailleurs, dans le cadre du programme " Cap Compétences Numériques " lancé fin 2021, 70 000 personnes ont été formées aux usages du numérique. L'ambition est de former 100% des postiers en 2025.

Pour réussir le plan stratégique " La Poste 2030, engagée pour vous ", la démultiplication de la culture managériale est une composante clé. Après avoir concerné les 140 top managers en 2022, le programme s'étend progressivement à 400 top managers en cible annuelle 2023.

En tant qu'entreprise à mission, La Poste souhaite mobiliser tous les postiers autour des enjeux de la RSE. Pour les former et les sensibiliser aux enjeux climatiques, La Poste déploie les ateliers de la Fresque du climat.

Enfin, pour accompagner la mobilité interne des postiers vers les métiers dont a besoin l'entreprise, La Poste accélère le déploiement des parcours professionnels certifiants (" itinéraires balisés " pour accompagner les changements d'orientation et " parcours pionniers " pour accompagner les reconversions / certificats reconnus par le Registre National des Certifications Professionnelles - RNCP). 600 postiers sont engagés dans ces parcours au premier semestre 2023 (en croissance de 30% par rapport au premier semestre 2022) et 1 200 postiers depuis le lancement de ces formations.

1.6.2 Donner à chacun l'envie de s'engager

Pour protéger la santé et la sécurité des collaborateurs, le groupe La Poste se mobilise pour prévenir les risques d'atteinte à la santé et la sécurité au travail des postiers. A fin mai 2023, le taux de fréquence des accidents poursuit son inflexion à la baisse (-6% mai 2023 par rapport à mai 2022).

La Poste mène une politique sociale active en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, d'inclusion et de diversité :

- L'index égalité femmes-hommes publié au printemps 2023 a atteint pour la cinquième fois consécutive le taux de 94/100 ;
- La Poste est engagée dans l'insertion des personnes en situation de handicap. Le taux de bénéficiaires d'obligation d'emploi est de 8,77% (supérieur au taux légal qui est de 6%) et

le 6 janvier 2023 La Poste a signé avec les Organisations syndicales, le huitième accord national en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap ;

- Pour renforcer son engagement dans la lutte contre toutes les formes de discriminations, La Poste a signé plusieurs partenariats. Le 7 juin 2023, elle a notamment signé un partenariat avec la Fédération nationale des Centres d'Information sur les droits des femmes et des familles pour lutter contre les violences faites aux femmes.

Enfin, dans le cadre de la politique logement déployée par La Poste, ce sont chaque année 10 000 solutions logement pour les collaborateurs (logement social, conseil, cautionnement, aides aux travaux et aux postiers en mobilité géographique...).

Au premier semestre 2023, 1 300 postiers ont été logés par La Poste dans un nouveau logement social (en augmentation de 30% par rapport au premier semestre 2022).

2. Indicateurs alternatifs de performance

2.1 Propos introductif

Le groupe utilise certains indicateurs alternatifs de performance (IAP), c'est à dire ne relevant pas du référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards). Ces IAP sont utilisés par le management du groupe La Poste qui les considère comme pertinents pour mesurer et analyser la performance du groupe. Toutefois ces IAP doivent être considérés comme des compléments n'ayant pas davantage de prééminence que les agrégats GAAP issus des états financiers consolidés et non comme des substituts à ceux-ci. Conformément à la position AMF DOC-2015-12, chaque IAP est défini ci-dessous.

2.2 Définitions des IAP

2.2.1 EBITDA ajusté

L'EBITDA ajusté est composé de l'ensemble des produits opérationnels du périmètre hors La Banque Postale, duquel sont retranchées les charges de fonctionnement et charges de personnel, hors dotations aux dispositifs de fin de carrière, de ce même périmètre hors La Banque Postale. Cet ensemble est complété par les dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et dividendes reçus de La Banque Postale au cours de la période au titre des résultats de l'année précédente.

2.2.2 Free cash-flow

Le free cash-flow est constitué des éléments suivants EBITDA ajusté + variation du besoin en fonds de roulement + flux de trésorerie sur achats d'actifs corporels et incorporels nets des cessions d'actifs correspondantes + flux de trésorerie liés aux impôts + intérêts financiers nets versés + remboursement des passifs de location et charges d'intérêt sur passifs de location.

Chacun des agrégats du free cash-flow est additionné pour sa valeur en termes de flux de trésorerie (positif pour les entrées de cash et négatif pour les sorties de cash).

2.2.3 Dette nette

L'endettement financier net comprend l'ensemble des dettes financières courantes et non courantes diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des instruments dérivés liés au financement du groupe. Il comprend également la dette financière née de l'application de la norme IFRS 16 portant sur les contrats de location, les placements financiers court-terme sans risque de changement de valeur significatif mais dont l'échéance à la date de souscription est supérieure à trois mois à l'origine et la créance financière nette envers La Banque Postale.

La dette nette du groupe ne prend pas en compte La Banque Postale pour laquelle l'indicateur n'est pas pertinent.

2.2.4 Evolution à périmètre et change constants (évolution organique)

L'évolution à périmètre et change constants résulte de la différence entre le résultat obtenu au cours de la période et celui d'une période comparative, après avoir retraité l'incidence des acquisitions et cessions survenues entre-temps sur chacune des périodes. Les périodes comparées sont ainsi retraitées à périmètres de consolidation identiques. Les transactions en devises de la période comparative ont été valorisées au taux moyen de la période de référence.

2.2.5 Résultat d'exploitation y compris quote-part des sociétés sous contrôle conjoint

Le résultat d'exploitation est égal au résultat net de l'ensemble consolidé, retraité de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence, de la charge d'impôt et du résultat financier.

2.2.6 Dette nette / Capitaux propres

Le ratio dette nette / capitaux propres est obtenu en rapportant la dette nette aux capitaux propres part du groupe.

2.2.7 Dette nette / EBITDA ajusté

Le ratio dette nette / EBITDA ajusté est obtenu en rapportant la dette nette à l'EBITDA ajusté.

2.2.8 Ratio Common Equity Tier 1 (CET 1)

Ce ratio est le fruit du calcul des Fonds propres de base de catégorie 1 (CET 1) rapportés au montant total d'exposition au risque (i.e. au total des actifs pondérés par les risques – RWA – au titre du risque de crédit et de contrepartie, risque de marché et risque opérationnel).

Le ratio CET1 est la référence permettant au superviseur d'apprécier la solvabilité d'un établissement bancaire.

Ce ratio est calculé pour La Banque Postale et ses filiales (y compris CNP Assurances).

2.2.9 Liquidity Coverage Ratio (LCR)

Le LCR est un ratio mensuel de liquidité à court terme qui mesure la capacité de la banque à résister pendant 30 jours à une dégradation sévère de sa situation dans un contexte de choc systémique. En cible il doit être supérieur à 100 %.

Ce ratio est calculé en divisant la somme des actifs liquides de qualité et libres de tout engagement par le besoin de liquidités sous stress à horizon de 30 jours.

Ce ratio est calculé pour La Banque Postale et ses filiales (hors CNP Assurances).

2.2.10 Net Stable Funding Ratio (NSFR)

Le NSFR garantit que les banques disposent de suffisamment de ressources « stables » (c'est-à-dire des ressources de maturité initiale supérieure à un an) pour financer leurs activités. Ce ratio structurel de liquidité à long terme sur une période d'un an, vise à fournir une structure viable des échéances des actifs et passifs.

Le NSFR correspond au montant du financement stable disponible rapporté au montant du financement stable exigé. Ce ratio devrait, en permanence, être au moins égal à 100 %.

Ce ratio est calculé pour La Banque Postale et ses filiales (hors CNP Assurances).

2.2.11 Coefficient d'exploitation

Le coefficient d'exploitation se calcule en divisant les frais de gestion par le produit net bancaire corrigé des intérêts douteux. Les frais de gestion représentent la somme des charges générales d'exploitation et des dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles.

Ce ratio est calculé pour La Banque Postale et ses filiales (y compris CNP Assurances).

2.2.12 Taux de Couverture du SCR (Solvency capital requirement)

Le SCR correspond au niveau de fonds propres éligibles permettant à un assureur d'absorber des pertes significatives, et donnant une assurance raisonnable que les engagements envers les assurés et les bénéficiaires seront honorés lorsqu'ils seront dus.

Le Taux de couverture du SCR se calcule en divisant les fonds propres éligibles à la couverture du SCR par le SCR. Cet indicateur permet de mesurer la solvabilité pondérée par les risques : plus le taux de couverture du SCR est élevé, plus l'assureur est en mesure d'absorber des pertes potentielles.

Ce ratio est calculé pour CNP Assurances et les filiales qu'elle consolide.

3. Données retraitées 2022 - impact IFRS 17

La nouvelle norme comptable internationale IFRS 17 applicable aux contrats d'assurance émis a été adoptée par l'Union européenne le 19 novembre 2021. Ses dispositions, qui ont pour objectif la recherche de la transparence, de la traçabilité et de la comparabilité, remplacent celles de la norme IFRS 4 et sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2023 (avec une date de transition au 1^{er} janvier 2022).

Ce nouveau standard, qui met en cohérence le mode de valorisation à la valeur de marché des passifs d'assurance avec les actifs financiers, induit de profonds bouleversements en matière de publication d'information financière pour les groupes d'assurance.

La Poste, actionnaire à 100% de La Banque Postale, elle-même actionnaire à 100% de CNP Assurances, est pleinement concernée par sa mise en œuvre.

3.1 Nature des impacts au niveau de CNP Assurances

Les qualités intrinsèques de l'entreprise ne sont pas modifiées ; le niveau de fonds propres devient moins volatil, alors que le résultat net intègre des effets de marché et devient à l'inverse plus volatil.

IFRS 17 introduit une nouvelle présentation des provisions, basée sur les données de marché à date et l'utilisation de l'expérience propre de la compagnie, avec un horizon de calcul à 50 ans. Ces provisions IFRS se composent des 3 éléments suivants :

- Best Estimate (BE) : hypothèses de projection des flux futurs
- Marge sur services contractuels (CSM) : réservoir de profits futurs,
- Ajustement pour risque (RA) : provision pour aléas reflétant la marge de prudence sur les flux futurs utilisés pour le calcul du BE,

Les passifs sont ainsi évalués en valeur de marché et les profits futurs sont mis en réserve et reconnus tout au long de la vie du contrat.

3.2 Principaux impacts comptables pour le groupe La Poste de l'application d'IFRS 17 à des fins de comparaison

Les modalités de la transition retenues par le groupe sont principalement :

- L'approche rétrospective complète, retenue notamment sur le périmètre La Banque Postale Assurances IARD ;
- L'approche par la juste valeur, basée sur des prix de transaction de marché au 1^{er} janvier 2022, pour la majorité du périmètre des contrats d'assurance issus de CNP Assurances, notamment d'épargne-retraite ;
- L'approche rétrospective modifiée, retenue sur le périmètre La Banque Postale Prévoyance.

La norme IFRS 17 offre une option permettant, sous conditions, de comptabiliser les changements de valeur de marché des passifs d'assurance directement par capitaux propres, au lieu de les reconnaître en résultat. Le groupe applique cette option en miroir de la comptabilisation dans les autres éléments du résultat global des actifs sous-jacents en représentation des engagements d'assurances.

3.3 Principaux retraitements du bilan consolidé du groupe La Poste

- Annulation des actifs incorporels d'assurances tels que les valeurs de portefeuilles de contrats d'assurance acquis et de contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire. Ces éléments sont désormais projetés dans les flux futurs des contrats d'assurance (impacts de – 797 millions d'euros au 31 12 2022) ;

- Arrêt de l'approche par superposition dite « overlay » permise par IFRS 4 et choisie au moment de la première application d'IFRS 9 ;
- Reclassement d'instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (impacts de -15,9 milliards d'euros) ;
- Immeubles de placement valorisés à la juste valeur par résultat conformément à l'option proposée par IAS 40 modifiée à la suite de la publication d'IFRS 17 pour ceux en couverture des contrats épargne/retraite uniquement (impacts de 529 millions d'euros au 31/12/2022).

ACTIF	31/12/2022	impacts transition	31/12/2022
<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Publié</i>		<i>retraité (a)</i>
Écarts d'acquisition	5 092	0	5 092
Immobilisations incorporelles	6 126	-797	5 329
Immobilisations corporelles	6 582	1	6 582
Autres actifs non courants	6049	11	6059
Impôts différés actifs	2 976	-666	2 310
Actifs non courants	26 824	(1 453)	25 371
Actifs courants	12 093	23	12 116
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	222 722	(15 877)	206 845
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	194 534	15 874	210 408
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	67 095	3 519	70 614
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	129 628	(3 519)	126 109
Contrats d'assurance émis - Actif	0	1 506	1 506
Contrats de réassurance détenus - Actif	0	8 221	8 221
Autres actifs financiers et comptes de régularisation	35 847	(26 529)	9 318
Participation aux bénéfices différée	9 692	(9 692)	0
Immeubles de placement	6 280	529	6 809
Autres actifs spécifiques des activités bancaires et d'assurance	68 409	0	68 409
Actifs spécifiques des activités bancaires et d'assurance	734 206	(25 967)	708 238
TOTAL ACTIF	773 123	(27 398)	745 725

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

PASSIF	31/12/2022	impacts transition	31/12/2022
<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Publié</i>		<i>retraité (a)</i>
Capitaux propres part du Groupe	17 546	3 835	21 381
Intérêts minoritaires	7 767	320	8 087
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	25 313	4 155	29 468
Impôts différés passifs (non courant)	886	776	1 663
Dettes fournisseurs et autres dettes	9 903	48	9 951
Autres passifs courants et non courants	19 551	-2	19 549
Passifs non-courants	16 269	777	17 045
Passifs courants	14 072	45	14 117
Dettes envers les banques centrales, les établissements de crédit et assimilés	26 445	17 565	44 009
Dettes envers la clientèle	233 276	(17 564)	215 713
Contrats d'assurance émis et de réassurance détenus	0	364 613	364 613
Autres passifs financiers et comptes de régularisation	19 810	(13 331)	6 480
Provisions techniques des activités bancaires et d'assurance courantes y compris la provision épargne logement	383 763	(383 656)	107
Autres passifs spécifiques des activités bancaires et d'assurance	54 175		54 175
Passifs spécifiques des activités bancaires et d'assurance	717 469	(32 373)	685 095
TOTAL PASSIF	773 123	(27 398)	745 725

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

3.4 Principaux retraitements et reclassements appliqués au compte de résultat du 30 juin 2022

Les produits et les charges afférentes aux contrats d'assurance et de réassurance détenus sont présentés distinctement au sein du produit net bancaire (PNB) :

- Les frais rattachables aux contrats d'assurance et ceux engagés par la banque au titre de la distribution des produits d'assurance sont présentés par destination en déduction du PNB (Impacts : 777 millions d'euros au 30 juin 2022 ; 1 504 millions d'euros au 31 12 2022) ;
- Le coût du risque de crédit sur les placements financiers des activités d'assurance est isolé sur une ligne distincte dans les agrégats d'assurance en PNB (Impacts : -7 millions d'euros au 30 juin 2022 ; 136 millions d'euros au 31 12 2022).

	2022.06	Retraitements IFRS17	2022.06
<i>(en millions d'euros)</i>	<i>publié</i>		<i>Données retraitées</i>
Produits opérationnels	17 481	-1 044	16 436
Charges opérationnelles	-17 053	833	-16 221
Résultat d'exploitation	428	-212	216
Quote part de résultat des sociétés sous contrôle conjoint	17	1	20
REX après quote part du résultat net des sociétés sous contrôle conjoint	445	-210	235
Résultat financier	-101	0	-101
Résultat courant avant impôt	344	-210	134
Impôt sur le résultat	737	225	962
Quote-part de résultat des autres sociétés mises en équivalence	-33	0	-33
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	1 048	15	1 063
Résultat net part du Groupe	883	36	919
Intérêts minoritaires	165	-21	144

4. Synthèse des résultats consolidés du groupe La Poste

Les informations financières présentées sont issues des comptes consolidés au 30 juin 2023 du groupe La Poste.

	Semestre clos le 30 juin					
	2023.06	2022.06	Variation		Evolution à périmètre et change constants	
		retraité IFRS17	vs n-1		vs n-1	
(en millions d'euros)			(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
Performance opérationnelle du Groupe						
Produits opérationnels	17 086	16 436	+650	+4,0	+509	+3,1
Résultat d'exploitation (après quote-part du résultat net des sociétés sous contrôle conjoint)	1 166	235	+931	n.s.	+955	n.s.
Marge opérationnelle	6,8 %	1,4 %	-	-	-	-
Résultat net part du Groupe	461	919	-458	-49,9	-553	-60,8
Marge nette	2,7%	5,6%	-	-2,9 pts	-	-3,5 pts
Free cash-flow	-128	1 130	-1 258	n.s.		
EBITDA ajusté	1 480	2 784	-1 304	-46,8		
Chiffres clés - La Banque Postale						
Produit Net Bancaire	3 864	3 138	+726	+23,1	+719	+22,9
Coefficient d'exploitation ^(a)	63,8 %	78,2 %	-	-14,3 pts		

(a) Périmètre La Banque Postale & CNP Assurances

	Semestre clos le 30 juin			
	2023.06	2022.12	Variation	
		retraité IFRS17	vs n-1	
(en millions d'euros)			(en M€)	(en %)
Indicateurs financiers clés				
Dette nette	11 314	10 191	+1 124	+11,0
Dette nette / EBITDA ajusté ^(a)	4,9	2,8		
Capitaux Propres Part du Groupe	22 305	21 381	+923	+4,3
Dette nette / CP	50,7 %	47,7%	-	3,1 pts
Résultat net ^(b) / CP	2,5%	4,7%	-	-2,3 pts
Common Equity Tier 1	18,3 %	17,9 %	-	0,4 pt
LCR	153 %	147 %	-	6 pts
NSFR	134 %	129 %	-	5 pts
Ratio crédits sur dépôts	86,7 %	87,2 %	-	-0,5 pt
Taux de Couverture du SCR	259 %	233 %	-	26 pts

(a) EBITDA ajusté calculé sur 12 mois glissants

(b) Résultat net calculé sur 12 mois glissants

4.1 Produits opérationnels

Les produits opérationnels du groupe La Poste s'établissent à 17 086 millions d'euros à fin juin 2023, et progressent de 650 millions d'euros par rapport à fin juin 2022 soit +4,0 %, dans un contexte de remontée des taux d'intérêt, d'inflation élevée et de la poursuite de baisse des volumes de courrier traditionnel atténués par des hausses tarifaires.

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin					
	2023.06	2022.06	Variation		Evolution à périmètre et change constants	
		retraité IFRS17	vs n-1 (en M€)	vs n-1 (en %)	vs n-1 (en M€)	vs n-1 (en %)
Services – Courrier – Colis	4 953	5 090	-137	-2,7	-150	-3,0
Geopost	7 639	7 485	+154	+2,1	+71	+1,0
La Banque Postale	3 864	3 138	+726	+23,1	+719	+22,9
Grand Public Numérique	3 370	3 279	+91	+2,8	+69	+2,1
Autres secteurs et intercos	-2 739	-2 556	-183	+7,2	-199	+7,8
PRODUITS OPERATIONNELS	17 086	16 436	+650	+4,0	+509	+3,1

Les effets périmètre s'élèvent à +174 millions d'euros, répartis entre Geopost (+120 millions d'euros), BGNP (+21 millions d'euros), l'Immobilier (+15 millions d'euros), Services-Courrier-Colis (+13 millions d'euros) et La Banque Postale (+3 millions d'euros). Les effets change s'élèvent à -33 millions d'euros dont essentiellement -54 millions d'euros sur la livre sterling, +12 millions d'euros sur le peso mexicain et +7 millions d'euros sur le réal brésilien.

A périmètre et change constants, les produits opérationnels du groupe augmentent de 509 millions d'euros par rapport à fin juin 2022, soit +3,1 %.

Cette évolution est marquée par les éléments suivants :

- Chiffre d'affaires de la branche Services-Courrier-Colis à 4 953 millions d'euros, en baisse organique de 150 millions d'euros, soit -3,0 %. Le chiffre d'affaires du Courrier est en diminution de -186 millions d'euros, soit -5,2 %, toujours marquée par la baisse des volumes de courrier traditionnel (-9,2 %¹⁵ à jours ouvrés équivalents), que compense partiellement l'augmentation tarifaire de 5,3 %¹⁶ en moyenne, intervenue au 1^{er} janvier 2023. Au sein de la branche, l'activité Colissimo enregistre une augmentation de son chiffre d'affaires de 51 millions d'euros (+5,2 %) qui s'explique principalement par la croissance des volumes de +4,1 %¹⁷ à jours ouvrés équivalents et par des hausses tarifaires. L'évolution organique du chiffre d'affaires des filiales des services Courrier est en baisse de -16 millions d'euros principalement impactée par la baisse d'activité sur la distribution des imprimés publicitaires chez Mediapost France ;
- Chiffre d'affaires de la branche Geopost à 7 639 millions d'euros, en croissance organique de +71 millions d'euros (+1,0 %). Le chiffre d'affaires de GEOPOST atteint 6 387 millions d'euros, en croissance organique de 17 millions d'euros (+0,3 %). Cette hausse s'explique principalement par les augmentations tarifaires et les surcharges fuel qui permettent de compenser le recul des volumes de colis distribués par rapport au premier semestre 2022 (-2 %) dans un contexte

¹⁵ Sur la base du chiffre d'affaires Entreprise donnant lieu à trafic

¹⁶ Sur la base du chiffre d'affaires Entreprise donnant lieu à trafic

¹⁷ Sur la base du périmètre SCC

de ralentissement de l'activité à la fois sur le BtoB et le BtoC, en lien avec la hausse de l'inflation et la baisse de la consommation. Au sein de la branche, Asendia génère un chiffre d'affaires de 1 234 millions d'euros, en croissance organique de 50 millions d'euros soit 4,5 % tirée essentiellement par son activité Logistique ;

- PNB de La Banque Postale à 3 864 millions d'euros, en hausse de 726 millions d'euros, dont 7 millions d'euros d'effets périmètre et change, soit une croissance organique de 719 millions d'euros. La MNI est en retrait de -239 millions d'euros, impactée par la hausse du coût des ressources plus rapide que le repricing des actifs, celui-ci étant limité par l'application du taux d'usure. Les commissions sont stables (-7 millions d'euros) dans un contexte de gel des tarifs pour 2023. Le PNB du pôle Assurances progresse de +951 millions d'euros sous l'effet d'une collecte dynamique en France et l'évolution favorable des marchés financiers ;
- Chiffre d'affaires de la branche Grand Public Numérique à 3 370 millions d'euros, en croissance organique de 69 millions d'euros (+2,1 %), sous l'effet de la hausse des refacturations pour compte de tiers malgré le repli des activités commerciales impactées par la baisse des volumes du Courrier (-10 %) et du Colis (-4 %).

4.2 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation du groupe après quote-part du résultat net des sociétés sous contrôle conjoint s'établit à fin juin 2023 à +1 166 millions d'euros. Hors effets périmètre de -19 millions d'euros et hors effets change de -5 millions d'euros, la progression organique du résultat d'exploitation est de +955 millions d'euros. Cette évolution intègre un ensemble d'événements non récurrents significatifs dont le détail est présenté en chapitre dédié à l'analyse du Résultat net part du groupe. Retraité de ces éléments, l'augmentation du résultat d'exploitation après quote-part du résultat net des sociétés sous contrôle conjoint du groupe est de 167 millions d'euros à périmètre et change constants.

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin					
	2023.06	2022.06	Variation		Evolution à périmètre et change constants	
		retraité IFRS17	vs n-1 (en M€)	vs n-1 (en %)	vs n-1 (en M€)	vs n-1 (en %)
Services – Courrier – Colis	135	-699	+834	n.s.	+840	n.s.
Geopost	19	296	-277	-93,7	-258	-89,3
La Banque Postale	1 326	705	+622	+88,2	+621	+88,2
Grand Public Numérique	136	203	-67	-33,0	-68	-33,5
Immobilier	7	24	-17	-70,3	-17	-71,1
Supports et Structures	-116	-93	-23	+24,8	-23	+24,8
Non affecté et éliminations	-341	-201	-140	+69,5	-140	+69,8
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES QUOTE-PART DU RESULTAT NET DES SOCIETES SOUS CONTRÔLE CONJOINT	1 166	235	+931	n.s.	+955	n.s.

4.3 Résultat net

Le résultat net part du groupe, à +461 millions d'euros, diminue globalement de 458 millions d'euros par rapport à fin juin 2022. Après retraitement des effets périmètre de 103 millions d'euros (dont 109 millions d'euros en quote-part des intérêts minoritaires liés à la prise de contrôle de CNP Assurances au cours du premier semestre 2022), et des effets change de - 9 millions d'euros, le

résultat net part du groupe baisse de 553 millions d'euros. Après retraitement des événements comptables significatifs du premier semestre 2023 et du premier semestre 2022 décrits en chapitre dédié à l'analyse du Résultat net part du groupe (chapitre 6.2), il diminue de 185 millions d'euros par rapport à fin juin 2022 à périmètre et change constants, dans un contexte de dégradation de l'environnement macro-économique.

4.4 Variation de la dette nette

La dette nette du groupe à 11 314 millions d'euros à fin juin 2023 est en augmentation de 1 124 millions d'euros au cours du premier semestre 2023.

La variation de dette du groupe se caractérise par un Free cash-flow généré de -128 millions d'euros en baisse de 1 258 millions d'euros (rattrapage de dividende reçu de La Banque Postale en 2022 pour un montant de 1 256 millions d'euros) qui ne couvre pas le solde net des flux liés à la croissance externe et aux actifs financiers de 433 millions d'euros, les dividendes versés pour un montant global de 129 millions d'euros, et la neutralisation des provisions RH hors dispositifs de fin de carrière intégrés au Free cash-flow (-354 millions d'euros).

5. Résultats opérationnels par secteur d'activité

5.1 Synthèse des résultats opérationnels par secteur d'activité

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

Un secteur est un sous-ensemble pour lequel une information financière distincte est disponible et régulièrement revue par la Direction Générale du groupe en vue de lui affecter des ressources et d'évaluer sa performance.

Les critères retenus pour déterminer les secteurs d'activité sont notamment les suivants : nature des produits distribués, type ou catégorie de clients auxquels ils sont destinés, processus de production, réseau de distribution et environnement réglementaire. La définition des secteurs opérationnels est basée sur l'organisation existante en matière de pilotage au sein du groupe La Poste.

Publié 2023.06	Services-Courrier-Colis	Geopost	La Banque Postale	Grand Public Numérique	Immobilier	Supports et Structures	Non affecté	Elim.	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>									
CA & PNB Externes	3 916	7 583	3 840	1 624	54	1	68		17 086
CA & PNB Intersecteurs	1 036	56	24	1 746	387	669	0	-3 919	
Produits opérationnels	4 953	7 639	3 864	3 370	441	670	68	-3 919	17 086
REX avant résultat net des stés sous contrôle conjoint	135	20	1 324	129	8	-116	-340	-2	1 158
Résultat net des sociétés sous contrôle conjoint	0	-1	2	8	-0	0	0	0	9
REX après résultat net des sociétés sous contrôle conjoint	135	19	1 326	136	7	-116	-340	-2	1 166

Retraité 2022.06	Services-Courrier-Colis	Geopost	La Banque Postale	Grand Public Numérique	Immobilier	Supports et Structures	Non affecté	Elim.	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>									
CA & PNB Externes	4 097	7 431	3 124	1 688	37	1	59		16 436
CA & PNB Intersecteurs	993	54	14	1 591	385	640	0	-3 676	
Produits opérationnels	5 090	7 485	3 138	3 279	422	640	59	-3 676	16 436
REX avant résultat net des stés sous contrôle conjoint	-699	295	689	201	24	-93	-201	-1	216
Résultat net des sociétés sous contrôle conjoint	0	1	15	3	-0	-0	0	0	20
REX après résultat net des sociétés sous contrôle conjoint	-699	296	705	203	24	-93	-201	-1	235

5.2 Services–Courrier–Colis

La branche Services–Courrier–Colis regroupe :

- L'activité courrier Entreprise de La Poste SA (collecte, tri, distribution de correspondances, de publicité et de presse), l'activité e-PAQ (petits paquets import e-commerce) ainsi que les nouveaux services de proximité (logistique de proximité, connaissance des territoires) ;
- L'activité colis (Colissimo) de La Poste SA, spécialiste de la livraison rapide et des colis de moins de 30 kg aux particuliers, BtoC en France et à l'export ;
- L'ensemble des activités des filiales intervenant sur les marchés de diversification :
 - Marketing direct et data-marketing (Mediapost);
 - Solutions de logistique et e-logistique (Viapost);
 - Prestation de santé à domicile et prévention de la perte d'autonomie (Santé & Autonomie);
 - Efficacité énergétique, économie circulaire (Nouveaux Services).

	2023.06	2022.06	Variation		Evolution à périmètre et change constants	
			vs N-1		vs N-1	
(en millions d'euros)			(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
Chiffre d'affaires	4 953	5 090	-137	-2,7	-150	-3,0
dont CA Courrier Maison-Mère	3 414	3 600	-186	-5,2	-186	-5,2
dont CA Colis	1 045	994	51	+5,2	51	+5,2
dont CA Filiales Services Courrier Colis	493	496	-3	-0,6	-16	-3,2
Charges opérationnelles	-4 818	-5 789	971	-16,8	991	-17,1
Résultat d'exploitation avant quote part du résultat net des sociétés sous contrôle conjoint	135	-699	834	n.s.	840	n.s.
Quote-part du résultat net des sociétés sous contrôle conjoint	0	0	0	-	0	-
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES QUOTE-PART DU RESULTAT NET DES SOCIETES SOUS CONTRÔLE CONJOINT	135	-699	834	n.s.	840	n.s.

5.2.1 Activité Courrier

Le chiffre d'affaires s'établit à 3 414 millions d'euros, en baisse de -186 millions d'euros, soit -5,2 % par rapport au 30 juin 2022. Cette évolution s'explique notamment par :

- Un trafic courrier en baisse de -9,2 % à jours ouvrés équivalents, sur la base du chiffre d'affaires Entreprise donnant lieu à trafic, correspondant à -229 millions d'euros d'effet volume et mix produits. Cette décroissance est partiellement compensée par la hausse tarifaire entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023 de +5,3 % en moyenne représentant un impact de +120 millions d'euros sur le chiffre d'affaires donnant lieu à trafic ;
- Un net repli de l'international de -32 millions d'euros ;
- Une baisse de -78 millions d'euros au titre des élections présidentielle et législatives (quatre tours électoraux en 2022).

5.2.2 Activité Colissimo

Le chiffre d'affaires s'établit à 1 045 millions d'euros, en augmentation de +51 millions d'euros, soit +5,2 % par rapport au 30 juin 2022. Cette évolution s'explique principalement par la croissance des

volumes de +4,1% à jours ouvrés équivalents et par des hausses tarifaires. Le volume des colis distribués s'établit à 198¹⁸ millions d'objets.

5.2.3 Activité Filiales Branche Services-Courrier-Colis

Le chiffre d'affaires s'établit à 493 millions d'euros, en diminution de -3 millions d'euros par rapport au 30 juin 2022 soit -0,6 %. Après retraitement des effets périmètre et change de +13 millions d'euros liés principalement à l'intégration des sociétés Happytal et Advanced Ideas, la diminution organique du chiffre d'affaires est de -16 millions d'euros :

- Les activités du pôle Mediapost enregistrent une diminution organique de -15 millions d'euros, liée principalement à une baisse d'activité sur la distribution des imprimés publicitaires chez Mediapost France (-26 millions d'euros), partiellement compensée par Mediapost Roumanie et Sogec ;
- Les filiales de La Poste Santé & Autonomie enregistrent une croissance organique de +3 millions d'euros, tirée principalement par le développement commercial d'Asten ;
- Les filiales du pôle Nouveaux Services affichent un chiffre d'affaires en baisse organique de -9 millions d'euros par rapport au 30 juin 2022, en lien avec la baisse des volumes de trading de CEE¹⁹ chez EDE.

5.2.4 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est de +135 millions d'euros, en croissance organique de +840 millions d'euros mais en baisse de -71 millions d'euros hors dépréciation d'actifs Courrier de -912 millions d'euros enregistrée au 30 juin 2022. Cette baisse s'explique principalement par :

- Un résultat d'exploitation de l'activité Courrier en baisse de -59 millions d'euros, sous les effets conjugués du repli de l'activité et de l'inflation, partiellement compensés par une baisse des charges d'exploitation ;
- Un résultat d'exploitation de l'activité Colissimo en hausse de +5 millions d'euros, en lien avec la croissance des volumes ;
- Un résultat d'exploitation des filiales en diminution organique de -18 millions d'euros principalement due au repli de l'activité de Mediapost France, partiellement compensé par la hausse de la marge brute de EDE, en lien avec la hausse du cours de CEE.

5.3 Geopost

L'activité de la branche Geopost regroupe :

- GEOPOST, qui opère les activités de colis rapide et express en France et à l'étranger ;
- Asendia qui propose des solutions de courriers transfrontières ;
- Urby, qui propose un dispositif global de logistique urbaine reposant sur la mutualisation et l'optimisation des livraisons dans les métropoles ;
- Alturing, qui délivre son expertise SI dans les métiers du colis au service des entités du groupe.

¹⁸ Périmètre BSCC

¹⁹ Certificat d'économies d'énergie

(en millions d'euros)	2023.06	2022.06	Variation		Evolution à périmètre et change constants	
			vs N-1		vs N-1	
			(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
Chiffre d'affaires	7 639	7 485	+154	+2,1	+71	+1,0
dont CA GEOPOST	6 387	6 365	+21	+0,3	+17	+0,3
dont CA Asendia	1 234	1 105	+129	+11,7	+50	+4,5
dont CA Urby	14	11	+4	+35,7	+4	+35,7
dont CA Alturing	3	4	-0	-7,7	-0	-7,7
Charges opérationnelles	-7 619	-7 190	-429	+6,0	-326	+4,6
Résultat d'exploitation avant quote part du résultat net des sociétés sous contrôle conjoint	20	295	-275	-93,3	-255	-88,9
Quote-part du résultat net des sociétés sous contrôle conjoint	-1	1	-3	n.s.	-3	n.s.
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES QUOTE-PART DU RESULTAT NET DES SOCIETES SOUS CONTRÔLE CONJOINT	19	296	-277	-93,7	-258	-89,3

5.3.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la branche Geopost s'élève à 7 639 millions d'euros, en hausse de +154 millions d'euros, soit +2,1 % par rapport au 30 juin 2022. Les effets périmètre de +120 millions d'euros sont essentiellement liés à l'intégration des sociétés Scalefast, C Chez Vous et Absolutely. Les effets change sont de -37 millions d'euros, dont -54 millions d'euros sur la livre sterling et +12 millions d'euros sur le peso mexicain. A périmètre et change constants, la croissance est de +71 millions d'euros, soit +1,0 %. Le chiffre d'affaires de GEOPOST s'établit à 6 387 millions d'euros en hausse organique de +17 millions d'euros, portée par des hausses tarifaires et des surcharges. Le volume des colis distribués par GEOPOST s'établit à 1 014 millions de colis, en décroissance organique de -2 % par rapport au 30 juin 2022. Cette baisse s'explique principalement par le ralentissement de l'activité à la fois sur le BtoB et le BtoC, en lien avec la hausse de l'inflation et la baisse de la consommation.

Les dynamiques des principaux pays dans lesquels GEOPOST est présent sont les suivantes :

- Le chiffre d'affaires au Royaume-Uni s'établit à 1 143 millions d'euros, en décroissance organique de -21 millions d'euros. Cette baisse résulte du ralentissement des volumes de -4,3 %, principalement sur le marché BtoC, partiellement compensé par des hausses tarifaires et des surcharges ;
- Le chiffre d'affaires en France s'élève à 1 102 millions d'euros, en croissance organique de +27 millions d'euros, portée par des hausses tarifaires et la croissance des volumes Vinted chez Chronopost ;
- Le chiffre d'affaires en Allemagne s'établit à 1 053 millions d'euros, en décroissance organique de -54 millions d'euros. Cette évolution s'explique par net un repli des volumes de -11,4 %, ne pouvant être compensé par des hausses tarifaires du fait du contexte macroéconomique et d'un marché très concurrentiel ;
- Le chiffre d'affaires en Italie s'élève à 966 millions d'euros, en hausse organique de +49 millions d'euros grâce à la croissance des volumes sur le hors domicile (Vinted et Shein) ;
- Le chiffre d'affaires en Pologne s'établit à 395 millions d'euros, en hausse organique de +16 millions d'euros grâce au BtoC domestique.

Le chiffre d'affaires d'Asendia s'établit à 1 234 millions d'euros, en croissance organique de +50 millions d'euros dont +32 millions d'euros sur l'activité Logistique et +19 millions d'euros sur l'activité Digitale.

5.3.2 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation après quote-part du résultat net des sociétés sous contrôle conjoint s'établit à +19 millions d'euros, en baisse de -277 millions d'euros. Après retraitement des effets périmètre et change de -20 millions d'euros, la décroissance organique est de -258 millions d'euros sous l'effet d'un ensemble d'événements non récurrents significatifs : dépréciation au premier semestre 2022 des actifs de DPD Russie (-157 millions d'euros) et, au premier semestre 2023, impacts d'un litige en Italie d'une filiale de Geopost (-162 millions d'euros), dépréciation des actifs de Stuart (-134 millions d'euros) et dépréciation et enregistrement de provisions pour risques concernant URBV (-45 millions d'euros). Retraité de ces éléments dont le détail est présenté en chapitre dédié à l'analyse du Résultat net part du groupe, le résultat d'exploitation est en repli de -73 millions d'euros.

La contribution de Geopost au résultat net part du groupe s'élève à -188 millions d'euros, en décroissance de -225 millions d'euros. Cette baisse est en ligne avec l'évolution du résultat d'exploitation (-277 millions d'euros) atténuée par le résultat net part des minoritaires de +24 millions d'euros en lien avec le litige d'une filiale de Geopost en Italie.

5.4 La Banque Postale

Ce secteur d'activité regroupe La Banque Postale, ses filiales et le groupement de moyens constitué entre La Poste et La Banque Postale régi par une convention de répartition de frais. L'ensemble des charges relatives au groupement de moyens (principalement les coûts des personnels de La Poste travaillant exclusivement pour La Banque Postale) est refacturé à l'euro/l'euro à La Banque Postale.

Au premier semestre 2023, La Banque Postale et CNP Assurances finalisent la dernière étape de la construction du grand groupe de bancassurance public avec la création de l'entité CNP Assurances Holding, détenue à 100 % par La Banque Postale. Le pôle rassemble l'ensemble des activités d'assurance du Groupe (vie et non-vie), constituant un modèle de bancassureur complet, intégré en France et à l'international : CNP Assurances et les quatre filiales d'assurance de La Banque Postale (IARD, Prévoyance, Santé et Conseil).

5.4.1 Activités commerciales

(encours en milliards d'euros)	2023.06	2022.06	Variation	
		Proforma	(en Md€)	(en %)
EPARGNE BILAN CLIENTELE	207,5	210,9	-3,3	-1,6
Dépôts à vue	82,0	88,3	-6,3	-7,1
Epargne ordinaire	97,7	92,2	+5,5	+5,9
Livret A	69,7	67,1	+2,5	+3,8
LEP	7,4	6,0	+1,4	+23,2
LDD	10,7	9,5	+1,2	+13,0
Autres livrets	9,9	9,6	+0,3	+3,2
Epargne logement	27,3	29,9	-2,7	-8,9
Autres	0,6	0,4	+0,2	+42,1
CREDITS CLIENTELE	125,1	117,2	+8,0	+6,8
Crédits immobiliers	74,9	70,0	+4,8	+6,9
Crédits à la consommation	6,0	5,5	+0,4	+8,1
Autres crédits	0,9	0,6	+0,2	+37,1
Financements	43,4	41,0	+2,4	+5,9

L'activité commerciale est résiliente sur le premier semestre 2023 avec des encours d'épargne en baisse de -1,6 % et des encours de crédits clientèle qui progressent de +6,8 % par rapport au premier semestre 2022.

5.4.1.1 *Bancassurance France*

Les dépôts à vue connaissent une diminution, avec des encours à 76,0 milliards d'euros, soit -1,3 milliards d'euros sur un an (-1,7 %). En contrepartie, l'épargne ordinaire est, quant à elle, en progression avec une hausse sur douze mois de +5,9 milliards d'euros (+6,9 %). Le livret A, dont le taux est passé successivement de 2,0 % le 1^{er} août 2022 à 3,0% le 1^{er} février 2023, continue à jouer son rôle d'épargne de précaution avec des encours en hausse à 64,8 milliards d'euros. Cette revalorisation concerne l'ensemble des taux des produits d'épargne réglementée et fait suite à la forte hausse de l'inflation.

La collecte brute d'assurance vie en France est en forte hausse de +14,5 %, liée au bon dynamisme de tous les réseaux. La part de la collecte brute en unités de comptes s'établit à 35,3 % (+3,1 points par rapport à fin juin 2022).

Durant le premier semestre 2023, la production de crédit immobilier est de 5,0 milliards d'euros, soit un retrait de 25% par rapport à fin juin 2022, lié aux conditions d'octroi plus compliqué (hausse des taux d'intérêts et impact du taux de l'usure). Néanmoins, les encours de crédits immobiliers progressent de +6,9 % sur un an à 70,3 milliards d'euros, portés par la production dynamique de 2022. Dans un contexte de marché adverse, la production des crédits à la consommation, gérés par La Banque Postale Consumer Finance, connaît une évolution de +3,0 %, portant les encours à 5,9 milliards d'euros (+8,2 % par rapport à fin 2022). Cette hausse est due à la bonne dynamique du réseau de La Banque Postale et des ventes en ligne.

5.4.1.2 *Bancassurance Internationale*

A l'international, CNP Assurances connaît une baisse de son activité commerciale.

En Europe hors France, le chiffre d'affaires s'élève à 3,6 milliards d'euros, en baisse de 35,4 % par rapport à fin juin 2022. En Epargne / Retraite, le chiffre d'affaires (3,0 milliards d'euros) est en baisse (-39,5 %) liée à un contexte en Italie toujours défavorable aux produits d'assurances (concurrence avec les produits bancaires à un taux de rendement supérieurs) et de la défiance des clients à la suite du blocage temporaire des rachats des clients d'Eurovita. En Prévoyance / Protection, le chiffre d'affaires est de 0,6 milliard d'euros au premier semestre 2023.

En Amérique Latine, le chiffre d'affaires s'établit à 3,3 milliards d'euros en baisse de 15,7 %. En Epargne / Retraite, le chiffre d'affaires s'élève à 2,5 milliards d'euros (-20,5 %), avec une collecte en baisse au Brésil, notamment affectée par la réorientation commerciale de ses partenaires vers des produits de bilan bancaire. En Prévoyance / Protection, le chiffre d'affaires à 0,7 milliard d'euros est en hausse de +6,7 %.

5.4.1.3 *Banque Patrimoniale et Gestion d'Actifs*

Louvre Banque Privée :

L'activité commerciale de la banque patrimoniale Louvre Banque Privée (LBP) reste dynamique sur la période. Les encours d'épargne progressent de +22,7 % pour atteindre 17,1 milliards d'euros portés par une croissance de l'épargne d'assurance vie de +29,2 % à 12,8 milliards d'euros grâce notamment à des collectes dynamiques. Les encours de crédits immobiliers progressent de +7,6 % pour atteindre 4,6 milliards d'euros.

Gestion d'Actifs :

Les encours sous gestion, qui se composent de ceux de La Banque Postale Asset Management et de Tocqueville Finance, s'établissent à 58,3 milliards d'euros au premier semestre 2023, en progression

de 4,6 % par rapport à fin 2022, principalement liée à une collecte nette négative de 0,4 milliard d'euros compensée par une évolution favorable des marchés (+3,0 milliards d'euros).

5.4.1.4 *Banque de Financement et d'Investissement*

Les encours de financement s'établissent à 43,4 milliards d'euros, en progression de +5,9 % sur un an. Cette activité connaît depuis son lancement une croissance forte, qui se confirme encore sur le premier semestre 2023 : les encours de financement aux grandes entreprises atteignent 10,9 milliards d'euros (+7,1 %) et les encours de financement des PME/ETI progressent significativement de 15,8 % à 11,6 milliards d'euros.

Les encours d'affacturage progressent également de 24,5 % et s'établissent à 3,5 milliards d'euros et la production (CA acheté) s'élève à 11,2 milliards d'euros, en forte progression de 8,0 %.

5.4.2 Performance opérationnelle

Le Produit Net Bancaire (PNB) de La Banque Postale s'élève à 3 864 millions d'euros à fin juin 2023, en hausse de 726 millions d'euros, dans un contexte inflationniste et de remontée rapide des taux.

La marge nette d'intérêts (MNI) est en baisse de 21,3 % (-239 millions d'euros) pour atteindre 883 millions d'euros, fortement impactée par l'inflation élevée et la déformation importante du bilan (-6 milliards d'euros d'encours de DAV versus à fin juin 2022), avec des TCI facialement favorables aux dépôts et crédits (+289 M€) trouvant leur compensation dans le résultat de l'ALM (-508 M€).

Les commissions sont en légère baisse de 0,5% (-7 millions d'euros) avec des commissions sur financement à -20 millions d'euros (dont -25 millions d'euros liés aux commissions Caffil), malgré des commissions financières en hausse (+11 millions d'euros) portées par l'assurance vie et intégrant une régularisation sur l'activité SCPI.

Le pôle Assurances progresse de +951 millions d'euros sous l'effet de l'évolution favorable des marchés et la performance des activités d'assurance en France (9 milliards d'euros de collecte brute sur le premier semestre 2023).

Les frais de gestion de la branche Banque Postale sont en très légère hausse de 0,2 % par rapport à fin juin 2022, à -2 403 millions d'euros. Hors effets périmètre et change, les frais de gestion sont stables reflétant une gestion maîtrisée des charges dans un contexte inflationniste et d'accompagnement du développement des activités (BFI, Pôle Privé, création de CNP Assurances Holding).

Le résultat brut d'exploitation de la branche, à 1 461 millions d'euros, est en hausse de 97,3 %. Le coefficient d'exploitation de La Banque Postale s'établit à 63,8 %.

Le coût du risque, à -101 millions d'euros, est supérieur de -20 millions d'euros au niveau de fin juin 2022 dans un environnement économique qui reste cependant incertain. Rapporté aux encours de crédit, il se situe à un niveau bas à 12 points de base reflétant la faible exposition aux secteurs les plus impactés par le contexte économique actuel et une gestion prudente des risques.

Le résultat net part du groupe s'élève à 749 millions d'euros, en hausse de +77,2 % (+49,2 % à périmètre et change constants).

	2023.06	2022.06	Variation		Variation à PCC	
(en millions d'euros)		Retraité	(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
Produit net bancaire	3 864	3 138	726	+23,1	719	+22,9
Frais de gestion (a)	-2 403	-2 398	-5	+0,2	0	+0,0
Résultat brut d'exploitation	1 461	740	721	+97,3	718	+97,2
Coût du risque	-101	-81	-20	+25,3	-20	+25,3
Gains et pertes sur autres actifs	-36	29	-66	n.s.	-66	-
Incidence de l'apport des titres de CNP Assurances	0	0	0	-	0	-
Résultat d'exploitation avant QP du résultat net des sociétés sous ctrl conjoint	1 324	689	635	+92,1	632	+91,9
Coefficient d'exploitation LBP	63,8%	78,2%		-14,3Pts		
QP du résultat net des sociétés sous ctrl conjoint	2,5	15,5	-13	-84,1	-11	-72,7
Résultat d'exploitation après QP du résultat net des sociétés sous ctrl conjoint	1 326	705	622	+88,2	621	+88,2
Impôts sur les sociétés	-445	-148	-298	n.s.	-296	n.s.
QP du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	-100,0	0	n.s.
Intérêts minoritaires	-132	-134	2	-1,6	-118	+87,1
Résultat net part du groupe (b)	749	423	+326	+77,2	+207	+49,2
dont Bancassurance France	353	157	196	n.s.	111	+72,2
dont Bancassurance international	172	43	129	n.s.	95	n.s.
dont Banque Privée & Gestion d'Actifs	34	93	-59	-63,1	-59	-63,1
dont Banque de Grande Clientèle	99	208	-108	-52,2	-108	-52,2
dont Hors Pôles	90	-77	167	n.s.	167	n.s.

(a) Le montant des Frais de gestion intègre un effet positif du Groupement de moyens pour 40,2 millions d'euros au 30.06.2023 et un effet positif pour 35,2 millions d'euros au 30.06.2022.

(b) Hors charges financières du Groupement de moyens

5.4.2.1 Bancassurance France

Le produit net bancaire, à 2 955 millions d'euros, est en progression de +25,5 % portée par une bonne performance des activités assurantielles (+16 %) malgré l'impact défavorable de la hausse des taux de l'épargne réglementée, du coût de refinancement et du taux d'usure.

Les frais de gestion sont en hausse de +1,5 % par rapport au premier semestre 2022 dans un contexte inflationniste et d'accompagnement au développement des activités.

Le résultat net part du groupe, à 353 millions d'euros, est en croissance de +125,3 % (+193 millions d'euros) dont un effet périmètre lié à l'impact du rachat des minoritaires de CNP Assurances au premier semestre 2022 (+87 millions d'euros).

5.4.2.2 Bancassurance International

Le produit net bancaire, à 656 millions d'euros, est en progression de +46,9 % (+45,5 % à périmètre et change constants) sous l'effet de l'évolution favorable des marchés.

Les frais de gestion sont en baisse de 3,3 millions d'euros (-2,8 % à périmètre et change constants) sous l'effet de l'inflation et de la poursuite de l'internalisation des ressources de CSH²⁰.

Le résultat net part du groupe, à 172 millions d'euros, est en hausse de +129 millions d'euros (+95 millions d'euros à périmètre et change constants) sous l'effet de la progression des marges.

²⁰ Caixa Seguros Holding

5.4.2.3 *Banque Patrimoniale et Gestion d'Actifs*

Le produit net bancaire, à 165 millions d'euros, est en progression de +7,6 % en lien avec la dynamique commerciale sous l'effet de la montée en puissance du pôle privé et du contexte de marché favorable (effet marché à +3,0 milliards d'euros).

Le résultat net part du groupe est de 34,4 millions d'euros, en baisse de -63,1 % (-59 millions d'euros) liée à un effet des plus-values de cession des participations dans AEW et Ostrum de 58 millions d'euros réalisées en mai 2022.

5.4.2.4 *Banque de Financement et d'Investissement*

Le produit net bancaire, à 455 millions d'euros, est en baisse de -13,6 %, sous l'effet de l'impact du taux d'usure sur les marges et du renchérissement du coût de la ressource du fait de la hausse des taux de l'épargne réglementée.

Les frais de gestion sont en hausse de +4,5 % en lien avec les investissements pour accélérer le développement des activités.

Le résultat net part du groupe s'élève à 99 millions d'euros (-108,4 millions d'euros par rapport à fin juin 2022).

5.4.2.5 *Hors Pôles*

Le résultat net part du groupe du pôle s'élève à 90 millions d'euros versus -77 millions d'euros à fin juin 2022, soit +167 millions. Les résultats se caractérisent par les éléments suivants :

- un impact favorable des impôts différés (+142 millions d'euros) ;
- une baisse de la contribution FRU et FGDR qui passe de 88 millions d'euros à fin juin 2022 à 58 millions d'euros à fin juin 2023 dans les frais de gestion.

5.4.3 Structure financière

	2023.06	2022.12	Variation
Bilan (Mds€)	751	718	4,5%
Solvabilité			
Fonds propres CET1 (Mds€)	17,8	17,4	2,8%
Ratio Common Equity Tier 1	18,3%	17,9%	0,4 pt
Ratio de solvabilité	22,4%	22,1%	0,3 pt
Ratio de levier	6,9%	6,9%	0,0 pt
Ratio MREL (LRE)	9,9%	9,6%	0,3 pt
Ratio MREL (RWA)	28,2%	27,1%	1,1 pt
Taux de couverture du SCR ^a	259%	233%	26 pts
Liquidité			
Ratio LCR	153%	147%	6 pts
Ratio NSFR	134%	129%	5 pts
Ratio crédits / dépôts	86,7%	87,2%	-0,5 pt

(a) Au périmètre CNP Assurances Holding

La Banque Postale présente une structure financière solide avec un ratio Common Equity Tier 1 estimé à 18,3 % au 30 juin 2023 (+0,4 point par rapport fin décembre 2022 retraité IFRS17, niveau supérieur à l'exigence globale de fonds propres CET1 (« OCR ») de 8,88 % fixée par la Banque Centrale Européenne et applicable depuis le 7 avril 2023. L'entrée en vigueur de la norme IFRS17 au 1^{er} janvier 2023 a eu un impact positif sur le CET1 de La Banque Postale (+3,3 pts par rapport à fin 2022, en norme IFRS 4).

Le ratio global de solvabilité s'établit à 22,4%, en hausse de 0,3 point par rapport à fin décembre 2022 retraité IFRS17.

Le taux de couverture du SCR est de 259% au 30 juin 2023 (+26,0 points par rapport au 31 décembre 2022 au périmètre CNP Assurances Holding). Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse des marchés action.

À fin juin 2023, le ratio de levier s'établit à 6,9% ²¹stable par rapport à fin décembre 2022 retraité IFRS17, supérieur au minimum réglementaire de 3 %

La position de liquidité du bilan demeure supérieure aux exigences réglementaires et se traduit par un ratio crédits sur dépôts à 86,7 %, reflétant une forte capacité de financement. Les ratios de liquidité demeurent à un niveau élevé avec un ratio LCR estimé à 153% et un ratio NSFR estimé à 134%.

L'émission de plusieurs dettes a permis de renforcer les fonds propres totaux et les ressources éligibles au MREL : une dette « Senior Non Préférée » de 750 millions d'euros ; deux dettes « Senior Préférée » respectivement de 1 milliard d'euros et 337 millions d'euros ; une obligation sécurisée « social » de 1,25 milliard d'euros dédiée aux Prêts d'Accession Sociale.

5.5 Grand Public et Numérique

La branche Grand Public et Numérique commercialise les produits et services postaux, financiers et téléphoniques auprès des particuliers et des professionnels en s'appuyant sur le Réseau La Poste et sur les solutions et services numériques du groupe, dans le cadre d'une relation client omnicanale.

²¹ Ratio de levier excluant 100 % de l'épargne centralisée à la Caisse des Dépôts conformément aux dispositions du Règlement CRR2.

Elle porte également la transformation numérique du groupe. Les activités de la branche Grand Public et Numérique sont organisées en deux pôles :

- Un premier qui regroupe les activités commerciales de la branche, avec principalement les activités Courrier et Colis ainsi que les filiales numériques Docaposte, LP11 et La Poste Services A la Personne (LPSAP),
- Un second qui rassemble les activités et services pour compte de tiers avec les refacturations du réseau et les projets transverses de la direction numérique.

	2023.06	2022.06	Variation		Evolution à périmètre et change constants	
			(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
<i>(en millions d'euros)</i>						
Chiffre d'affaires	3 370	3 279	+91	+2,8	+69	+2,1
<i>dont activités commerciales</i>	1 632	1 697	-65	-3,8	-86	-5,1
<i>dont activités et services pour compte de tiers</i>	1 738	1 582	+156	+9,8	+156	+9,8
Charges opérationnelles	-3 241	-3 078	-163	+5	-143	+5
Résultat d'exploitation avant quote part du résultat net des sociétés sous contrôle conjoint	129	201	-72	-35,9	-73	-36,5
Quote-part du résultat net des sociétés sous contrôle conjoint	8	3	+5	n.s.	+5	n.s.
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES QUOTE-PART DU RESULTAT NET DES SOCIETES SOUS CONTRÔLE CONJOINT	136	203	-67	-33,0	-68	-33,5

5.5.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'établit à 3 370 millions d'euros, en augmentation de +91 millions d'euros soit +2,8 % par rapport à fin juin 2022. Après retraitement des effets périmètre et change de +21 millions d'euros qui concernent Docaposte pour +23 millions d'euros (intégration des sociétés Maincare, Heva et Thiqa et sortie de Bretagne Routage) et LP11 pour -1 million d'euros (sortie d'Adverline et Oxeva), la progression organique du chiffre d'affaires est de +69 millions d'euros par rapport à fin juin 2022 (+2,1 %).

5.5.1.1 Activités commerciales

Le chiffre d'affaires des activités commerciales s'établit à 1 632 millions d'euros, en décroissance organique de -86 millions d'euros qui se décompose de la manière suivante :

- Les activités Grand Public enregistrent une baisse organique de -115 millions d'euros pour un chiffre d'affaires qui s'élève à 1 152 millions d'euros. Cette baisse s'explique notamment par le retrait des activités Courrier et Colis en repli de -115 et -8 millions d'euros respectivement en lien avec la décroissance des volumes du courrier (-10 %) et du colis (-4 %) impacté par la baisse des envois de colis par les particuliers.
- Les filiales numériques (Docaposte, LP11 et LPSAP) enregistrent une croissance organique de +29 millions d'euros pour un chiffre d'affaires qui s'élève à 472 millions d'euros. Cette croissance est portée par Docaposte (+34 millions d'euros) grâce notamment au développement des activités dans les Services de Confiance Numérique (SCN) et dans les Entreprises de Services Numériques (ESCN). A l'inverse, LP11 enregistre une décroissance organique de -6 millions d'euros liée essentiellement à la perte de clients sur sa filiale Marketshot.

- Les autres activités commerciales²² restent stables pour un chiffre d'affaires qui s'élève à 8 millions d'euros.

5.5.1.2 Activités et services pour compte de tiers

Des facturations pour compte de tiers en hausse de +156 millions d'euros pour s'établir à 1 738 millions d'euros, sous l'effet de l'augmentation des refacturations vers les charges non affectées de +111 millions d'euros au titre de l'évolution des dispositifs de fin de carrière et de la hausse des refacturations vers les branches sous l'effet de l'inflation qui pèse sur les charges.

5.5.2 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation après quote-part du résultat net des sociétés sous contrôle conjoint s'établit à + 136 millions d'euros, en baisse de -68 millions d'euros à périmètre et change constants par rapport au 30 juin 2022. Cette évolution s'explique principalement par la baisse de la marge commerciale.

5.6 Autres Secteurs

5.6.1 La Poste Immobilier

La Poste Immobilier regroupe la filiale Poste Immo et la Direction de l'Immobilier de La Poste « maison mère ».

(en millions d'euros)	2023.06	2022.06	Variation		Evolution à périmètre et change constants	
			vs N-1		vs N-1	
			(en M€)	(en %)	(en M€)	(en %)
Chiffre d'affaires	441	422	+20	+4,7	+5	+1,1
Charges opérationnelles courantes	-437	-398	-38	+9,6	-23	+5,8
Résultat de cession	3	1	+2	n.s.	+2	n.s.
Résultat d'exploitation avant quote part du résultat net des sociétés sous contrôle conjoint	8	24	-16	-68,4	-17	-69,3
Quote-part du résultat net des sociétés sous contrôle conjoint	0	0	-0	n.s.	-0	n.s.
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES QUOTE-PART DU RESULTAT NET DES SOCIETES SOUS CONTRÔLE CONJOINT	7	24	-17	-70,3	-17	-71,1

Le chiffre d'affaires du pôle Immobilier s'établit à 441 millions d'euros, en hausse de +20 millions d'euros par rapport à fin juin 2022, soit +4,7 %, dont +15 millions d'euros d'effet périmètre lié à l'acquisition de Multiburo. A périmètre et change constants, l'augmentation de +5 millions d'euros du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par la progression des loyers de +9 millions d'euros sous l'effet de l'application des coefficients d'indexation et par une diminution de -6 millions d'euros des prestations d'aménagement.

Le résultat d'exploitation après quote-part du résultat net des sociétés sous contrôle conjoint, s'élève à 7 millions d'euros, en baisse de -17 millions d'euros par rapport à fin juin 2022 à périmètre et change constants. Cette évolution s'explique essentiellement par un écart défavorable de -11 millions d'euros sur les provisions et une hausse de 3 millions d'euros des coûts de structure (informatique et dotations RH) à périmètre et change constants.

²² Chiffre d'affaires externe de Digiposte, de l'Identité Numérique et des commissions sur les clients externes du réseau

5.6.2 Supports et Structures

Le secteur Supports et Structures correspond aux coûts du siège, des directions et des services mutualisés ainsi que de la filiale de gestion de flotte de véhicules Véhiposte. Ces coûts font principalement l'objet de refacturations aux Branches.

	2023.06	2022.06	Variation	
			vs N-1	
(en millions d'euros)			(en M€)	(en %)
Chiffre d'affaires	670	640	+30	+4,7
Charges opérationnelles	-786	-733	-53	+7,2
Résultat d'exploitation avant quote-part du résultat net des sociétés sous contrôle conjoint	-116	-93	-23	+24,8
Quote-part du résultat net des sociétés sous contrôle conjoint	0	0	+0	-100,0
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES QUOTE-PART DU RESULTAT NET DES SOCIETES SOUS CONTRÔLE CONJOINT	-116	-93	-23	+24,8

Le chiffre d'affaires s'établit à 670 millions d'euros, en augmentation de 30 millions d'euros par rapport à fin juin 2022. Ce chiffre d'affaires est essentiellement composé d'une part des produits intragroupe résultant de la facturation des prestations fournies aux autres branches d'activité pour 623 millions d'euros et d'autre part des frais de siège groupe refacturés au titre des management fees pour 42 millions d'euros. Cette augmentation s'explique par la hausse des charges refacturées sous l'effet d'une part de mutualisations se traduisant par des transferts d'effectifs vers les Supports et Structures et d'autre part par l'inflation qui pèse sur les salaires et les charges.

Le résultat d'exploitation, après quote-part du résultat net des sociétés sous contrôle conjoint, est de -116 millions d'euros, soit -23 millions d'euros par rapport à fin juin 2022 qui s'explique essentiellement par la poursuite de l'engagement dans la transformation numérique du groupe La Poste (Intelligence Artificielle, Data, etc.).

5.6.3 Charges non affectées

	2023.06	2022.06	Variation	
			vs N-1	
(en millions d'euros)			(en M€)	(en %)
Coût net de la présence territoriale	-316	-278	-38	+13,7
Autres produits et charges opérationnelles	-24	77	-101	n.s.
RESULTAT D'EXPLOITATION	-340	-201	-139	+69,2

Les charges non affectées comprennent les coûts de la mission d'accessibilité du service universel postal, les coûts de la mission d'aménagement du territoire, l'abattement sur la fiscalité locale correspondant et les charges liées aux dispositifs de fin de carrière considérés comme transverses au groupe et donc non affectés aux branches, ainsi que la part non affectée de la compensation du service universel postal.

L'évolution de -139 millions d'euros du résultat d'exploitation par rapport à fin juin 2022 s'explique essentiellement par une augmentation des charges liées aux dispositifs de fin de carrière et dans une moindre mesure par l'augmentation du coût net de la présence territoriale.

6. Autres agrégats-clés du compte de résultat

6.1 Résultat financier

	Semestre clos le 30 juin			
	2023.06	2022.06	Variation vs n-1	
(en millions d'euros)			(en M€)	(en %)
Charge nette d'intérêt	-95	-99	+4	-4,2
Variation de 'juste valeur' y compris spread de crédit de la dette	12	-9	+21	n.s.
Coût de l'endettement financier net	-83	-108	+25	-23,1
Autres éléments du résultat financier	-27	8	-35	n.s.
RESULTAT FINANCIER	-111	-101	-10	+9,6

Le résultat financier se dégrade de 10 millions d'euros par rapport au 30 juin 2022. Il représente au total une charge de 111 millions d'euros avec un coût de l'endettement financier net de 83 millions d'euros en diminution de 25 millions d'euros et d'autres éléments du résultat financier pour un montant de -27 millions d'euros en variation défavorable de 35 millions d'euros.

La charge nette d'intérêts à 95 millions d'euros a diminué de 4 millions d'euros par rapport au premier semestre 2022. Cette diminution provient des effets conjugués de la hausse des charges d'intérêts sur emprunts obligataires du groupe (27 millions d'euros) plus que compensée par la hausse des produits de trésorerie (47 millions d'euros). La charge d'intérêts sur dettes de location financement, en hausse de 16 millions d'euros, atténuée en partie cette amélioration sous l'effet de la hausse des taux qui impacte progressivement le retraitement IFRS 16 des contrats de location financement.

La variation de juste valeur de la dette en option juste valeur et des dérivés adossés à cette dette, qui correspond à un produit de 12 millions d'euros au 30 juin 2023, s'améliore de 21 millions d'euros par rapport à fin juin 2022 sous l'effet de la composante taux d'un dérivé de change en GBP souscrit début 2022.

Les autres éléments du résultat financier (charge de 27 millions d'euros en 2023), augmentent de 35 millions d'euros par rapport à fin juin 2022. Cette augmentation provient notamment de la charge de désactualisation de la provision pour dispositifs de fin de carrière qui sous l'effet de la hausse des taux génère une charge de 20 millions d'euros à fin juin 2023 pour un produit de 2 millions d'euros au premier semestre 2022.

6.2 Résultat net part du groupe

Semestre clos le 30 juin

(en millions d'euros)	2023.06	2022.06	Variation		Evolution à périmètre et change constants	
		retraité IFRS17	vs n-1 (en M€)	vs n-1 (en %)	vs n-1 (en M€)	vs n-1 (en %)
Produits opérationnels	17 086	16 436	+650	+4,0	+509	+3,1
Charges opérationnelles	-15 929	-16 221	+292	-1,8	+455	-2,8
Résultat d'exploitation	1 158	216	+942	n.s.	+964	n.s.
Quote part de résultat des sociétés sous contrôle conjoint	9	20	-11	-56,2	-9	-47,2
REX après quote part du résultat net des sociétés sous contrôle conjoint	1 166	235	+931	n.s.	+955	n.s.
Résultat financier	-111	-101	-10	+9,6	-4	+3,9
Résultat courant avant impôt	1 056	134	+921	n.s.	+951	n.s.
Impôt sur le résultat	-455	962	-1 418	n.s.	-1 419	n.s.
Quote-part de résultat des autres sociétés mises en équivalence	-27	-33	+6	-16,9	+9	-24,3
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	573	1 063	-491	-46,1	-459	-43,5
Résultat net part du Groupe	461	919	-458	-49,9	-553	-60,8
Intérêts minoritaires	112	144	-32	-22,4	+94	+64,8

Le résultat net part du groupe s'établit à 461 millions d'euros à fin juin 2023 en baisse de 458 millions d'euros par rapport à fin juin 2022. Après retraitement des effets périmètre et change (94 millions d'euros), il baisse de 553 millions d'euros.

Les effets périmètre (103 millions d'euros) sont principalement liés à la prise de contrôle de CNP Assurances par le groupe (109 millions d'euros en quote-part des intérêts minoritaires). Les effets change demeurent au global limités à -9 millions d'euros.

La principale composante de cette évolution est portée par le résultat d'exploitation après quote-part du résultat net des sociétés sous contrôle conjoint, qui est en croissance organique de 955 millions d'euros principalement sous l'effet d'un ensemble d'événements non récurrents significatifs survenus au premier semestre 2023 et au premier semestre 2022 pour un solde net de 788 millions d'euros, dont la décomposition est la suivante :

- Dépréciation au premier semestre 2022 de 912 millions d'euros des actifs de l'UGT Courrier de La Poste en lien avec des perspectives économiques défavorables ;
- Dépréciation au premier semestre 2022 pour un montant de 157 millions d'euros de l'écart d'acquisition et des immobilisations corporelles et incorporelles de la filiale DPD Russie qui fait l'objet d'un projet de cession et dont l'ensemble des actifs et passifs ont été classés en actifs et passifs destinés à être cédés ;
- Dépréciation au premier semestre 2023 de la société Stuart pour un montant global de 134 millions d'euros motivé par l'accumulation de pertes depuis son acquisition et la difficulté à envisager un retournement financier à un horizon raisonnable ;
- Dépréciation et enregistrement de provisions pour risques portant les structures URBV au premier semestre 2023 pour un montant global de 45 millions d'euros motivé par un

important décalage dans la mise en place des zones à faible émissions (ZFE) ne permettant pas d'envisager un retour aux résultats positifs à court terme et dans la configuration actuelle ;

- Enregistrement au cours du premier semestre 2023 d'une charge opérationnelle nette de 162 millions d'euros consécutive à une procédure judiciaire toujours en cours sur des sujets fiscaux et sociaux relatifs à des prestations de sous-traitance impliquant une filiale italienne de Geopost sur des faits antérieurs à la prise de contrôle par le groupe La Poste ;
- Reprise d'une provision, devenue sans objet à la suite d'un arrêt de la cour de cassation rendu le 28 juin 2023, d'un montant de 33 millions portant sur un litige 'image chèque' ;
- Impact de la réforme des retraites 2023 sur le groupe estimé à -266 millions d'euros ;
- Reprise en 2023 d'une provision de 293 millions d'euros consécutive à la suppression un avantage postérieur à l'emploi au bénéfice des retraités de La Poste.

Retraité de ces éléments, le résultat d'exploitation après quote-part du résultat net des sociétés sous contrôle conjoint, est en progression intrinsèque de 167 millions d'euros.

La charge d'impôt sur le résultat est en hausse organique de 1 419 millions d'euros, dont 1 180 millions d'euros avaient été générés par des événements comptables du premier semestre 2022 :

- Enregistrement d'un produit d'impôts différés de 1 005 millions d'euros consécutif au rachat des intérêts minoritaires de CNP Assurances qui permettait d'envisager l'entrée de cette société dans le groupe d'intégration fiscale de La Poste à compter de l'exercice 2023 améliorant de manière très significative ses prévisions de résultat fiscal. Ainsi, sur la base des meilleures prévisions à date, le déficit reportable du groupe d'intégration fiscale pouvait alors être absorbé dans un délai inférieur à 5 ans. En conséquence le groupe avait reconnu dans les comptes de l'exercice 2022 l'intégralité des impôts différés actifs au titre du déficit reportable ainsi que les impôts différés au titre des autres différences temporaires lorsqu'il était prévu que celles-ci se dénoueraient dans un délai de 10 ans ;
- L'enregistrement d'un produit de 230 millions d'euros induit par la dépréciation des actifs du courrier maison mère pour un montant de 912 millions d'euros ;
- Impact IS des reprises sur provision sur la suppression des avantages postérieurs à l'emploi et sur la charge induite par la réforme des retraites pour un montant de + 55 millions d'euros.

Retraité de ces événements comptables du premier semestre 2022, la charge d'impôt du groupe augmente de 239 millions d'euros.

Le résultat financier qui représente une charge de 111 millions d'euros, se dégrade de 10 millions d'euros par rapport à 2022 (-4 millions d'euros à périmètre et change constants).

La quote-part de résultat des autres sociétés mises en équivalence s'établit à -27 millions d'euros en variation favorable de 9 millions d'euros, l'amélioration organique provenant essentiellement de la participation du groupe au sein de la société Ninja van (détenue par GEOPOST).

Enfin, la part de résultat net revenant aux intérêts minoritaires, diminue de 32 millions d'euros sous l'effet notamment de la baisse des résultats de Geopost en Italie. A périmètre et change constants, elle augmente de 94 millions d'euros (118 millions hors incidence du litige fiscal sur la quote-part des intérêts minoritaires de la filiale italienne de Geopost).

Hors éléments non récurrents, le résultat net part du groupe baisse intrinsèquement de 185 millions d'euros.

7. Endettement et solidité financière

Les tableaux présentés ci-dessous sont aménagés pour prendre en compte la coexistence d'activités bancaires et d'activités industrielles et commerciales au sein d'un même groupe et donner une appréciation plus économique de leur contribution respective à la génération de trésorerie du groupe. La Poste, en tant que maison mère du groupe, assure en effet le financement des activités industrielles et commerciales et les besoins en fonds propres de La Banque Postale. Dans ce cadre, La Banque Postale, bien que consolidée par intégration globale, est appréhendée ci-dessous au travers des dividendes qu'elle distribue à sa maison mère, considérés comme les flux de trésorerie qui restent disponibles pour le groupe, une fois satisfaites les obligations réglementaires en termes de fonds propres.

Ainsi, la dette nette du groupe ne prend pas directement en compte La Banque Postale pour laquelle ce concept n'est pas pertinent. La dette nette du groupe varie donc essentiellement en fonction des éléments suivants :

- La capacité des activités industrielles et commerciales à dégager des flux de trésorerie disponibles excédentaires (Excédent brut d'exploitation, variation du besoin en fonds de roulement, investissements et croissance externe éventuelle) ;
- Les dividendes versés par La Banque Postale à La Poste (dont les coupons des titres hybrides ATI) ou provenant des entités mises en équivalence et inversement les augmentations de capital éventuelles dans ces entités ;
- La charge d'impôt sur les sociétés résultant notamment du groupe d'intégration fiscale constitué entre La Poste et ses filiales ;
- Le coût des capitaux employés par La Poste, mesuré au travers des intérêts versés sur la dette nette et des dividendes versés à ses actionnaires.

7.1 Free Cash-Flow

Le free cash-flow généré par le groupe à fin juin 2023 est de -128 millions d'euros. Il baisse de 1 258 millions d'euros par rapport à fin juin 2022 dont -1 256 millions liés au rattrapage au premier semestre 2022 de dividendes sur années antérieures par La Banque Postale.

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin			
	2023.06	2022.06	Variation	
			vs n-1 (en M€)	(en %)
Excédent Brut d'Exploitation	628	1 221	-593	-48,6
Dividendes reçus des SME	498	1 553	-1 055	-67,9
Provisions RH hors dispositifs de fin de carrière	354	10	+344	n.s.
EBITDA Ajusté	1 480	2 784	-1 304	-46,8
Variation BFR	-472	-641	+168	-26,3
Achats d'actifs corporels et incorporels	-638	-498	-140	+28,1
Cessions d'actifs corporels et incorporels	33	48	-15	-30,8
Intérêts financiers nets versés (Hors IFRS 16)	-28	-56	+28	-49,5
Impôts sur les bénéfices	-34	-75	+42	-55,4
CICE Imputé / Généré	-0	0	-0	n.s.
Remboursement des passifs de location	-420	-396	-24	+6,0
Charge d'intérêts sur passifs de location	-49	-36	-14	+38,3
FREE CASH-FLOW	-128	1 130	-1 258	n.s.

7.1.1 EBITDA ajusté

L'EBITDA ajusté est de 1 480 millions d'euros à fin juin 2023. Il baisse de 1 304 millions d'euros principalement sous l'effet d'un écart défavorable sur les dividendes reçus des SME de 1 055 millions d'euros (versement au cours du premier semestre 2022 d'un rattrapage de dividendes sur années antérieures par La Banque Postale pour un montant de 1 256 millions d'euros) et d'une baisse de l'excédent brut d'exploitation de 593 millions d'euros (branche Services – Courrier – Colis à -155 millions d'euros et branche Geopost à -228 millions d'euros) induite par la poursuite de la baisse des volumes du courrier et amplifiée par l'enregistrement d'une amende subie par GEOPOST en Italie.

Les provisions RH hors dispositifs de fin de carrière sont en évolution favorable de 344 millions d'euros dont 293 millions d'euros en lien avec une reprise de provision consécutive à la suppression, à compter du 1^{er} janvier 2024, un avantage postérieur à l'emploi au bénéfice des retraités de La Poste et qui a été supprimé pour mitiger les effets de l'évolution des régimes de retraite en France et leur impact sur les comptes du groupe.

7.1.2 Achats d'actifs corporels et incorporels

Les décaissements de trésorerie sur achats d'actifs corporels et incorporels augmentent de 140 millions d'euros par rapport au premier semestre 2022 pour s'établir à 638 millions d'euros. Cette augmentation est composée d'une augmentation des investissements réalisés de 70 millions d'euros et d'une variation des dettes de fournisseurs d'immobilisations en écart défavorable de 70 millions d'euros.

	Semestre clos le 30 juin			
	2023.06	2022.06	Variation	
			vs n-1	
(en millions d'euros)			(en M€)	(en %)
Services - Courrier - Colis	-115	-94	-21	+21,8
Geopost	-188	-184	-5	+2,5
Grand Public Numérique	-75	-45	-30	+67,6
Immobilier	-161	-94	-67	+71,5
Supports & Autres	-99	-81	-17	+21,2
Achat d'actifs incorporels et corporels	-638	-498	-140	+28,1
Variation des fournisseurs d'immobilisations	96	25	+70	n.s.
INVESTISSEMENTS REALISES HORS BANQUE	-542	-473	-70	+14,7

Les achats d'actifs incorporels et corporels concernent :

- Branche Services-Courrier-Colis : 115 millions d'euros, en augmentation de 21 millions d'euros dont 15 millions d'euros sur l'activité Courrier, 6 millions d'euros sur les filiales Courrier. Les investissements réalisés demeurent globalement stables, l'essentiel de la baisse en flux de trésorerie provenant de la variation des fournisseurs d'immobilisations ;
- Branche Geopost : 188 millions d'euros, en augmentation de 5 millions d'euros. Les projets de l'année 2023 se concentrent sur le développement de la capacité de traitement de la livraison, l'élargissement du réseau de distribution et le développement des nouveaux services. Les projets les plus importants concernent la construction des dépôts au UK et le déploiement de consignes en France et en Pologne ;
- Branche Grand Public Numérique : 75 millions d'euros, en augmentation de 30 millions d'euros. Les investissements dans les technologies et solutions du numérique se poursuivent en cohérence avec le plan stratégique et portent sur de l'innovation en matière de data, d'identité numérique ou de solutions dans le domaine de la Santé ;
- Pôle Immobilier : 161 millions d'euros, en augmentation de 67 millions d'euros. Les investissements accompagnent les branches et les projets menés par le groupe, tels que la modernisation des bureaux de poste et le développement de la logistique urbaine
- Supports et autres : 99 millions d'euros en augmentation de 17 millions d'euros, du fait notamment d'une reprise des livraisons de véhicules après une période de forte tension sur le marché et d'une hausse des investissements informatiques.

7.1.3 Cessions d'actifs corporels et incorporels.

Les cessions d'actifs corporels et incorporels s'élèvent à 33 millions d'euros en baisse de 15 millions d'euros par rapport au premier semestre 2022, marquée par une baisse des volumes de cession du pôle immobilier de 20 millions d'euros.

7.1.4 Autres éléments du Free Cash-Flow

La variation de besoin en fonds de roulement qui génère au premier semestre 2023 un flux de trésorerie négatif de 472 millions d'euros est en écart favorable de 168 millions d'euros par rapport au premier semestre 2022. Cet écart, favorable, provient principalement de l'enregistrement par GEOPOST d'une dette vis-à-vis de l'Etat italien pour un montant de 137 millions d'euros dans le cadre d'un litige.

Les flux de trésorerie générés par les impôts qui représentent un versement de trésorerie de 34 millions d'euros sont en écart favorable de 42 millions d'euros par rapport au premier semestre 2022.

La hausse des remboursements de passifs de location (24 millions d'euros) et de la charge d'intérêt sur passifs de location (14 millions d'euros) résulte notamment d'une hausse des dettes de location financées de 80 millions d'euros par rapport à juin 2022 principalement portée par Geopost.

7.2 Variation de la dette nette

La dette nette du groupe s'établit à 11 314 millions d'euros à fin juin 2023, en augmentation de 1 124 millions d'euros au premier semestre avec pour principaux éléments de variation, un Free-cash-flow négatif de 128 millions d'euros, auquel s'ajoutent le solde net des opérations de croissance externe (433 millions d'euros), les dividendes versés (129 millions d'euros), en complément des 316 millions d'euros versés en actions nouvelles via une augmentation de capital social, et la neutralisation du solde des provisions RH hors DFC inclus dans le calcul du free cash-flow (-354 millions d'euros).

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin			
	2023.06	2022.06	Variation	
			vs n-1 (en M€)	(en %)
Free cash-flow	-128	1 130	-1 258	n.s.
Dividendes versés	-129	-439	+310	-70,7
Croissance externe et actifs financiers nets	-433	-615	+182	-29,6
Variation des dettes de location financement	-50	-79	+29	-36,2
Variation des ICNE sur instruments financiers	-17	-7	-10	n.s.
Augm. / Réduc. Capital	0	3	-3	-85,7
Financement perpétuel	0	0	+0	-
Incidence des Var. périmètre et change sur dette	-9	-9	+0	-1,6
Neutralisation Prov RH hors DFC	-354	-10	-344	n.s.
Autres éléments du flux de trésorerie des opérations	-41	-1	-40	n.s.
Autres éléments de variation de la dette nette	37	-15	+52	n.s.
Var. Dette Nette	-1 124	-41	-1 082	n.s.
Dette nette à l'ouverture	10 191	10 233	-42	-0,4
Dette nette Clôture (Publié)	11 314	10 274	+1 040	+10,1

7.2.1 Incidence des opérations de croissance externe et achats d'actifs financiers sur la dette nette du groupe

Le solde net des flux liés à la croissance externe et aux mouvements sur actifs financiers est de 433 millions d'euros, en baisse de 182 millions d'euros par rapport au premier semestre 2022, avec pour composantes les éléments suivants :

- Acquisitions de filiales sous déduction de la trésorerie acquise pour un montant de 344 millions d'euros,
- Acquisitions d'actifs financiers pour un montant de 67 millions d'euros,
- Achats d'intérêts minoritaires pour un montant de 27 millions d'euros,
- Cessions d'actifs financiers pour un montant de 5 millions d'euros.

L'essentiel de la croissance externe a été réalisé par la branche Grand Public et Numérique pour un montant global de 359 millions d'euros correspondant notamment aux acquisitions des sociétés Maincare (98%) et Thiqa (80%). Dans une moindre mesure, les opérations de croissance externe de la branche Geopost ont atteint un montant global de 47 millions d'euros pour le premier semestre 2023.

7.2.2 Dividendes versés par le groupe en 2023

Le groupe a versé en 2023 un montant global de 129 millions d'euros au titre des dividendes. Ce montant se décompose de la manière suivante :

- 105 millions d'euros versés aux actionnaires en numéraire, 69 millions d'euros pour la Caisse des Dépôts et 36 millions d'euros pour l'Etat, complétés par un versement en actions via une augmentation de capital social pour un montant de 316 millions d'euros (non cash),
- 0 million d'euros versés aux actionnaires minoritaires du groupe,
- 23 millions d'euros inscrits en dividendes versés et correspondant à la rémunération de titres subordonnés hybrides perpétuels souscrits en 2018 et inscrits aux fonds propres du groupe.

7.3 Variation de la trésorerie

La trésorerie du groupe à fin juin 2023 a diminué de 565 millions d'euros. Elle atteint ainsi 3 972 millions d'euros, pour une position à l'ouverture de l'exercice de 4 537 millions d'euros.

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin			
	2023.06	2022.06	Variation	
			(en M€)	(en %)
			vs n-1	
Free cash-flow	-128	1 130	-1 258	n.s.
Dividendes versés	-129	-439	+310	-70,7
Croissance externe et actifs financiers nets	-433	-615	+182	-29,6
Encaissements provenant des nouveaux emprunts	2 018	720	+1 298	n.s.
Remboursement des emprunts (Hors passifs de location)	-1 391	-576	-815	n.s.
Augm. / Réduc. Capital	0	3	-3	-85,7
Financement perpétuel	0	0	+0	-
Var actifs financiers de gestion de trésorerie	281	-130	+410	n.s.
Autres flux liés aux opérations de financement	-57	-28	-28	+99,9
Effet change et changement de méthode	6	-2	+8	n.s.
Flux de trésorerie intragroupe	-337	58	-396	n.s.
Neutralisation Prov RH hors DFC	-354	-10	-344	n.s.
Autres éléments du flux de trésorerie des opérations	-41	-1	-40	n.s.
Variation de la Trésorerie	-565	111	-676	n.s.
Trésorerie à l'ouverture	4 537	2 895	+1 642	+56,7
Trésorerie à la clôture	3 972	3 006	+966	+32,1

Cette variation de trésorerie provient principalement des éléments suivants :

- Une consommation de trésorerie de 1 043 millions d'euros issue du solde net du Free cash-flow généré net des provisions RH hors dispositifs de fin de carrière, des dividendes versés, des augmentations de capital versées et de la consommation de trésorerie liée aux opérations de croissance externe et achats d'actifs financiers.
- Une hausse nette de trésorerie de 627 millions d'euros provenant des encaissements liés aux nouveaux emprunts et aux remboursements des emprunts hors IFRS 16 :
 - o Emission obligataire de 1 500 millions d'euros composée d'une première tranche de 650 millions d'euros à échéance juin 2030 et d'une seconde tranche de 850 millions d'euros à échéance juin 2035. Cette émission obligataire a été complétée par un abondement de 150 millions d'euros assorti d'un prime d'émission de 49 millions d'euros.
 - o Remboursement d'un emprunt obligataire émis en 2003 pour un montant de 1 000 millions d'euros.

- Encours des billets de trésorerie stable à 150 millions d'euros à fin juin 2023 avec des tombées de billets de trésorerie de 375 millions d'euros compensées par des émissions pour un montant identique.
- Un flux de trésorerie intragroupe de 337 millions d'euros correspondant à l'évolution de la situation financière nette envers La Banque Postale et principalement due à l'évolution du solde des comptes courants de La Poste SA à La Banque Postale à 406 millions d'euros à fin juin 2023 pour une position à 67 millions d'euros fin 2022, à laquelle il convient d'ajouter une variation de la dette vis-à-vis de La Banque Postale au titre de la position globale des dettes /créances intragroupe de -3 millions d'euros ainsi qu'une variation des emprunts émis auprès de La Banque Postale pour un montant de +9 millions d'euros,
- Une diminution de trésorerie provenant des mouvements sur actifs financiers de gestion de trésorerie de 281 millions d'euros, liée à l'émission de divers placements à plus de trois mois,
- Une diminution induite par les autres flux liés aux opérations de financement de 57 millions d'euros.

7.4 Dette brute

L'endettement brut du groupe a augmenté de 596 millions d'euros au cours du premier semestre 2023. Il est désormais de 16 029 millions d'euros.

Le détail de l'endettement brut est présenté ci-dessous :

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin			
	2023.06	2022.12	Variation	
			(en M€)	(en %)
			vs n-1	
			(en M€)	(en %)
Obligations	11 047	10 468	+579	+5,5
Obligations Court terme	0	1 004	-1 004	-100,0
Obligations Moyen et long terme	11 047	9 464	+1 583	+16,7
Bons La Poste	51	51	-0	-0,7
Bons La Poste Court terme	51	51	-0	-0,7
Bons La Poste Moyen et Long terme	0	0	+0	-
Billets de trésorerie	150	150	+0	+0,0
Billets de trésorerie Court terme	150	150	+0	+0,0
Billets de trésorerie Moyen et Long terme	0	0	+0	-
Dépôts et cautionnements reçus	63	85	-22	-25,4
Dépôts et cautionnements reçus Court terme	20	36	-16	-44,0
Dépôts et cautionnements reçus Moyen Long terme	43	48	-5	-11,3
Intérêts courus	88	89	-1	-1,2
Intérêts courus	88	89	-1	-1,2
Dette subordonnée	459	468	-9	-1,8
Passifs de location	3 919	3 869	+50	+1,3
Passifs de location Court terme	872	766	+105	+13,7
Passifs de location Moyen Long terme	3 047	3 102	-55	-1,8
Autres hors passifs de location	251	252	-1	-0,4
Autres Court terme	110	99	+11	+11,3
Autres Moyen Long terme	142	154	-12	-7,9
ENDETTEMENT BRUT	16 029	15 432	+596	+3,9
Endettement Brut Court terme	1 291	2 196	-905	-41,2
Endettement Brut Moyen Long terme	14 738	13 236	+1 502	+11,3

La dette obligataire du groupe à fin juin 2023 (11 047 millions d'euros, hors emprunts hybrides et y compris green bond) est constituée de 15 lignes obligataires à taux fixe d'origine, « variabilisés » pour certains, puis « refixés » le cas échéant en fonction des anticipations de remontée des taux.

Les principaux mouvements enregistrés au cours du premier semestre 2023 portent sur la dette obligataire qui augmente de 579 millions d'euros à la suite d'une part d'une émission obligataire réalisée en juin en deux tranches de 650 millions d'euros et de 850 millions d'euros, complétée par un abondement de souche obligataire réalisée en avril pour un montant de 150 millions d'euros (avec une prime d'émission de 49 millions d'euros) et le remboursement d'un emprunt de 1 000 millions d'euros émis en 2003 et arrivé à échéance en juin 2023.

La dette subordonnée, valorisée à 459 millions d'euros à fin juin 2023 (pour une valeur nominale de 500 millions de dollars US swappée en euros) diminue de 9 millions d'euros sous l'effet de l'évolution du change euro / dollar US.

Les passifs de location (3 919 millions d'euros) ont augmenté de 50 millions d'euros au cours du premier semestre 2023, avec en particulier une hausse de 103 millions d'euros pour GEOPOST en lien avec le développement de son activité opérationnelle et une baisse de 48 millions d'euros pour La Poste Immobilier.

L'encours des billets de trésorerie est demeuré stable à 150 millions d'euros.

On notera également une diminution des dépôts et cautionnements reçus pour un montant de 22 millions d'euros.

7.5 Dette nette

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin			
	2023.06	2022.12	Variation	
			(en M€)	(en %)
			vs n-1	
			(en M€)	(en %)
Dette brute à la clôture	16 029	15 432	+596	+3,9
Trésorerie	-3 972	-4 537	+565	-12,5
Autres éléments d'actif	-742	-704	-38	+5,3
ENDETTEMENT NET FIN DE PERIODE	11 314	10 191	+1 124	+11,0

L'endettement net du groupe s'élève à 11 314 millions d'euros au 30 juin 2023. Il augmente de 1 124 millions d'euros au cours du premier semestre 2023.

Les autres éléments d'actifs qui s'élèvent à -742 millions d'euros sont essentiellement constitués des éléments suivants :

- Dérivés actifs associés à la dette avec une juste valeur de 28 millions d'euros, en baisse de 16 millions d'euros,
- Placements à échéance supérieurs à trois mois à l'origine pour un montant de 303 millions d'euros, qui sont en hausse de 278 millions d'euros par rapport à décembre 2022,
- Situation financière nette envers La Banque Postale en position créditrice de 403 millions d'euros pour une position créditrice de 66 millions d'euros à fin décembre 2022.

7.6 Capitaux propres et structure financière

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin			
	2023.06	2022.12	Variation	
		retraité IFRS17	vs n-1	
			(en M€)	(en %)
Capitaux Propres Part du Groupe (ouverture)	21 381	21 891	-510	-2,3
Augmentation de capital	316	120	196	n.s.
Résultat net part du Groupe	461	1 011	-550	-54,4
Distribution de dividendes	-421	-529	108	-20,4
Rémunération de titres hybrides subordonnés perpétuels	-85	-144	59	-40,9
Rés. Recyclables et non recyclables	523	-1 869	2 391	n.s.
Ecart de conversion	212	255	-44	-17,1
Écarts actuariels	-24	99	-123	n.s.
Transactions avec les intérêts minoritaires	-65	633	-698	n.s.
Autres éléments	7	-87	94	n.s.
Capitaux Propres Part du Groupe (clôture)	22 305	21 381	923	+4,3
Intérêts minoritaires	8 356	8 087	270	+3,3
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (CLOTURE)	30 661	29 468	+1 193	+4,0

Les capitaux propres part du groupe s'élevaient à 22 305 millions d'euros à fin juin 2023 en augmentation de 923 millions d'euros. Cette augmentation est principalement due à l'augmentation des réserves recyclables et non recyclables pour 523 millions d'euros essentiellement portée par CNP Assurances, au résultat net part du groupe (+461 millions d'euros) ainsi qu'aux écarts de conversion (+212 millions d'euros).

La distribution de dividendes de 421 millions d'euros a été faite en numéraire pour 105 millions d'euros et par augmentation de capital pour 316 millions d'euros.

Les intérêts minoritaires s'élevaient à 8 356 millions d'euros, en augmentation de 270 millions d'euros principalement chez La Banque Postale et CNP Assurances.

7.7 Notation financière

Les notations financières de La Poste, de La Banque Postale et de CNP Assurances restent inchangées à l'issue du premier semestre 2023.

Notation de La Poste

Société	Agences	Notation long terme	Notation court terme	Perspective	Dernière révision
La Poste	Fitch Ratings	A+	F1+	Stable	5 décembre 2022
	Standard and Poor's	A+	A-1	Négative	7 décembre 2022

Notation de La Banque Postale

Société	Agences	Notation long terme	Notation court terme	Perspective	Dernière révision
La Banque Postale	Fitch Ratings	A	F1+	Stable	19 décembre 2022
	Moody's	A2	P1	Stable	26 juillet 2022
	Standard and Poor's	A+	A-1	Négative	7 décembre 2022

Notation de CNP Assurances

Société	Agences	Notation long terme	Perspective	Dernière révision
CNP Assurances	Fitch Ratings	A+	Stable	21 octobre 2022
	Moody's	A1	Stable	13 juin 2023
	Standard and Poor's	A+	Négative	7 décembre 2022

8. Perspectives et événements post clôture

8.1 Perspectives

Les perspectives économiques mondiales restent incertaines compte tenu des événements géopolitiques. Néanmoins certains indicateurs semblent prendre le chemin d'une stabilisation, notamment l'inflation qui commence à reculer et les taux d'intérêts qui ont cessé leur brutale remontée. Les conséquences des mouvements de 2022 se font toutefois encore sentir dans l'économie en 2023.

Dans ce contexte, le groupe va poursuivre le déploiement de son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous » dans un objectif de croissance rentable et responsable en France et à l'international :

- Défendre le socle en confortant et adaptant les activités cœur et historiques du groupe (le Courrier, le Réseau, les missions de service public),
- Accélérer les moteurs de croissance que constituent la logistique et la bancassurance en s'adaptant aux tendances de marché et en maximisant leur performance financière,
- Construire la croissance de demain autour de la confiance numérique et des services de proximité humaine,
- Renforcer notre exigence de rentabilité et de taille critique en s'appuyant sur le développement commercial et la croissance externe quand cela est opportun.

En 2023, La Poste va poursuivre sa transformation au service de tous. La Poste restera un groupe engagé qui contribue aux mouvements du monde et apporte des réponses aux besoins de la société dans ses transitions écologiques, numériques, territoriales ou démographiques.

8.2 Evènements post-clôture

Néant.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

SOMMAIRE

COMPTES CONSOLIDÉS

Compte de résultat	60
État du résultat global	61
Bilan	62
Variation des capitaux propres	64
Tableau des flux de trésorerie	67

GENERALITES

Note 1	Événements significatifs du semestre	68
Note 2	Base de préparation et méthodes comptables	71
Note 3	Information sectorielle	80

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 4	Chiffre d'affaires	82
Note 5	Produit net bancaire	82
Note 6	Achats et autres charges	83
Note 7	Charges de personnel et effectifs	83
Note 8	Autres charges et produits opérationnels	84
Note 9	Résultat financier	85
Note 10	Impôts sur le résultat	86

NOTES SUR LE BILAN

Note 11	Écarts d'acquisition (goodwill)	87
Note 12	Immobilisations incorporelles et corporelles	89
Note 13	Contrats de location (preneur)	90
Note 14	Sociétés mises en équivalence	92
Note 15	Autres actifs des activités industrielles et commerciales	93
Note 16	Actifs spécifiques des activités bancaires et d'assurance	94
Note 17	Provisions pour risques et charges	95
Note 18	Emprunts obligataires et autres dettes financières	96
Note 19	Dettes nettes du groupe	98
Note 20	Avantages du personnel	99
Note 21	Dettes fournisseurs et autres dettes	99
Note 22	Passifs spécifiques des activités bancaires et d'assurance	100

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Note 23	Informations complémentaires sur les instruments financiers	101
Note 24	Transactions avec les parties liées	103
Note 25	Engagements hors bilan et passifs éventuels	103
Note 26	Événements postérieurs à la clôture	103
Note 27	Exposition au risque de crédit	104
Note 28	Contrats d'assurance	110

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	NOTE	S1 2023	S1 2022 (a)	2022 (a)
Chiffres d'affaires des activités commerciales	4	13 246	13 312	27 102
Produit net bancaire	5	3 840	3 124	6 185
Produits opérationnels		17 086	16 436	33 287
Achats et autres charges	6	(7 624)	(7 314)	(15 623)
Charges de personnel	7	(6 794)	(6 670)	(13 487)
Impôts et taxes	8	(363)	(269)	(393)
Amortissements, provisions et pertes de valeur	8	(1 419)	(2 260)	(3 777)
Autres charges et produits opérationnels	8	295	225	549
Résultat des cessions d'actifs		(24)	67	35
Charges opérationnelles nettes		(15 929)	(16 221)	(32 696)
Quote-part de résultat des sociétés sous contrôle conjoint	14	9	20	33
Résultat d'exploitation		1 166	235	624
Coût de l'endettement financier net	9.1	(84)	(109)	(214)
Autres éléments du résultat financier	9.2	(27)	8	7
Résultat financier	9	(111)	(101)	(207)
Quote-part de résultat des autres sociétés mises en équivalence	14	(27)	(33)	(87)
Résultat avant impôt		1 028	101	330
Impôt sur le résultat	10	(455)	962	952
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		573	1 063	1 282
Part des minoritaires		112	144	271
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		461	919	1 011

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>Montants nets d'impôt (en millions d'euros)</i>	S1 2023	S1 2022 (a)	2022 (a)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	573	1 063	1 282
ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES			
Éléments recyclables	(559)	1 894	597
Variation des résultats latents sur instruments financiers <i>Reclassement en résultat net de l'exercice</i>	2 177 786	(17 991) 816	(24 567) 1 887
Écart de conversion <i>Reclassement en résultat net de l'exercice</i>	470	942	615
Quote part des autres éléments recyclables du résultat global des sociétés mises en équivalence	(16)	57	27
Réévaluation des contrats d'assurance et réassurance	(3 190)	18 886	24 522
Éléments non recyclables	1 533	(2 796)	(1 980)
Écarts actuariels sur avantages du personnel	(16)	127	99
Variation du risque de crédit associé aux passifs financiers désignés à la juste valeur	5	16	4
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres (hors titres cédés durant l'exercice)	1 553	(2 957)	(2 141)
Quote part des autres éléments non recyclables du résultat global des sociétés mises en équivalence	(8)	16	57
Réévaluation des contrats d'assurance avec éléments de participation directe	(1)	2	1
Total éléments du résultat global comptabilisés en capitaux propres (nets d'impôts)	974	(902)	(1 383)
RESULTAT GLOBAL	1 547	161	(101)
Résultat global part des minoritaires	375	432	402
RÉSULTAT GLOBAL PART DU GROUPE	1 172	(271)	(503)

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	NOTE	30/06/2023	31/12/2022 (a)	01/01/2022 (a)
Écarts d'acquisition	11	5 342	5 092	4 464
Immobilisations incorporelles	12	5 664	5 329	5 220
Immobilisations corporelles	12	6 591	6 582	6 792
Droits d'utilisation	13	3 426	3 426	3 700
Participations dans les sociétés mises en équivalence	14	1 993	2 041	1 908
Autres actifs financiers non courants	15	647	591	500
Impôts différés actifs		1 770	2 310	165
Actifs non courants		25 433	25 371	22 749
Stocks et encours	15	242	207	190
Créances clients et autres créances	15	5 707	5 504	5 555
Autres actifs financiers courants	15	404	702	436
Créance d'impôt sur les bénéfices		942	983	650
Autres comptes de régularisation - Actif		221	121	118
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	3 972	4 537	2 895
Actifs destinés à être cédés		50	62	200
Actifs courants		11 538	12 116	10 044
Caisse, banques centrales	16	52 674	39 355	50 812
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	16	215 961	206 845	209 880
Instruments dérivés de couverture	16	1 078	1 139	1 022
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	16	206 667	210 408	249 846
Titres au coût amorti	16	32 549	27 193	23 480
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	16	72 159	70 614	69 823
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	16	127 414	126 109	121 117
Écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	16	648	721	101
Contrats d'assurance émis - Actif	16	1 593	1 506	1 390
Contrats de réassurance détenus - Actif	16	8 729	8 221	11 521
Autres actifs financiers et comptes de régularisation	16	14 937	9 318	6 875
Immeubles de placement	16	6 778	6 809	3 832
Actifs spécifiques des activités bancaires et d'assurance		741 187	708 238	749 699
TOTAL ACTIF		778 158	745 725	782 492

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	NOTE	30/06/2023	31/12/2022 (a)	01/01/2022 (a)
Capital social et prime d'émission		7 104	6 788	6 668
Réserves		18 194	16 127	15 843
Réserves recyclables sur instruments financiers et contrats d'assurance / réass.		(4 010)	(2 905)	(2 275)
Réserve de conversion		(188)	(384)	(571)
Titres subordonnés hybrides perpétuels		744	744	744
Résultat de l'exercice part du Groupe		461	1 011	1 482
Capitaux propres part du Groupe		22 305	21 381	21 891
Intérêts minoritaires		8 356	8 087	12 225
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		30 661	29 468	34 116
Emprunts obligataires et dettes financières ^(b)	18.1	12 110	11 564	10 149
Passifs de location ^(b)	18.1	3 919	3 869	3 760
Provisions pour risques et charges ^(b)	17	924	885	816
Avantages du personnel ^(b)	20	2 430	2 687	3 157
Impôts différés passifs (non courant)		1 582	1 663	1 839
Dettes fournisseurs et autres dettes ^(b)	21	9 803	9 950	9 130
État - Impôt sur les bénéfices (courant)		250	317	199
Autres comptes de régularisation - Passif (courant)		341	180	233
Passifs destinés à être cédés (courant)		27	47	0
Passifs non-courants		18 213	17 045	17 032
Passifs courants		13 173	14 117	12 251
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	22	18 562	13 359	4 253
Instruments dérivés de couverture	22	2 444	2 371	333
Dettes envers les banques centrales, les étab. de crédit et assimilés	22	34 333	44 009	46 309
Dettes envers la clientèle	22	233 061	215 712	218 668
Dettes représentées par un titre	22	38 868	29 052	21 693
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	22	242	294	422
Contrats d'assurance émis et de réassurance détenus	22	372 934	364 613	411 650
Autres passifs financiers et comptes de régularisation	22	6 242	6 480	5 469
Provision épargne logement	22	101	106	186
Dettes subordonnées	22	9 324	9 099	10 110
Passifs spécifiques des activités bancaires et d'assurance		716 111	685 095	719 093
TOTAL PASSIF		778 158	745 725	782 492
<i>(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17</i>				
<i>(b) Dont part courante :</i>				
Emprunts obligataires et dettes financières		419	1 430	541
Passifs de location		872	766	741
Provisions pour risques et charges		760	700	677
Avantages du personnel		706	729	754
Dettes fournisseurs et autres dettes		9 798	9 948	9 106

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS 2023

1^{er} semestre 2023

Montants nets d'impôt (en millions d'euros)	Capital social et prime d'émission	Résultat net non affecté	Réserves de conversion	Réserves recyclables sur instruments financiers	Réserves recyclables sur contrats d'assurance et réassur.	Titres subordonnés hybrides perpétuels	Autres réserves	TOTAL PART DU GROUPE	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2022 publiés	6 788	1 203	(422)	(3 301)		744	12 534	17 546	7 767	25 313
Effet lié à la 1 ^{ère} application d'IFRS 17 ^(c)		(192)	38	(24 312)	24 708		3 593	3 835	320	4 155
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2022	6 788	1 011	(384)	(27 613)	24 708	744	16 127	21 381	8 087	29 468
Emission de titres perpétuels								0	0	0
Distribution de dividendes ^(a)	316						(421)	(105)	(215)	(320)
Rémunération des titres subordonnés hybrides perpétuels ^(b)							(85)	(85)	0	(85)
Options de rachat d'intérêts minoritaires							(5)	(5)	(1)	(6)
Transactions avec intérêts minoritaires				(16)	6		(50)	(60)	(58)	(118)
Affectation du résultat 2022		(1 011)					1 011			
Résultat global de la période		461	212	2 122	(3 156)		1 533	1 172	375	1 547
Dont :										
- Résultat net		461						461	112	573
- Réserves recyclables			212	2 122	(3 156)			(822)	263	(559)
- Réserves non recyclables sur instruments financiers							1 558	1 558	0	1 558
- Réserves non recyclables sur contrats d'assurance et réassur.							(1)	(1)		(1)
- Ecart actuariels							(24)	(24)	0	(24)
Autres	0	0	0	0	(76)		83	7	168	175
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2023	7 104	461	(188)	(25 486)	21 476	744	18 194	22 305	8 356	30 661

(a) Distribution de dividendes de La Poste pour 421 millions d'euros. La distribution a été réalisée en numéraire pour 105 millions d'euros et par augmentation de capital pour 316 millions d'euros (y compris prime d'émission).

(b) Rémunération des titres subordonnés hybrides de La Poste (23 millions d'euros), La Banque Postale (26 millions d'euros) et CNP Assurances (36 millions d'euros).

(c) Les impacts de la première application d'IFRS 17 sont détaillés dans les notes 1.1 et 2.3.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS 2022

1^{er} semestre 2022

Montants nets d'impôt (en millions d'euros)	Capital social et prime d'émission	Résultat net non affecté	Réserves de conversion	Réserves recyclables sur instruments financiers	Réserves recyclables sur contrats d'assurance et réassur.	Titres subordonnés hybrides perpétuels	Autres réserves	TOTAL PART DU GROUPE	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2021 publiés	6 668	2 069	(570)	1 373		744	10 648	20 932	11 718	32 650
Effet lié à la 1 ^{ère} application d'IFRS 17 ^(d)		(587)	(1)	(1 769)	(1 879)	0	5 195	959	507	1 466
Capitaux propres consolidés au 1er janvier 2022	6 668	1 482	(571)	(396)	(1 879)	744	15 843	21 891	12 225	34 116
Distribution de dividendes ^(a)	120						(529)	(409)	(265)	(674)
Rémunération des titres subordonnés hybrides perpétuels ^(b)							(82)	(82)	0	(82)
Options de rachat d'intérêts minoritaires							(25)	(25)	(21)	(46)
Transactions avec intérêts minoritaires ^(c)			(66)	(2 818)	2 005		1 706	827	(3 945)	(3 118)
Affectation du résultat 2021		(1 482)					1 482			0
Résultat global de la période		919	436	(16 567)	17 737		(2 796)	(271)	432	161
Dont :										
- Résultat net		919						919	144	1 063
- Réserves recyclables			436	(16 567)	17 737			1 606	288	1 894
- Réserves non recyclables sur instruments financiers							(2 925)	(2 925)	0	(2 925)
- Réserves non recyclables sur contrats d'assurance et réassur.							2	2		2
- Ecart actuariels							127	127	0	127
Autres			0	1	2		(3)	0	175	175
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2022	6 788	919	(201)	(19 780)	17 865	744	15 596	21 931	8 601	30 532

(a) Distribution de dividendes de La Poste pour 724 millions d'euros par imputation sur les autres réserves pour 529 millions d'euros et sur les primes d'émission pour 195 millions d'euros. La distribution a été réalisée en numéraire pour 409 millions d'euros et par augmentation de capital pour 315 millions d'euros (y compris prime d'émission).

(b) Rémunération des titres subordonnés hybrides de La Poste (23 millions d'euros), La Banque Postale (29 millions d'euros) et CNP Assurances (30 millions d'euros).

(c) Dont le rachat des minoritaires de CNP Assurances (impact capitaux propres groupe : 860 millions d'euros et impact capitaux propres minoritaires : - 3 933 millions d'euros).

(d) Le détail des impacts à la transition concernant la norme IFRS 17 est présenté en note 1.1 et en note 2.3.

Exercice 2022

Montants nets d'impôt <i>(en millions d'euros)</i>	Capital social et prime d'émission	Résultat net non affecté	Réserves de conversion	Réserves recyclables sur instruments financiers	Réserves recyclables sur contrats d'assurance et réassur.	Titres subordonnés hybrides perpétuels	Autres réserves	TOTAL PART DU GROUPE	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2021 publiés	6 668	2 069	(570)	1 373		744	10 648	20 932	11 718	32 650
Effet lié à la 1ère application d'IFRS 17 ^(d)		(587)	(1)	(1 769)	(1 879)	0	5 195	959	507	1 466
Capitaux propres consolidés au 1er janvier 2022	6 668	1 482	(571)	(396)	(1 879)	744	15 843	21 891	12 225	34 116
Emission de titres perpétuels									29	29
Distribution de dividendes ^(a)	120						(529)	(409)	(374)	(783)
Rémunération des titres subordonnés hybrides perpétuels ^(b)							(144)	(144)	0	(144)
Options de rachat d'intérêts minoritaires							(55)	(55)	(31)	(86)
Transactions avec intérêts minoritaires ^(c)			(69)	(3 525)	2 683		1 600	689	(4 345)	(3 656)
Affectation du résultat 2021		(1 482)					1 482	0		0
Résultat global de la période		1 011	255	(23 691)	23 902		(1 980)	(503)	402	(101)
Dont :										
- Résultat net		1 011						1 011	271	1 282
- Réserves recyclables			255	(23 691)	23 902			466	131	597
- Réserves non recyclables sur instruments financiers							(2 080)	(2 080)	0	(2 080)
- Réserves non recyclables sur contrats d'assurance et réassur.							1	1		1
- Ecart actuariels							99	99	0	99
Autres			1	(1)	2		(90)	(88)	181	93
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2022	6 788	1 011	(384)	(27 613)	24 708	744	16 127	21 381	8 087	29 468

(a) Distribution de dividendes de La Poste pour 724 millions d'euros par imputation sur les autres réserves pour 529 millions d'euros et sur les primes d'émission pour 195 millions d'euros. La distribution a été réalisée en numéraire pour 409 millions d'euros et par augmentation de capital pour 315 millions d'euros (y compris prime d'émission).

(b) Rémunération des titres subordonnés hybrides de La Poste (23 millions d'euros), La Banque Postale (55 millions d'euros) et de CNP Assurances (66 millions d'euros).

(c) Dont rachat d'intérêts minoritaires dans CNP Assurances (impact capitaux propres groupe : 857 millions d'euros et impact capitaux propres minoritaires : - 3 933 millions d'euros).

(d) Le détail des impacts à la transition concernant la norme IFRS 17 est présenté en note 1.1 et en note 2.3.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

	S1 2023			S1 2022 (a)			2022 (a)		
	Groupe	Activités industrielles et commer.	Activités bancaires et assurances	Groupe	Activités industrielles et commer.	Activités bancaires et assurances	Groupe	Activités industrielles et commer.	Activités bancaires et assurances
<i>(en millions d'euros)</i>									
Excédent brut d'exploitation	2 261	628	1 633	2 125	1 221	904	3 916	2 031	1 885
Variation des provisions sur actifs circulants et créances irrécouvrables	(42)	(42)		(6)	(6)	0	(40)	(40)	
Produits et charges financières divers	1	1		5	5	0	(7)	(7)	
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	2 220	587	1 633	2 124	1 220	904	3 869	1 984	1 885
Variation du besoin en fonds de roulement	(290)	(473)	183	(648)	(642)	(6)	319	121	198
Var. solde des emplois et ressources bancaires et d'assurance	11 216	0	11 216	(619)	0	(619)	(5 445)	0	(5 445)
Impôts payés	(313)	(34)	(279)	(457)	(75)	(382)	(966)	(100)	(866)
Dividendes versés par La Banque Postale à La Poste		476	(476)	0	1 542	(1 542)		1 542	(1 542)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	22	22	0	17	11	6	116	31	85
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	12 855	578	12 277	417	2 056	(1 639)	(2 107)	3 578	(5 685)
Achat d'actifs corporels et incorporels	(854)	(638)	(216)	(762)	(496)	(266)	(1 699)	(1 217)	(482)
Achat d'actifs financiers	(79)	(67)	(12)	(116)	(96)	(20)	(157)	(109)	(48)
Encaissements générés par les cessions d'actifs corporels et incorporels	33	33	0	48	48	0	125	121	4
Encaissements générés par les cessions d'actifs financiers	5	5	0	255	15	240	283	43	240
Incidences des variations de périmètre	(251)	(344)	93	(1 431)	(490)	(941)	(1 612)	(656)	(956)
Variations des actifs financiers de placement de la trésorerie	281	281		(130)	(130)	0	(230)	(230)	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(865)	(730)	(135)	(2 136)	(1 149)	(987)	(3 290)	(2 048)	(1 242)
Augmentation de capital	172	1	171	3	3	0	14	14	0
Financements perpétuels	0	0	0	0	0	0	29	29	
Dividendes versés et rémunération des titres subordonnés hybrides	(401)	(129)	(272)	(751)	(438)	(313)	(929)	(442)	(487)
Rachat d'intérêts minoritaires	(91)	(27)	(64)	(3 118)	(45)	(3 073)	(3 753)	(139)	(3 614)
Intérêts financiers versés	(78)	(78)	0	(91)	(91)	0	(199)	(199)	0
Encaissements provenant des nouveaux emprunts	2 518	2 018	500	1 220	720	500	3 477	2 474	1 003
Remboursements des emprunts	(1 591)	(1 391)	(200)	(576)	(576)	0	(2 795)	(1 045)	(1 750)
Remboursements des passifs de location	(444)	(419)	(25)	(426)	(398)	(28)	(873)	(815)	(58)
Autres flux liés aux opérations de financement	(57)	(57)		(28)	(28)	0,000	(47)	(47)	
Flux intragroupe		(337)	337	0	58	(58)	0	303	(303)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	28	(419)	447	(3 767)	(795)	(2 972)	(5 076)	133	(5 209)
Dim. (aug.) de trésorerie des activités bancaires au bilan hors incidence des var. de périmètre	(12 589)		(12 589)	5 598		5 598	12 136		12 136
Incidence des filiales destinées à être cédées	2	2		(13)	(13)		(15)	(15)	
Incidence des variations des cours des devises	4	4		11	11		(6)	(6)	
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	(565)	(565)		111	111		1 642	1 642	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	4 537	4 537		2 895	2 895		2 895	2 895	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 972	3 972		3 006	3 006		4 537	4 537	

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

GÉNÉRALITÉS

NOTE 1 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DU SEMESTRE

- 1.1 Première application de la norme IFRS 17 Contrats d'assurance
- 1.2 Emissions obligataires
- 1.3 Modifications relatives aux avantages du personnel
- 1.4 Litige BRT (branche Geopost)
- 1.5 Dépréciation des actifs de la société Stuart (branche Geopost)
- 1.6 Projet de cession de DPD Russie (branche Geopost)
- 1.7 Principales variations de périmètre et rachats d'intérêts minoritaires
- 1.8 Compte de résultat à périmètre et change constants

1.1 Première application de la norme IFRS 17 Contrats d'assurance

Conformément à IAS 8, la norme IFRS 17 a été appliquée rétrospectivement. Les impacts de la transition ont ainsi été comptabilisés en capitaux propres.

L'application de la norme au 1^{er} janvier 2022 (date de transition retenue) a augmenté les capitaux propres de 1 466 millions d'euros dont 959 millions sur la part groupe et 507 millions d'euros sur la part des minoritaires. Par ailleurs, la nouvelle décomposition des passifs d'assurance relatifs aux contrats d'assurance émis a conduit à la reconnaissance d'une marge sur services contractuels (CSM) de 17 milliards d'euros et un ajustement pour risques (RA) de 1,6 milliards d'euros (pour plus détails, se référer à la note 28.3 b).

Comme requis par la norme, le groupe publie un exercice comparatif 2022 incluant les impacts de la norme IFRS 17. Les principales évolutions par rapport au 31 décembre 2022 publié en découlant ainsi que les principes comptables et principales estimations sont détaillés dans la note 2.

1.2 Emissions obligataires

Sur le premier semestre 2023, Le groupe La Poste a procédé à plusieurs émissions obligataires, répondant aux critères de classification en instruments de dettes prévus par les normes IFRS 9 et IAS 32, qui sont détaillées ci-après.

Emissions obligataires La Poste

La Poste a procédé le 5 juin 2023 à une émission obligataire pour un total de 1,5 milliard d'euros en deux tranches :

- une première tranche d'un montant de 650 millions d'euros, d'une maturité de 7 ans (juin 2030) et assortie d'un coupon de 3,75% par an,
- une seconde tranche d'un montant de 850 millions d'euros, d'une maturité de 12 ans (juin 2035) et assortie d'un coupon de 4% par an.

Par ailleurs, La Poste a réalisé le 12 avril 2023 un abondement sur la souche obligataire à échéance janvier 2036 pour un montant de 150 millions d'euros, au taux de 0,625% par an, avec une prime d'émission de 49 millions d'euros.

Emission obligataire La Banque Postale

La Banque Postale Home Loan SFH, filiale de La Banque Postale, a émis le 31 janvier 2023 une obligation sécurisée « sociale » dédiée aux prêts d'Accession Sociale. Cette émission obligataire d'un montant de 1,25 milliard d'euros a été réalisée sous la forme d'un *covered bond* à 8 ans, avec un spread final de MS + 27 bps et un coupon fixe de 3 %.

Emissions obligataires CNP Assurances

Le 18 janvier 2023, CNP Assurances a émis une dette obligataire subordonnée « Tier 2 » pour 500 millions d'euros à taux fixe de 5,25% jusqu'en juillet 2033, puis à taux variable jusqu'à sa maturité en juillet 2053. Il s'agit de sa première obligation subordonnée durable.

1.3 Modifications relatives aux avantages du personnel

Impact de la réforme des retraites

La loi n°2023-270 du 14 avril 2023 a relevé l'âge légal de départ à la retraite en France, pour le porter à 64 ans contre 62 ans auparavant. Ce changement est effectué progressivement sur une période de 8 ans à compter des assurés nés à partir du 1^{er} novembre 1961.

Cette loi a les effets suivants sur les comptes du groupe La Poste au 30 juin 2023 :

- le report de l'âge légal de départ en retraite a pour effet de prolonger la durée pendant laquelle les personnes ayant opté pour un dispositif d'aménagement de fin de carrière de La Poste en bénéficieront. Cette augmentation de la durée effective de ces régimes va générer un coût estimé à 312 millions d'euros, pris en compte intégralement dans l'évaluation des provisions pour dispositifs d'aménagement de fin de carrière de La Poste au 30 juin 2023 (voir note 7).
- le report de deux ans de l'âge légal de départ à la retraite a pour effet également de réduire le montant de certains engagements pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi, principalement les indemnités de départ à la retraite du personnel salarié de la société La Poste dans la mesure où la période d'acquisition des droits est décalée, pour un montant de 36 millions d'euros. Cette modification de l'âge légal de départ à la retraite étant considérée comme une réduction de régime au regard de la

norme IAS 19, la diminution de la provision qui en est la conséquence a été comptabilisée en résultat (voir note 7).

Fin de la rémunération des dépôts à vue des retraités

La Poste a décidé fin juin de cesser d'accorder à ses retraités domiciliant leur pension ou retraite à La Banque Postale, certains avantages à partir du 1er janvier 2024. Il s'agit essentiellement d'une « prime de fidélité » annuelle qui rémunère les encours de l'année au taux du livret A brut dans la limite de 10 000 euros. Cet avantage faisait l'objet d'une provision pour avantages postérieurs à l'emploi qui a été reprise au 30 juin 2023, à l'exception de l'avantage qui sera acquis aux retraités au titre du second semestre 2023. Conformément à la norme IAS 19, cette provision a été réévaluée fin juin 2023 juste avant la décision de suppression. L'incidence sur le résultat avant impôt du semestre de cette décision est de 303 millions d'euros (voir note 7).

1.4 Litige BRT (branche Geopost)

La société italienne BRT fait l'objet d'une procédure judiciaire sur des sujets fiscaux et sociaux relatifs à des prestations de sous-traitance. Le Groupe collabore pleinement avec les autorités italiennes et a mis en place un plan de remédiation.

Ce litige se traduit par la comptabilisation de dettes sociales et fiscales et provisions pour risques et charges à hauteur de 176 millions d'euros dans les comptes à fin juin 2023 (14 millions d'euros à fin décembre 2022). Une action en garantie est engagée envers l'ancien actionnaire majoritaire de BRT. Aucune créance n'a toutefois été constatée dans les comptes à ce titre.

1.5 Dépréciation des actifs de la société Stuart (branche Geopost)

Les prévisions de résultats de la société Stuart se sont fortement dégradées dans un marché dont les perspectives apparaissent désormais difficiles. Stuart est une société de livraison dans l'heure, appartenant à la branche Geopost. Elle constitue une UGT autonome.

En conséquence de cette dégradation, le Groupe a décidé de déprécier l'intégralité du goodwill (13 millions d'euros) et des actifs immobilisés (57 millions d'euros) de cette société, et a enregistré une provision pour risques et charges (64 millions d'euros) en se fondant sur une estimation de la valeur de marché. Une dépréciation de 134 millions d'euros a ainsi été provisionnée dans les comptes du premier semestre 2023.

1.6 Projet de cession de DPD Russie (branche Geopost)

En raison des événements touchant la Russie, le Groupe avait annoncé au cours du premier semestre 2022 sa volonté de se retirer complètement du marché russe.

Ainsi, la totalité des actifs et passifs de cette société sont classés en actifs et passifs destinés à être cédés depuis le 30 juin 2022. A ce jour, la cession n'a pas encore été réalisée compte tenu de la complexité de ce processus, mais l'opération reste hautement probable, d'où le maintien du classement en actifs et passifs destinés à être cédés.

Compte tenu des incertitudes subsistant sur le prix de cession, le goodwill ainsi que toutes les immobilisations

incorporelles et corporelles de DPD Russie avaient été intégralement dépréciées à fin juin 2022 (soit un montant converti en euros de 149 millions d'euros). Cette dépréciation totale est maintenue à fin juin 2023 compte tenu des incertitudes sur le prix de vente final.

La réserve de conversion incluse dans les capitaux propres s'élève à 45 millions d'euros au 30 juin 2023. Elle matérialise l'incidence de l'évolution globalement favorable du cours du rouble depuis l'entrée de DPD Russie dans le périmètre de consolidation. Lorsque la cession de la société sera effective, le montant de cette réserve de conversion sera recyclé en résultat.

1.7 Principales variations de périmètre et rachats d'intérêts minoritaires

Acquisition de la société Maincare (branche Grand Public Numérique)

Le groupe La Poste (branche Grand Public Numérique /UGT Numérique) a pris le contrôle le 28 février 2023 de la société Maincare, un des leaders de l'accompagnement de la transformation numérique en France. La prise de contrôle avec 98,08% des titres a généré un écart d'acquisition provisoire de 220 millions d'euros. La contribution de la société au chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2023 s'élève à 26 millions d'euros.

Rachat des intérêts minoritaires dans les sociétés brésiliennes de CNP Assurances

Dans la continuité de sa stratégie de développement à l'international annoncée en septembre 2022, CNP Assurances a finalisé les 30 et 31 janvier la prise de participation à 100% dans les sociétés CNP Participações em Seguros Ltda. « Holding Seguros » (anciennement dénommée CNP Seguros Participações em Saúde Ltda, « Holding Saúde »), Companhia Seguros Previdência do Sul « Previsul » (commercialisation de produits de prévoyance et d'assurance emprunteur) et CNP Capitalização S.A. « CNP Cap » (commercialisation de produits d'épargne) pour environ 65 millions d'euros (361 millions de réaux brésiliens).

Création en avril 2023 de CNP Assurances Holding

Cette société regroupe désormais les différentes activités assurantielles du groupe et leurs entités juridiques. Cette opération est sans impact sur les comptes consolidés du groupe.

1.8 Compte de résultat à périmètre et change constants

Le résultat retraité neutralise l'effet de toutes les acquisitions de l'exercice en cours et des acquisitions de l'exercice précédent intervenues en cours de période. Il présente également les transactions en devises de la période comparative au taux moyen de la période en cours.

	Résultat publié		Résultat retraité hors effets périmètre et change	
(en millions d'euros)	S1 2023	S1 2022 (a)	S1 2023	S1 2022 (a)
Chiffre d'affaires et PNB	17 086	16 436	16 901	16 391
Achats et autres charges	(7 624)	(7 314)	(7 486)	(7 300)
Charges de personnel	(6 794)	(6 670)	(6 741)	(6 652)
Impôts et taxes	(363)	(269)	(362)	(268)
Amortissements, provisions et pertes de valeur	(1 419)	(2 260)	(1 411)	(2 257)
Autres charges et produits opérationnels	295	225	293	226
Résultat des cessions d'actifs	(24)	67	(23)	67
Charges opérationnelles nettes	(15 929)	(16 221)	(15 729)	(16 184)
Quote-part de résultat des sociétés sous contrôle conjoint	8	20	10	19
Résultat d'exploitation courant (après quote-part de résultat net des sociétés sous contrôle conjoint)	1 166	235	1 182	226

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

NOTE 2 BASE DE PREPARATION ET METHODES COMPTABLES

- 2.1 Référentiel comptable
- 2.2 Bases d'évaluation et recours à des estimations
- 2.3 Première application de la norme IFRS 17

La Poste, société mère du groupe La Poste («Le groupe La Poste» ou «le groupe»), est, depuis le 1^{er} mars 2010, une **Société Anonyme**, dont le siège social est situé **9 rue du colonel Pierre Avia, 75015 Paris, France**.

Elle était avant cette date un exploitant autonome de droit public, déjà soumise en matière de gestion financière et comptable aux règles applicables aux entreprises commerciales. Le groupe La Poste est un grand **groupe multimétier de services**.

Les comptes consolidés semestriels résumés du groupe au 30 juin 2023 sont arrêtés par le Conseil d'administration (séance du 2 août 2023).

2.1 Référentiel comptable

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés résumés du groupe La Poste au titre du semestre clos le 30 juin 2023 sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne, disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les comptes consolidés résumés au 30 juin 2023 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 – *Information financière intermédiaire*. S'agissant de comptes résumés, ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du groupe au 31 décembre 2022.

À l'exception des éléments décrits au paragraphe 2.1.1 ci-dessous, les principes comptables appliqués au 30 juin 2023 sont identiques à ceux retenus au 31 décembre 2022 et exposés en note 3 des états financiers du groupe au 31 décembre 2022.

2.1.1 Norme et amendements appliqués par le groupe à compter du 1^{er} janvier 2023

La norme IFRS 17 – Contrats d'assurance

Compte tenu de sa significativité pour le groupe, les impacts liés à sa première application ainsi que les principes et méthodes comptables associés sont détaillés dans le paragraphe 2.3 ci-après.

La norme IAS 12 – Impôts sur le résultat

IAS 12 a été amendée de façon à réduire l'exemption de comptabilisation d'impôt différé lors de la comptabilisation initiale. De ce fait, les transactions à l'origine de différences temporaires à la fois imposables et déductibles comme les contrats de location ou les obligations de démantèlement doivent être comptabilisées et présentées séparément.

Cette précision est sans incidence sur le groupe.

Amendement IAS 12 – Pilier 2

En mai 2023, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 12 créant notamment une exonération de comptabilisation des impôts différés liés aux règles du Pilier 2. Cet amendement d'application immédiate et

obligatoire devrait être adopté par l'Union européenne d'ici fin 2023. Compte tenu de cette adoption prochaine et du manque de clarté des dispositions actuelles d'IAS 12 sur la comptabilisation d'impôts différés complémentaires dans les juridictions ayant validé le volet législatif Pilier 2, le groupe a décidé de se conformer dès maintenant à cet amendement en ne comptabilisant pas d'impôt différé en lien avec Pilier 2.

2.1.2 Normes et interprétations appliquées par le groupe à compter du 1^{er} janvier 2023 autres que IFRS 17

Par rapport aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2022, le groupe a mis en œuvre les normes, interprétations et les nouvelles décisions définitives de l'IFRS IC d'application obligatoire au sein de l'Union européenne à compter du 1^{er} janvier 2023.

2.1.3 Normes et interprétations d'application obligatoire postérieurement au 30 juin 2023 et non appliquées par anticipation

Le groupe La Poste n'a appliqué par anticipation aucune norme ou interprétation dont la date d'application est postérieure au 30 juin 2023.

2.2 Bases d'évaluation et recours à des estimations

La préparation des états financiers amène le groupe à procéder aux meilleures estimations possibles et à retenir des hypothèses qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et passifs éventuels mentionnés en annexe, ainsi que les charges et produits du compte de résultat. Les montants effectifs se révélant ultérieurement peuvent être différents des estimations et des hypothèses retenues.

Les principaux éléments concernés sont :

- le calcul des engagements envers le personnel ;
- l'estimation des provisions pour risques et charges ;
- le calcul des droits d'utilisation et des passifs de location ;
- l'évaluation des écarts d'acquisition et des différents actifs ou passifs lors des regroupements d'entreprises ;
- les hypothèses retenues pour les tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles et corporelles ;
- l'estimation de la provision épargne logement ;
- l'évaluation des instruments financiers non cotés sur des marchés organisés ;
- les évaluations opérées par La Banque Postale au titre du risque de crédit ;
- les hypothèses et estimations retenues pour la mesure de l'efficacité des couvertures mises en place ;
- plus particulièrement, ces dernières années, le groupe a élaboré un cadre général visant l'identification et la maîtrise des risques induits par le changement climatique. Il permet notamment de

tenir compte de manière pertinente des incertitudes liées au risque climatique dans l'élaboration des différentes estimations réalisées. Enfin, la stratégie du groupe pour sa neutralité carbone est exposée en détail dans la déclaration de performance extra-financières (DPEF) intégrée au Document d'Enregistrement Universel.

- Les principales estimations liées à IFRS 17 sont détaillées ci-après.

La prime d'illiquidité (définie dans le paragraphe 2.3) est estimée à l'aide des actifs financiers détenus par les filiales d'assurance (aussi bien des classes d'actifs immobilier/infrastructure et classe Action du périmètre diversifié que des actifs obligataires) et ajustée pour tenir compte des caractéristiques des contrats et de l'adossement entre les actifs et les passifs.

L'approche retenue pour l'évaluation d'une prime de liquidité au titre des actifs obligataires est comparable à la méthode suggérée par l'EIOPA (Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles) dans le cadre de sa revue de Solvabilité II tant au niveau du calibrage (caractère macro-économique des probabilités de défauts sous-jacentes aux spreads de crédit) qu'au niveau de la comparaison des portefeuilles.

Les frais directement rattachables, à l'exception des frais non courants sont inclus dans les projections de flux futurs des contrats d'assurance. Les frais non rattachables sont comptabilisés en résultat et ne sont donc pas inclus dans les projections de flux futurs.

Les écarts d'expérience correspondent à la différence entre les estimations initiales des flux de trésorerie futurs et les flux réellement observés. IFRS 17 impose de revoir périodiquement les estimations et d'ajuster les passifs d'assurance en conséquence. Leur traitement comptable est détaillé dans le paragraphe 2.3 ci-après.

Le groupe effectue **les mises à jour des estimations comptables** nécessaires à l'établissement des modèles actuariels pour évaluer les passifs d'assurance et veille notamment à l'adéquation entre :

1. Les techniques d'évaluation pour estimer le *Best Estimate*, actualiser les flux de trésorerie futurs, estimer le Risk Adjustment (technique Coût du capital ou des quantiles par exemple), le choix des unités de couverture utilisées pour amortir la CSM et
2. La mise à jour des inputs utilisés dans l'application de ces techniques d'évaluation :
 - Hypothèses techniques ou non économiques (résiliations, décès, versements libres, frais, ...),
 - Hypothèses financières ou économiques issues des marchés financiers (courbes de taux, variation des marchés actions, taux de réinvestissements, ...),
 - Autres données de l'environnement économique ou réglementaire (taxes, taux d'imposition, ...)

3. Les évolutions de modèles actuariels de projection des flux futurs :

Conformément à la norme IFRS 17, « les estimations doivent refléter les conditions existant à la date d'évaluation, notamment les hypothèses à cette date quant à l'avenir ». La mise à jour des paramètres est donc obligatoire et sera naturellement considérée comme un changement d'estimation comptable.

Afin d'estimer les flux futurs de trésorerie, le groupe peut être amené à considérer que **les primes / les**

versements libres futurs ont la possibilité d'être renouvelés à chaque période de clôture des comptes en fonction des dernières informations et des données disponibles. Le groupe veille à ce que ses méthodes d'évaluation soient révisées régulièrement notamment quant à la frontière des contrats d'assurance (définie dans le paragraphe 2.3 ci-après).

Les évaluations pour lesquelles la prise en compte d'hypothèses de renouvellement de primes sont les plus significatives sont essentiellement les contrats d'épargne, libellés en Euros ou en UC.

2.3 Première application de la norme IFRS 17

La norme IFRS 17 a été adoptée par l'Union européenne en date du 19 novembre 2021. Elle est d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2023 impliquant une date de transition au 1^{er} janvier 2022.

Les principales évolutions des informations comparatives incluant IFRS 17 seront présentées dans un premier temps. Les principes et méthodes comptables de la norme IFRS 17 seront détaillés dans un second temps.

2.3.1 Principales évolutions des informations comparatives incluant IFRS 17

Modalités de la transition

IFRS 17 - Contrats d'assurance prévoit trois méthodes de transition applicable à chaque groupe de contrats d'assurance :

- **L'approche rétrospective complète** (FRA) nécessite de recalculer les agrégats comptables depuis l'origine des contrats. Cette approche est obligatoire dès lors que les données sont disponibles. A défaut, les approches suivantes sont possibles.

Cette approche est retenue sur le périmètre LBP Assurances IARD et pour certaines cohortes de contrats d'assurance emprunteur CNP Assurances.

- **L'approche par la Juste Valeur** (JVA) dans laquelle les contrats d'assurances sont évalués à la juste valeur à la date de transition.

Cette approche concerne la majorité du périmètre des contrats d'assurance du groupe, notamment d'épargne-retraite.

- **L'approche rétrospective modifiée** (MRA) prévoit des modalités simplifiées pour éviter un surcoût de production des données historiques des contrats.

Cette approche a été retenue notamment sur le périmètre LBP Prévoyance.

Montant de l'OCI déterminé à la date de transition

Pour les groupes de contrats auxquels le groupe a appliqué l'approche rétrospective modifiée ou l'approche de la juste valeur lors de la transition à IFRS 17 et auxquels l'option OCI est appliquée conformément au paragraphe 88(b) ou 89(b) d'IFRS 17, les montants de la réserve OCI initialement déterminés à la transition doivent faire l'objet d'un suivi ultérieur de leur écoulement (IFRS 17.116).

Arrêt de l'approche par superposition dite « overlay »

Pour mémoire, le groupe avait recours à l'approche par superposition dite « *Overlay* » dans l'attente de l'entrée en vigueur d'IFRS 17. Cette option, permise par IFRS 4 pour les actifs sous-jacents à des contrats d'assurance,

s'appliquait aux actifs valorisés à la juste valeur par résultat sous IFRS 9 – Instruments financiers (appliquée obligatoirement à compter du 1^{er} janvier 2018 sauf exception) mais évalués différemment sous IAS 39 – Instruments financiers (applicable avant la norme IFRS 9). Pour les actifs financiers désignés, cette approche consistait à reclasser, leurs impacts au compte de résultat vers les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres pour que le montant présenté en compte de résultat corresponde à celui qui aurait été présenté en compte de résultat si la norme IAS 39 avait été appliquée.

En date de transition, le retraitement permettant d'annuler rétrospectivement le recours à l'approche par superposition minore les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres par la contrepartie des réserves consolidées de 1245 millions d'euros net d'impôts différés.

Abandon de la comptabilité reflet

Les modèles d'évaluation des contrats d'assurance (et de réassurance) introduits par la norme IFRS 17 rendent obsolète la comptabilité reflet et donc la constatation de participation aux bénéfices différée active ou passive.

Annulation de certains actifs incorporels d'assurance (renvoi 5 du tableau des impacts)

L'entrée en vigueur d'IFRS 17 proscrit la reconnaissance en tant qu'actifs incorporels distincts des anciens actifs incorporels d'assurance comme, par exemple, les valeurs de portefeuilles de contrats d'assurance acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (VoBA – *Value of Business Acquired*) ou les coûts d'acquisition associés restant à étaler. Ces éléments sont désormais projetés dans les flux futurs des contrats d'assurance (composante *Best Estimate*).

Reclassement d'une partie du portefeuille action en juste valeur par OCI non recyclables

(renvoi 1 du tableau des impacts)

Comme permis par IFRS 17, le groupe a choisi d'appliquer l'option de classement à la juste valeur par OCI non recyclables pour certains instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction (pour les entités appliquant déjà IFRS 9 pour les exercices antérieurs). Pour mémoire, les variations futures de juste valeur impacteront les autres éléments du résultat global (OCI) sans possibilité de recyclage en résultat, même en cas de cession.

IAS 40 – Immeubles de placement à la juste valeur

(renvoi 4 du tableau ci-après)

Conformément à l'option proposée par IAS 40 modifiée suite à la publication d'IFRS 17, le groupe a choisi d'évaluer à la juste valeur les immeubles de placements étant des éléments sous-jacents de contrats d'assurance évalués en VFA. En effet, un immeuble détenu partiellement affecté à la représentation de ces contrats ne peut être évalué en partie au coût et en partie à la juste valeur.

Présentation des comptes aux bornes du groupe

Conformément à la recommandation ANC N°2022-01, le groupe continue de présenter les placements financiers d'assurance au sein des catégories comptables des activités bancaires présentées au bilan.

Concernant la note détaillée sur le PNB (note 5) et sur le compte de résultat d'assurance (note 28.2 d), la norme IFRS 17 ne fait plus apparaître le montant du chiffre d'affaires représentatif du volume d'activité, des primes perçues par l'assureur sur la période. Dorénavant, le compte de résultat présente un revenu d'assurance se composant de l'amortissement de la marge sur services contractuels (CSM), du relâchement de l'ajustement pour risques (RA), du relâchement des flux d'exécution du contrat au titre du service de la période et de l'amortissement des frais d'acquisition.

2.3.2 Impacts bilantiels de la transition

ACTIF	Renvois	31/12/2021	impacts	01/01/2022	31/12/2022	impacts	31/12/2022
<i>(en millions d'euros)</i>		<i>Publié</i>	<i>transition</i>	<i>retraité (a)</i>	<i>Publié</i>	<i>transition</i>	<i>retraité (a)</i>
Écarts d'acquisition		4 464	0	4 464	5 092	0	5 092
Immobilisations incorporelles	5	6 133	(913)	5 220	6 126	(797)	5 329
Immobilisations corporelles		6 792	0	6 792	6 582	1	6 582
Autres actifs non courants		6 100	8	6 108	6 049	11	6 059
Impôts différés actifs		205	(40)	165	2 976	(666)	2 310
Actifs non courants		23 694	(945)	22 749	26 824	(1 453)	25 371
Actifs courants		10 044	(0)	10 044	12 093	23	12 116
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1	231 420	(21 540)	209 880	222 722	(15 877)	206 845
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1	228 310	21 536	249 846	194 534	15 874	210 408
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	2	67 823	2 000	69 823	67 095	3 519	70 614
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	2	123 117	(2 000)	121 117	129 628	(3 519)	126 109
Contrats d'assurance émis - Actif	3	0	1 390	1 390	0	1 506	1 506
Contrats de réassurance détenus - Actif	3		11 521	11 521	0	8 221	8 221
Autres actifs financiers et comptes de régularisation	3	33 149	(26 274)	6 875	35 847	(26 529)	9 318
Participation aux bénéfices différée	3	0	0	0	9 692	(9 692)	0
Immeubles de placement	4	3 393	438	3 832	6 280	529	6 809
Autres actifs spécifiques des activités bancaires et d'assurance		75 414	0	75 414	68 409	0	68 409
Actifs spécifiques des activités bancaires et d'assurance		762 627	(12 929)	749 699	734 206	(25 967)	708 238
TOTAL ACTIF		796 365	(13 873)	782 492	773 123	(27 398)	745 725

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

PASSIF	Renvois	31/12/2021	impacts transition	01/01/2022	31/12/2022	impacts transition	31/12/2022
<i>(en millions d'euros)</i>		<i>Publié</i>		<i>retraité (a)</i>	<i>Publié</i>		<i>retraité (a)</i>
Capitaux propres part du Groupe	6	20 932	959	21 891	17 546	3 835	21 381
Intérêts minoritaires		11 718	507	12 225	7 767	320	8 087
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		32 650	1 466	34 116	25 313	4 155	29 468
Impôts différés passifs (non courant)		1 217	622	1 839	886	776	1 663
Dettes fournisseurs et autres dettes		9 140	(9)	9 130	9 903	48	9 951
Autres passifs courants et non courants		18 314	(1)	18 313	19 551	(2)	19 549
Passifs non-courants		16 411	621	17 032	16 269	777	17 045
Passifs courants		12 260	(9)	12 251	14 072	45	14 117
Dettes envers les banques centrales, les établissements de crédit et assimilés	2	30 393	15 915	46 309	26 445	17 565	44 009
Dettes envers la clientèle	2	234 582	(15 914)	218 668	233 276	(17 564)	215 713
Contrats d'assurance émis et de réassurance détenus	3	0	411 650	411 650	0	364 613	364 613
Autres passifs financiers et comptes de régularisation	3	18 674	(13 204)	5 469	19 810	(13 331)	6 480
Provisions techniques des activités bancaires et d'assurance courantes y compris la provision épargne logement	3	414 584	(414 398)	186	383 763	(383 656)	107
Autres passifs spécifiques des activités bancaires et d'assurance		36 811		36 811	54 175		54 175
Passifs spécifiques des activités bancaires et d'assurance		735 044	(15 951)	719 093	717 469	(32 373)	685 095
TOTAL PASSIF		796 365	(13 873)	782 492	773 123	(27 398)	745 725

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

Renvoi 1 :

Comme permis par IFRS 17, le groupe a choisi d'appliquer l'option de classement de la juste valeur par OCI non recyclables de 21 540 millions d'euros de titres en juste valeur par résultat.

Renvoi 2 :

Les titres reçus et donnés en pension livrée sont désormais présentés au sein des encours envers les établissements de crédit aussi bien à l'actif qu'au passif.

Renvoi 3 :

Impacts IFRS 17 sur la présentation et la valorisation des contrats d'assurance et traités de réassurance (actif et passif).

Renvoi 4 :

Réévaluation des immeubles de placement à la juste valeur (amendement IAS 40).

Renvoi 5 :

Ont été annulés 913 millions d'euros au titre des VoBA et des accords clientèle relatifs au segment UC de l'Italie et Retraite du Brésil.

Renvoi 6 :

Au 1^{er} janvier 2022, les capitaux propres augmentent de 1 466 millions d'euros dont 959 millions d'euros sur la part groupe. Ces impacts sont principalement expliqués par : + 1 542 millions suite à la valorisation des contrats d'assurance et traités de réassurance actifs et passifs confondus (*renvoi 3*) dont 385 millions sur la part groupe, + 381 millions d'euros suite à la réévaluation des immeubles de placement dont 300 millions d'euros sur la part groupe (*renvoi 4*), - 311 millions d'euros suite à l'annulation des valeurs de portefeuilles acquis ou relation clientèle (*renvoi 5*) dont +313 millions d'euros en part groupe, et - 151 millions d'euros suite à l'annulation des relations clientèles (*renvoi 5*) dont - 57 millions d'euros en part groupe.

2.3.3 Les principes et méthodes comptables de la norme IFRS 17

Périmètre et articulation avec le référentiel IFRS

La norme IFRS 17 « Contrats d'assurances » adoptée en date du 19 novembre 2021 par l'Union européenne (UE) est applicable obligatoirement à compter du 1^{er} janvier 2023 (avec exercice comparatif obligatoire en 2022) en remplacement de la norme IFRS 4.

Elle prescrit les principes du traitement comptable, d'évaluation et de présentation des contrats d'assurance entrant dans son champ d'application, à savoir les contrats d'assurance et de réassurance émis, les traités de réassurance comportant un risque d'assurance significatif ainsi que les contrats financiers d'investissement émis incluant une participation aux bénéfices discrétionnaire.

Les contrats financiers d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire (contrats d'épargne en unités de compte sans support euros et sans garantie plancher) sont comptabilisés conformément à IFRS 9.

Enfin, au sein d'un contrat d'assurance, la norme IFRS 17 prescrit de comptabiliser séparément certaines composantes selon les normes qui leur sont applicables. Il s'agit notamment de certains dérivés incorporés, des composantes d'investissement distinctes et de certaines obligations de performance comme

l'obligation de fournir un service ou un produit non-assurantiel.

Ainsi, pour le groupe, les contrats entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 17 comprennent :

- Les contrats d'assurance comportant un transfert de risque significatif à l'assureur. Cette catégorie recouvre les contrats de prévoyance, retraite, dommages aux biens et les contrats d'épargne en unités de compte avec garantie plancher ;
- Les contrats financiers émis comportant un élément de participation aux bénéfices (PB) discrétionnaire : contrats en euros avec participation aux bénéfices discrétionnaire, contrats en unités de compte comportant des supports en euros avec participation aux bénéfices discrétionnaire.

L'agrégation des contrats en groupes de contrats

La norme IFRS 17 requiert une évaluation des passifs des contrats d'assurance de niveau portefeuille.

Le groupe définit un portefeuille de contrats constituant une cohorte annuelle, elle-même constituée en groupe de profitabilité (un groupe de contrats gérés ensemble et garantissant les mêmes risques et mêmes niveaux de profitabilité) qui, selon l'application de la norme IFRS 17 ne peut contenir des contrats émis à plus d'un an d'intervalle.

Pour éviter que la réalité économique des contrats d'assurance avec mutualisation intergénérationnelle ne soit pas correctement reflétée, l'Union européenne a prévu une exemption facultative de l'application de cette obligation de cohorte annuelle. Le groupe a opté pour cette exemption.

Le groupe détermine le niveau de profitabilité et le modèle comptable d'un contrat lors de sa comptabilisation initiale. Ultérieurement, il n'est pas possible de modifier le groupe de contrats ou le modèle comptable.

Le groupe divise ses portefeuilles de contrats d'assurance émis en trois groupes de profitabilité (IFRS 17.16) :

- les groupes de contrats onéreux ;

Un groupe de contrat est onéreux si la somme des flux de trésorerie d'exécution affectés au contrat, des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition comptabilisés antérieurement et des flux de trésorerie découlant du contrat à la date de la comptabilisation initiale correspond à une sortie de trésorerie nette (IFRS 17.47).

- les groupes de contrats profitables sans possibilité significative de devenir onéreux ;
- les groupes de contrats profitables avec possibilité significative de devenir onéreux au cours de la vie du groupe de contrats.

Les groupes de contrats onéreux

Dès lors qu'un groupe de contrats est onéreux, le groupe comptabilise immédiatement une perte en résultat. La composante de perte est suivie extra-comptablement jusqu'à décomptabilisation du contrat ou jusqu'à ce que le contrat redevienne profitable.

Les trois modèles d'évaluation des groupes de contrats non onéreux

Il existe trois modèles d'évaluation détaillés ci-après : le modèle général appelé *Building Block Approach* (BBA) ou modèle général, la *Variable Fee Approach* (VFA) ou modèle des honoraires variables) qui est un modèle

adapté du modèle général et enfin la *Premium Allocation Approach* (PAA). Le modèle général ou BBA s'applique aux contrats qui ne sont pas comptabilisés à l'aide d'un des deux autres modèles VFA ou PAA.

Le modèle VFA est obligatoire pour certains contrats à participation directe. Les contrats à participation directe concernés respectent cumulativement les caractéristiques suivantes : l'assuré a droit à une quote-part d'éléments sous-jacents clairement identifiés, le groupe s'attend à verser à l'assuré une part substantielle des « rendements en juste valeur » des éléments sous-jacents et à ce qu'une part significative des montants versés à l'assuré varie en fonction des variations de juste valeur des éléments sous-jacents. Le groupe retient le modèle VFA également pour les contrats d'assurance ayant des composantes d'investissement.

Cette méthode n'est pas applicable aux traités de réassurance.

Le modèle PAA, basé sur une approche par allocation des primes sur la durée des contrats (« *Premium Allocation Approach* » – PAA) est une simplification du modèle général. Son application est facultative et soumise à conditions. IFRS 17 précise que le modèle PAA peut être utilisé dès lors qu'il fournit une approximation acceptable de la valeur des passifs à la souscription du groupe de contrat (i.e. ne différant pas de façon matérielle de celle obtenue avec le modèle général en respectant les limites de IFRS 17.54) ou pour les contrats dont la période de couverture (y compris la couverture au titre des primes comprises dans la frontière des contrats) est inférieure ou égale à 1 an. Il peut également être appliqué aux traités de réassurance émis ou détenus sous réserve du respect des mêmes critères (IFRS 17.69).

Le passif initial comptabilisé est égal aux primes reçues. Ultérieurement, il est ajusté en fonction des passifs enregistrés dans le cadre de sinistres survenus de la même façon que pour les modèles BBA ou VFA et de la couverture restante.

La décomposition des passifs d'assurance en trois blocs (VFA et BBA)

Les passifs d'assurance sont décomposés en trois blocs dans les modèles VFA et BBA,

- le premier bloc appelé *Best Estimate* est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs.

Le *Best Estimate* matérialise l'engagement de l'assureur envers ses assurés. Les estimations des flux de trésorerie futurs à prendre en compte sont tous les flux de trésorerie futurs inclus dans le périmètre, ou frontière, de chaque contrat du groupe (les flux de trésorerie considérés comme en dehors des frontières des contrats d'assurance, concernent des contrats d'assurance futurs). Ils intègrent, de manière non-biaisée, toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles sur le montant, l'échéancier et l'incertitude des flux de trésorerie futurs. Elles sont la valeur attendue (c'est-à-dire la moyenne pondérée par les probabilités) de l'ensemble des résultats possibles. Ces flux futurs incluent notamment les primes reçues, les prestations versées et les dépenses allouées à chaque période de reporting sur la base de l'unité de couverture définie pour chaque groupe de contrats (y compris les frais rattachables aux contrats d'assurance).

- le second bloc appelé ajustement pour risques non-financiers (« Risk Adjustment – RA ») correspond à une marge pour risque afin de tenir compte de l'incertitude relative aux flux futurs du *Best Estimate*. Il représente la meilleure vision du groupe en termes d'exposition au risque non financier dans un environnement comptable et selon un niveau de confiance compris entre 80% et 100%. Il est également en ligne avec l'horizon du Business Plan, égal à 5 ans.

- et enfin le troisième et dernier bloc appelé « marge sur services contractuels » (*Contractual Service Margin – CSM*) représentant les profits attendus non encore acquis. En date de première comptabilisation des contrats, lorsqu'elle est positive, signe d'un contrat non onéreux, elle est comptabilisée au passif. Elle est ensuite constatée en résultat au rythme des services fournis sur la durée de couverture résiduelle des contrats. Ce rythme suit les unités de couverture traduisant la proportion de services fournis sur les contrats du groupe sur la période. Pour ce faire, à la fin de chaque période de reporting, le groupe détermine les unités de couverture de manière prospective en prenant en compte notamment la probabilité de survenance d'événements assurés et en affectant la période de couverture attendue des contrats du groupe.

La marge intragroupe versée par CNP à La Banque Postale au titre des frais de distribution et de gestion de ses produits d'assurance fait l'objet d'un traitement particulier détaillé dans la note 28.3 b).

Les unités de couverture

Lorsqu'un groupe de contrats impacte plusieurs périodes de reporting, il convient de définir un indicateur du niveau de réalisation du service, appelé unité de couverture permettant ainsi d'allouer les revenus et les dépenses à chaque période de reporting.

A titre d'exemple, les unités de couverture suivantes ont été retenues pour les principaux types de contrats :

- Epargne : Provisions Mathématiques ;
- Retraite : Provisions Mathématiques ;
- Emprunteur : Capital restant dû ;
- Prévoyance individuelle-Risque obsèques : Capital assuré, Capitaux Sous Risques ;
- Prévoyance Individuelle-Risque dépendance : Capital équipement, Nombre de contrats ;
- Temporaire décès : Primes ;
- Prévoyance collective : contrats annuels, la CSM est intégralement amortie sur l'exercice.

Les frais d'acquisition (VFA et BBA)

Le Groupe affecte les flux de trésorerie des frais d'acquisition aux groupes de contrats d'assurance selon une méthode systématique et rationnelle.

Les frais d'acquisition du Groupe sont amortis pour chaque groupe de contrats. Le montant de frais d'acquisition reconnu sur la période est calculé selon des métriques représentatives des services rendus sur la période (Primes, Provisions Mathématiques, etc.).

Taux d'actualisation (VFA et BBA)

IFRS 17 requiert de tenir compte, dans l'estimation des flux de trésorerie futurs, de la valeur temps de l'argent et des risques financiers liés aux flux de trésorerie futurs,

dans la mesure où ces risques ne sont pas pris en compte dans les estimations de ces flux.

Le groupe a retenu une approche de construction ascendante ou *Bottom-Up* (IFRS 17.B80) de ses courbes de taux d'actualisation. Dans cette approche, la courbe des taux résulte de la somme d'un taux sans risque de marché et d'une prime d'illiquidité.

Ainsi, les courbes de taux d'actualisation utilisées par le groupe sont construites à partir des courbes de taux observables et sans risque auxquelles est ensuite ajoutée une prime de risque spécifique aux portefeuilles concernés.

Selon leur nature, les flux sont actualisés avec la courbe des taux courants (construite à l'aide des informations de marché à la date de valorisation) ou la courbe des taux à l'origine (construite sur la base de données historiques et permettant d'obtenir une évaluation des passifs à la date d'origine).

La prime d'illiquidité est un ajustement résultant des différences entre les caractéristiques de liquidité du groupe de contrats d'assurance et la liquidité des actifs utilisés pour établir la courbe des taux. Elle s'applique à la courbe des taux sans risque réputée liquide.

Les écarts d'expérience

Un écart d'expérience correspond à la différence entre les estimations initiales des flux de trésorerie futurs et les flux réellement observés.

Les écarts d'expérience entraînant une variation des flux de trésorerie d'exécution qui se rapportent à des services futurs viennent ajuster la CSM. Ceux concernant la période en cours ou les périodes passées, et relevant de changements d'estimations, sont reconnus dans le résultat de la période.

Spécificités du modèle VFA (unités de couverture)

Sur le périmètre Epargne Retraite en VFA, afin d'assurer une bonne transcription dans le temps du rattachement des unités de couverture à chaque exercice, le groupe effectue un retraitement pour l'allocation de la CSM en résultat au titre des résultats fournis sur la période. Ce retraitement vise principalement à mieux appréhender les effets économiques non pris en compte dans l'évaluation initiale de la CSM en prenant compte de tous les services rendus (gestion des actifs et performance). Ce retraitement est effectué pour chacun des portefeuilles Epargne-Retraite géré en VFA, profitable à la date d'arrêt, via une approche long terme basée sur la prise en compte d'une prime de risque et le coût des options et garanties.

Spécificité du modèle BBA

Les intérêts sont capitalisés sur la CSM en utilisant des taux d'actualisation figés déterminés lors de la comptabilisation initiale du groupe de contrats d'assurance. A chaque date de clôture, la CSM est évaluée à partir de la CSM d'ouverture, ajustée de la désactualisation des intérêts aux taux d'actualisation d'origine.

Imputation dans les autres éléments du résultat global des effets de variation de juste valeur des actifs sous-jacents des contrats d'assurance

La norme IFRS 17 offre une option comptable permettant, sous conditions, de comptabiliser les

changements de valeur de marché des passifs d'assurance directement par capitaux propres (dans les autres éléments du résultat global, ou *Other Comprehensive Income - OCI*), au lieu de les reconnaître en résultat. Elle concerne principalement les effets de changement de taux d'actualisation des passifs. Le groupe applique cette option en miroir de la comptabilisation dans les autres éléments du résultat global des actifs sous-jacents en représentation des engagements d'assurances.

Cette option est applicable pour les contrats d'assurance qui répondent à certaines conditions, notamment en ce qui concerne la façon dont les actifs sont gérés et la façon dont les obligations sont évaluées. L'option OCI doit être choisie de manière cohérente pour tous les contrats d'un même portefeuille IFRS 17. Pour les contrats participatifs, cette option est applicable pour des contrats répondant à certaines conditions, en particulier concernant la détention des actifs sous-jacents.

En choisissant cette option OCI, le groupe réduit la volatilité des résultats financiers liés aux fluctuations de la valeur de marché des actifs, ce qui est particulièrement utile pour les contrats d'assurance à long terme exposés à des risques de marché. Cette option permet notamment d'isoler en OCI les effets de variation de taux sur les passifs des contrats d'assurance et donc d'insensibiliser le résultat net d'assurance de la volatilité induite par l'évaluation des passifs au taux courant à chaque période.

Spécificités comptables des traités de Réassurance

Cette partie décrit les spécificités des modèles d'évaluation appliqués par le groupe aux traités de réassurance.

Un traité de réassurance est dit « accepté » lorsque le groupe, en tant que réassureur, émet un contrat d'assurance visant à indemniser une autre entité A (la cédante) au titre de sinistres couverts par un contrat ou un ensemble de contrats d'assurance émis par l'entité A (contrats sous-jacents).

Un traité de réassurance est dit « détenu » lorsque le groupe, en tant qu'entité cédante, souscrit un contrat ou un ensemble de contrats d'assurance visant à couvrir les sinistres de contrats qu'il a lui-même émis. On parle également de cession en réassurance.

- Définition des portefeuilles de réassurance acceptée

Le groupe ne crée pas de portefeuilles IFRS 17 spécifiques à la réassurance acceptée.

- Définition des portefeuilles de réassurance détenue

Le groupe aligne la définition des portefeuilles de traités de réassurance sur la définition des portefeuilles d'assurance directe.

Les traités étant en quote-part, il est considéré que les risques au sein d'un portefeuille sont mécaniquement similaires au niveau des engagements cédés s'ils sont jugés similaires aux portefeuilles d'assurance directe. Le regroupement de plusieurs traités de réassurance au

sein d'un même portefeuille permet au groupe de considérer qu'ils sont gérés ensemble au sens où l'objectif commun est d'atténuer les risques sur un portefeuille de contrats sous-jacents eux-mêmes gérés comme un ensemble.

- *Modèles d'évaluation*

Le modèle VFA n'étant pas permis (IFRS 17.B109), le groupe applique le modèle général (BBA) à l'ensemble des traités de réassurance émis et détenus dans les activités en France du groupe.

- *Frontières des contrats*

Le droit substantiel de la cédante est de recevoir des services de la part du réassureur. Ce droit substantiel cesse dès lors que :

(i) Le réassureur a la capacité de réviser le prix ou le niveau de garantie relatifs aux engagements qui lui sont transférés de sorte à refléter pleinement le risque.

(ii) Le réassureur a le droit de mettre fin à la couverture. L'obligation substantielle de la cédante est de payer les éléments dus aux réassureurs.

Le groupe prend en compte dans le calcul du BE, du RA et de la CSM l'effet de la réassurance sur des contrats sous-jacents non encore comptabilisés par la cédante même si ces contrats sont émis avant le traité de réassurance qui les couvre.

Les flux à l'intérieur de la frontière des contrats pour les traités de réassurance détenus sont ceux qui résultent des droits substantiels ou des obligations substantielles du groupe en tant que cédante.

NOTE 3 INFORMATION SECTORIELLE

Les principes d'évaluation de l'information sectorielle et les secteurs présentés n'ont pas connu de changement depuis le 31 décembre 2022.

1er semestre 2023 <i>(en millions d'euros)</i>	Services-Courrier-Colis	Geopost	La Banque Postale	Grand Public et Numérique	Immobilier	Supports et structures	Non affecté ^(a)	Éliminations	TOTAL GROUPE
Chiffre d'affaires & PNB Externe	3 916	7 583	3 840	1 624	54	1	68		17 086
Chiffre d'affaires & PNB Intersecteurs	1 036	56	24	1 746	387	669		(3 919)	0
Produits opérationnels	4 953	7 639	3 864	3 370	441	670	68	(3 919)	17 086
Quote-part de résultat des sociétés sous contrôle conjoint	0	(1)	2	8	(0)	0			9
Résultat d'exploitation courant (après quote-part de résultat net des sociétés sous contrôle conjoint)	135	19	1 326	136	7	(116)	(340)	(2)	1 166
Résultat financier							(111)		(111)
Impôt sur le résultat							(455)		(455)
Quote part de résultat des autres sociétés mises en équivalence	0	(27)	0	(1)	1	0			(27)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ									573
Amortissements, provisions et pertes de valeur nets	(132)	(594)	(329)	(50)	(238)	(75)			(1 419)
Actifs sectoriels	3 535	12 768	750 594	2 197	3 973	13 260	(8 168)		778 158

(a) Dont essentiellement la contribution à l'aménagement du territoire (y compris les coûts relatifs à la contrainte d'accessibilité), le résultat financier et l'impôt sur le résultat.

1er semestre 2022 ^(b) <i>(en millions d'euros)</i>	Services-Courrier-Colis	Geopost	La Banque Postale	Grand Public et Numérique	Immobilier	Supports et structures	Non affecté ^(a)	Éliminations	Total Groupe
Chiffre d'affaires & PNB Externe	4 097	7 431	3 124	1 688	37	1	59		16 436
Chiffre d'affaires & PNB Intersecteurs	993	54	14	1 591	385	640		(3 676)	0
Produits opérationnels	5 090	7 485	3 138	3 279	422	640	59	(3 676)	16 436
Quote-part de résultat des sociétés sous contrôle conjoint	0	1	15	3	(0)	0			20
Résultat d'exploitation courant (après quote-part de résultat net des sociétés sous contrôle conjoint)	(699)	296	705	203	24	(93)	(201)	(1)	235
Résultat financier							(101)		(101)
Impôt sur le résultat							962	0	962
Quote part de résultat des autres sociétés mises en équivalence	0	(34)	(0)	0	1	(0)			(33)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ									1 063
Amortissements, provisions et pertes de valeur nets	(1 013)	(557)	(351)	(39)	(223)	(76)			(2 260)
Actifs sectoriels	3 199	12 406	730 463	1 684	4 323	12 026	(7 429)		756 671

(a) Dont essentiellement la contribution à l'aménagement du territoire (y compris les coûts relatifs à la contrainte d'accessibilité), le résultat financier et l'impôt sur le résultat.

(b) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

2022 ^(b)	Services-Courrier-Colis		La Banque Postale	Grand Public et Numérique	Immobilier	Supports et structures	Non affecté ^(a)	Éliminations	TOTAL GROUPE
<i>(en millions d'euros)</i>	Geopost								
Chiffre d'affaires & PNB Externe	8 094	15 455	6 185	3 343	91	4	116		33 287
Chiffre d'affaires & PNB Intersecteurs	2 107	118	33	3 233	770	1 232		(7 494)	0
Produits opérationnels	10 201	15 573	6 218	6 576	861	1 236	116	(7 494)	33 287
Quote-part de résultat des sociétés sous contrôle conjoint	0	1	30	2	(1)	0			33
Résultat d'exploitation courant (après quote-part de résultat net des sociétés sous contrôle conjoint)	(767)	654	1 269	199	68	(262)	(541)	5	624
Résultat financier							(207)		(207)
Impôt sur le résultat							952	0	952
Quote part de résultat des autres sociétés mises en équivalence	0	(88)	(0)	0	1	(1)		0	(87)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ									1 282
Amortissements, provisions et pertes de valeur nets	(1 278)	(1 019)	(726)	(131)	(469)	(153)			(3 777)
Actifs sectoriels	3 510	12 710	717 902	1 595	4 038	13 741	(7 771)		745 725

(a) Dont essentiellement la contribution à l'aménagement du territoire (y compris les coûts relatifs à la contrainte d'accessibilité), le résultat financier et l'impôt sur le résultat.

(b) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 4 CHIFFRE D'AFFAIRES

(en millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	2022
Services-Courrier-Colis	3 915	4 097	8 094
Geopost	7 583	7 431	15 455
Grand Public et Numérique	1 624	1 688	3 343
Immobilier & Supports	124	96	210
TOTAL	13 246	13 312	27 102

Le chiffre d'affaires total comprend notamment sur le premier semestre 2023 :

- la compensation obtenue de l'Etat au titre du service universel postal pour 260 millions d'euros, répartie entre les branches en fonction de leur contribution au coût du service universel postal (150 millions d'euros pour la branche Service Courrier Colis, 94 millions d'euros pour la branche Grand Public Numérique et 16 millions d'euros pour la partie Supports) ;
- la compensation obtenue de l'Etat au titre de l'aménagement du territoire est inscrite sur la ligne « Immobilier et Supports » pour 53 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires Geopost comprend l'activité e-commerce réalisée par la filiale Asendia.

NOTE 5 PRODUIT NET BANCAIRE

Le Produit net bancaire du groupe se détaille de la manière suivante:

(en millions d'euros)	S1 2023	S1 2022 (a)	2022 (a)
Intérêts et produits assimilés	5 822	3 709	8 395
Intérêts et charges assimilées	(3 422)	(1 163)	(2 946)
Produits de commissions	1 107	1 098	2 182
Charges de commissions	(160)	(106)	(271)
Gains ou pertes nets	4 373	(9 136)	(8 754)
- Instruments financiers à la juste valeur par le résultat	4 955	(8 446)	(6 726)
- Instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	(580)	(708)	(2 046)
- Décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	(3)	18	18
Produits des contrats d'assurance émis	6 020	6 090	11 930
Charges afférentes aux contrats d'assurance émis	(4 329)	(4 559)	(9 226)
dont frais généraux rattachables à l'activité d'assurance ^(b)	(844)	(777)	(1 504)
Produits et charges afférents aux contrats de réassurance détenus	(109)	(131)	24
Produits financiers ou charges financières des contrats d'assurance émis	(6 013)	9 362	7 541
Produits financiers ou charges financières des contrats de réassurance détenus	529	(2 157)	(2 954)
Coût du risque de crédit sur les placements financiers des activités d'assurance	9	(7)	136
Produits des autres activités	562	485	937
Charges des autres activités	(548)	(360)	(808)
TOTAL	3 840	3 124	6 185

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

(b) y compris dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles rattachables aux activités d'assurance et dotations aux amortissements des relations clientèle

NOTE 6 ACHATS ET AUTRES CHARGES

Les achats et autres charges se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	S1 2023	S1 2022 (a)	2022 (a)
Services extérieurs et sous-traitance générale	2 221	2 060	4 684
Achats	629	536	1 153
Sous-traitance transport	3 870	3 905	8 041
Prestations du courrier international	263	254	494
Locations ^(b)	263	214	440
Entretiens et réparations	339	315	672
Frais de télécommunications	96	104	202
Déplacements, missions	88	71	162
Autres charges	325	283	704
TOTAL AVANT AFFECTATION AUX CONTRATS D'ASSURANCE	8 094	7 743	16 554
Achats et autres charges afférents aux contrats d'assurance reclassés en PNB	(470)	(428)	(931)
TOTAL	7 624	7 314	15 623

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

(b) Cette ligne ne comprend que les loyers relatifs à des contrats de location non retraités dans le cadre d'IFRS 16 (contrats de courte durée ou portant sur des actifs de faible valeur principalement), ainsi que les charges locatives (voir note 13.3).

NOTE 7 CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Les charges de personnel sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

(en millions d'euros)	S1 2023	S1 2022 (a)	2022 (a)
Salaires, traitements, primes et indemnités	5 528	5 372	10 820
Cotisations retraites	253	257	570
Autres charges sociales	1 077	1 025	2 005
Prestations d'actions sociales	139	124	234
Variation des provisions postérieures à l'emploi ^(b)	(345)	1	10
Variation des provisions sur risques sociaux et litiges personnel	(2)	5	18
Variation des autres provisions sur le personnel (c)	24	(241)	(435)
Impôts et taxes assis sur les rémunérations	376	369	704
TOTAL AVANT AFFECTATION AUX CONTRATS D'ASSURANCE	7 050	6 912	13 925
Charges afférentes aux contrats d'assurance reclassées en PNB	(257)	(242)	(438)
TOTAL APRES RECLASSEMENT	6 794	6 670	13 487
Effectif moyen (en équivalent agent / année)	234 145	233 814	238 033

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

(b) A l'exception des écarts actuariels comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global (voir tableau de variation des capitaux propres). Dont au premier semestre 2023, un produit de 303 millions au titre de la fin de la rémunération des dépôts à vue des retraités (voir note 1.3) et un produit de 36 millions d'euros au titre de l'incidence de la réforme des retraites sur les indemnités de départ à la retraite des salariés.

(c) Dont au premier semestre 2023, une charge de 312 millions d'euros au titre de l'incidence de la réforme des retraites sur les dispositifs de fin de carrière.

La ligne « **Cotisations retraites** » correspond aux cotisations versées dans le cadre des régimes d'avantages au personnel postérieurs à l'emploi à cotisations définies. Depuis la mise en place en 2006 du

nouveau dispositif de financement des retraites des fonctionnaires de l'Etat rattachés à La Poste, cette ligne comprend notamment la contribution libératoire prévue par la loi.

NOTE 8 AUTRES CHARGES ET PRODUITS OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels se composent des éléments suivants :

(en millions d'euros)	S1 2023	S1 2022 (a)	2022 (a)
Impôts locaux	(86)	(86)	(128)
Autres impôts et taxes ^(b)	(361)	(255)	(336)
IMPÔTS ET TAXES AVANT AFFECTATION AUX CONTRATS D'ASSURANCE	(447)	(341)	(465)
Impôts et taxes afférents aux contrats d'assurance reclassés en PNB	84	73	71
TOTAL IMPÔTS ET TAXES	(363)	(269)	(393)
Pertes de valeur et mouvements nets de provisions sur actifs	(82)	(1 093)	(1 260)
- écarts d'acquisition ^(c)	(13)	(104)	(184)
- droits d'utilisation ^(d)	(7)	(482)	(469)
- immobilisations corporelles et incorporelles ^(d)	(20)	(501)	(567)
- actif circulant	(42)	(6)	(40)
Amortissements nets ^(d)	(1 204)	(1 154)	(2 338)
Provisions pour risques et charges ^(e)	(67)	34	(24)
Coût du risque des activités bancaires	(101)	(81)	(219)
AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET PERTES DE VALEUR AVANT AFFECTATION AUX CONTRATS D'ASSURANCE	(1 453)	(2 294)	(3 841)
Amortissements, provisions et pertes de valeurs afférents aux contrats d'assurance reclassés en PNB	34	34	65
TOTAL AMORTISSEMENTS, PROVISIONS et PERTES DE VALEUR	(1 419)	(2 260)	(3 777)
Production immobilisée ^(f)	202	174	490
Redevances	(42)	(42)	(80)
Résultat réalisé suite à prise de contrôle	0	2	6
Autres produits et charges opérationnels courants	135	91	132
TOTAL AUTRES CHARGES ET PRODUITS OPÉRATIONNELS	295	225	549

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

(b) Dont en 2023, 41 millions d'euros au titre de la TVA non déductible sur les contrats de location et dont 44 millions d'euros au premier semestre 2022 et 87 millions d'euros en 2022.

(c) Les pertes de valeur des écarts d'acquisition sont détaillées en note 11.

(d) Une ventilation des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est présentée dans les notes 12 et 13.

(e) Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 17.

(f) La production immobilisée concerne principalement des coûts de développement informatique comptabilisés en immobilisations incorporelles.

NOTE **9**
RESULTAT FINANCIER

- 9.1** Coût de l'endettement financier net
9.2 Autres éléments financiers

9.1 Coût de l'endettement financier net

(en millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	2022
Charges d'intérêts sur opérations de financement ^(a)	(89)	(62)	(143)
Charges d'intérêts sur passifs de location	(53)	(37)	(82)
Variation de la juste valeur des emprunts ^(b) et des swaps liés à la dette	12	(9)	(1)
Produits de trésorerie ^(c)	47	(0)	12
TOTAL	(84)	(109)	(214)

(a) Y compris intérêts et résultats de résiliation des instruments dérivés associés à la dette.

(b) Hors effet de la variation du risque de crédit propre sur les emprunts, comptabilisé en « Autres éléments du résultat global ».

(c) Y compris variation de juste valeur d'actifs de trésorerie ou d'actifs financiers.

9.2 Autres éléments financiers

(en millions d'euros)	S1 2023	S1 2022	2022
Charge d'actualisation des provisions pour avantages du personnel et rendement des actifs de régime	(32)	(1)	(3)
Gains nets de change	0	7	(5)
Autres produits et charges financiers	4	2	15
TOTAL	(27)	8	7

NOTE 10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	SI 2023	SI 2022 (a)	2022 (a)
(Charge) d'impôt courant	(322)	(429)	(813)
(Charge) / produit d'impôt différé	(134)	1 391	1 766
(CHARGE) / PRODUIT TOTAL D'IMPÔT	(455)	962	952

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles en vigueur dans les différents pays et des conventions spécifiques.

La rationalisation de la charge d'impôt s'établit comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	SI 2023	SI 2022 (a)	2022 (a)
Résultat net part du groupe	461	919	1 011
Quote-part des sociétés mises en équivalence	19	14	54
Impôt sur le résultat	455	(962)	(952)
Part revenant aux minoritaires	112	143	271
Résultat consolidé avant impôt et mises en équivalence	1 047	115	384
taux d'IS	25,83%	25,83%	25,83%
Charge d'impôt théorique ^(b)	(270)	(30)	(99)
Reconnaissance des impôts différés liée à l'entrée de CNP Assurances dans le groupe d'intégration fiscale de La Poste à compter de 2023		1 005	1 005
Taux réduit sur plus-values	7	122	160
Pertes de valeur	(46)	(40)	(59)
Déficits créés non utilisés ou déficits anciens utilisés (hors intégration fiscale)	(37)	(23)	(57)
Litige BRT	(49)		(4)
Autres éléments	(60)	(72)	6
Retraitements de l'impôt	(185)	992	1 051
IMPOT SUR LE RESULTAT	(455)	962	952

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

(b) Y compris la contribution sociale de solidarité de 3,3%.

NOTES SUR LE BILAN

NOTE 11 ÉCARTS D'ACQUISITION (GOODWILL)

Détail de la valeur nette des écarts d'acquisition

UGT (en millions d'euros)	Secteur	30/06/2023	31/12/2022
DPD Europe ^(a)	Geopost	3 330	3 282
Numérique ^(b)	Grand Public et Numérique	781	554
Asendia	Geopost	474	479
Pôle Santé	Services-Courrier-Colis	267	275
Mediapost	Services-Courrier-Colis	87	86
La Banque Postale Prévoyance	La Banque Postale	59	59
EDE	Services-Courrier-Colis	67	67
C Chez Vous	Geopost	63	63
Lenton Group	Geopost	50	51
SCI Lamartine (CNP Assurances)	La Banque Postale	36	36
Groupe Tocqueville	La Banque Postale	27	27
JadLog	Geopost	27	25
Multiburo / Startway	Immobilier et Supports	25	25
La Banque Postale Asset Management	La Banque Postale	20	20
Stuart ^(c)	Geopost	0	13
Autres UGT Geopost	Geopost	17	18
Autres UGT Services-Courrier-Colis	Services-Courrier-Colis	13	13
TOTAL		5 342	5 092
Services-Courrier-Colis		433	441
Geopost		3 959	3 930
La Banque Postale		143	143
Grand Public et Numérique		781	554
Immobilier et Supports		25	25

(a) Dont en 2023, acquisition de Dalcosud S.L.U., générant un goodwill de 11 millions d'euros et acquisition de Mach 1 Couriers Limited, générant un goodwill de 12 millions d'euros.

(b) Dont en 2023, acquisition de Maincare, générant un goodwill provisoire de 220 millions d'euros (voir note 1.7).

(c) Dépréciation au premier semestre 2023 de l'intégralité du goodwill de la société Stuart pour 13 millions d'euros.

Évolution de la valeur nette des écarts d'acquisition

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2023	31/12/2022
Solde en début de période	5 092	4 464
dont : Valeur brute	5 396	4 767
Dépréciation	(303)	(302)
Acquisitions ^(a)	255	845
Écarts de conversion	16	3
Pertes de valeur ^(b)	(13)	(184)
Autres	(8)	(35)
Sorties	0	(1)
SOLDE EN FIN DE PÉRIODE	5 342	5 092
dont : Valeur brute	5 654	5 396
Dépréciation	(312)	(303)

(a) Dont au cours du premier semestre 2023 :

- dans le secteur Grand Public et Numérique, les acquisitions de Maincare pour 220 millions d'euros (voir note 1.7).

Dont en 2022 :

- dans le secteur Geopost, les acquisitions de CitySprint (UGT DPD Europe) pour 296 millions d'euros, Scalefast (UGT Asendia) pour 278 millions d'euros et C Chez Vous pour 63 millions d'euros ;
 - dans le secteur Services-Courrier-Colis, l'acquisition d'Happytal (UGT Pôle Santé) pour 68 millions d'euros ;
 - dans le secteur de La Banque Postale, l'acquisition de la SCI Lamartine générant un goodwill de 36 millions d'euros.

(b) Dont au cours du premier semestre 2023 :

- dans le secteur Geopost, dépréciation de l'intégralité de l'écart d'acquisition de Stuart pour 13 millions d'euros.(voir note 1.5).

Dont en 2022 :

- dans le secteur Geopost, dépréciation de l'écart d'acquisition de DPD Russie pour 104 millions d'euros après conversion au taux du jour de la décision (voir note 1.6) ;
 - dans le secteur Services-Courrier-Colis, dépréciation de l'écart d'acquisition de l'UGT Mediapost pour 80 millions d'euros.

NOTE 12 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>			
VALEURS BRUTES			
Solde au 31/12/2022 ^(a)	10 500	15 612	26 112
Acquisitions	310	448	758
Cessions	(22)	(310)	(332)
Variations de périmètre	175	15	190
Transferts	19	(33)	(13)
Ecarts de conversion	256	31	286
SOLDE AU 30/06/2023	11 237	15 763	27 001
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR			
Solde au 31/12/2022 ^(a)	(5 170)	(9 031)	(14 202)
Amortissement de la période	(353)	(404)	(757)
Pertes de valeur	(65)	(32)	(97)
Reprises de perte de valeur	45	32	78
Reprises sur cessions	22	282	304
Variations de périmètre	(13)	(10)	(23)
Transferts	(5)	(1)	(6)
Ecarts de conversion	(34)	(9)	(43)
SOLDE AU 30/06/2023	(5 573)	(9 173)	(14 746)
VALEURS NETTES			
Au 31/12/2022	5 329	6 582	11 911
AU 30/06/2023	5 664	6 591	12 255

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17 pour les immobilisations incorporelles.

Les lignes « Transferts » correspondent aux mises en service d'immobilisations et à des reclassements vers d'autres postes d'actifs.

Les actifs « Droits d'utilisation », résultant de l'application de la norme IFRS 16, sont détaillés en note 13.

NOTE 13 CONTRATS DE LOCATION (preneur)

- 13.1 Droits d'utilisation
- 13.2 Passifs de location
- 13.3 Effet des contrats de location sur le compte de résultat
- 13.4 Effet des contrats de location sur le tableau des flux de trésorerie

13.1 Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation se détaillent comme suit par nature d'actifs loués :

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Matériels et installations	Matériel de transport	Autres	Valeur Nette
Solde Au 31/12/2022	2 845	227	343	10	3 426
Augmentation	411	88	50	1	550
Diminution	(107)	(22)	(1)	(0)	(131)
Amortissement	(338)	(36)	(71)	(2)	(447)
Provision pour dépréciation	(6)	0	(1)	0	(7)
Variations de périmètre et écarts de conversion	24	2	9	0	35
SOLDE AU 30/06/2023	2 829	259	329	9	3 426

13.2 Passifs de location

Les éléments relatifs aux passifs de location sont présentés en note 18 pour les activités industrielles et commerciales. Les passifs de location des activités bancaires s'élèvent à 177 millions d'euros (214 millions d'euros en 2022) et sont intégrés dans le poste « Autres passifs financiers et compte de régularisation » des « Passifs financiers des activités bancaires et d'assurance » en note 22 (ligne « Crédoeurs divers »).

13.3 Effet des contrats de location sur le compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2023	S1 2022
Charges opérationnelles nettes	757	1 161
Loyers des locations de courte durée	63	59
Loyers des locations d'actifs de faible valeur	33	30
Charges locatives	141	102
TVA non déductible sur loyers	41	44
Amortissement des droits d'utilisation	447	423
Dépréciation (reprise de dépréciation) des droits d'utilisation (b)	7	482
Autres ^(a)	25	20
Coût de l'endettement financier net	53	37
Charges d'intérêts sur passifs de location	53	37
TOTAL	810	1 198

(a) Dont au cours du premier semestre 2023, 20 millions d'euros provenant de CNP Assurances et 3 millions d'euros de La Banque Postale ;
 Dont au cours du premier semestre 2022, 19 millions d'euros provenant de CNP Assurances et 6 millions d'euros de La Banque Postale

(b) Dont au cours du premier semestre 2022, dépréciation des droits d'utilisation de l'UGT Courrier de La Poste pour 467 millions d'euros et de DPD Russie pour 15 millions d'euros.

13.4 Effet des contrats de location sur le tableau des flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2023	S1 2022
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	303	255
Loyers des locations de courte durée	63	59
Loyers des locations d'actifs de faible valeur	33	30
Charges locatives	141	102
TVA non déductible sur loyers	41	44
Autres	25	20
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	498	462
Intérêts financiers versés sur passifs de location	53	37
Remboursements des passifs de location (yc provenant de la branche La Banque Postale)	444	425
TOTAL DECAISSEMENT	801	717

NOTE 14 SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en millions d'euros)	Holding d'Infrastructures Gazières ^(b)	Arial CNP Assurances	XSS Administradora de consórcio ^(c)	Autres filiales Assurances ^(a)	Aramex PJSC	Ninja Logistics	Yurtici Kargo Servisi A.S.	Pôle immobilier	Autres	TOTAL Titres mis en équivalence (actif)	La Poste Mobile ^(d)
Secteur d'activité	La Banque Postale	La Banque Postale	La Banque Postale	La Banque Postale	Geopost	Geopost		Immobilier			Grand Public et Numérique
Nature du contrôle	contrôles conjoints	contrôles conjoints	contrôles conjoints	contrôles conjoints	Entreprise associée	Entreprise associée	Entreprise associée	Entr. associées ou contr. conj.			Contrôle conjoint
Solde au 31/12/2022^(a)	860	161	50	47	503	322	19	29	49	2 041	(50)
Résultats de l'exercice	14	0	1	1	5	(40)	7	0	(1)	(12)	8
Distributions de dividendes	0	0	0	0	(10)	0	(12)	(0)	(0)	(22)	0
Var. JV sur instr. financiers	7	2	0	0	(1)	0	0	0	0	8	0
Var. de périm. et % de contrôle	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0
Augmentation de capital	0	0	0	0	0	0	0	0	8	8	0
Autres variations	(7)	(0)	0	0	0	2	(1)	(0)	(0)	(7)	0
Ecart de conversion	0	0	3	(3)	(15)	(12)	3	0	(0)	(24)	0
SOLDE AU 30/06/2023	874	163	55	46	482	271	15	29	58	1 993	(42)

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

(b) Cette participation constitue un placement des activités d'assurance. À partir de 2022, le résultat de cette participation est présenté en PNB.

(c) Société commune créée en 2021 par CNP Assurances avec la société brésilienne CNP Assurances Participações Ltda dans le cadre d'un nouvel accord de distribution exclusif.

(d) Comptabilisé en « Provisions pour risques et charges » (voir note 17).

NOTE 15 AUTRES ACTIFS DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

(en millions d'euros)	30/06/2023		31/12/2022	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Titres de participations non consolidés nets	0	400	0	401
Instruments financiers dérivés	14	14	37	8
Actifs financiers de placement de la trésorerie	303	0	581	0
Autres actifs financiers nets	87	234	84	183
TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS	404	647	702	591
Stocks de matières premières, fournitures, marchandises et autres approvisionnements	193		173	
Stocks de produits finis et intermédiaires et encours	49		34	
TOTAL STOCKS ET ENCOURS	242		207	
Créances clients et comptes rattachés nets	3 548		3 672	
Créances sur opérations du courrier international ^(a)	668		684	
Créances sur l'Etat sur les compensations obtenues au titre des missions de service public ^(b)	833		520	
Autres créances	659		628	
TOTAL CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES	5 707		5 504	
Équivalents de trésorerie	2 837		3 125	
Caisse et disponibilités	1 135		1 412	
TOTAL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	3 972		4 537	

(a) Les créances du courrier international (668 millions d'euros) sont détenues essentiellement envers les offices postaux étrangers au titre de la distribution en France du courrier confié par ces offices postaux.

(b) Les créances sur l'Etat sur les compensations obtenues au titre des missions de service public correspondent à la compensation au titre du service universel postal et à l'aménagement du territoire pour le premier semestre 2023 et l'année 2022.

Actifs financiers de placement de la trésorerie

Ce sont des actifs acquis dans le cadre de la gestion de trésorerie :

(en millions d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Comptes à terme débloqués à plus de 3 mois	50	250
OPCVM	203	231
Titres de créances négociables (échéances de 3 à 12 mois)	50	100
TOTAL	303	581

Instruments financiers dérivés

La ligne « Instruments financiers dérivés » correspond pour l'essentiel, à des instruments contractés dans le cadre de la gestion des risques de taux et de change de l'endettement. Ils sont donc à mettre en regard des postes « Emprunts obligataires et autres dettes financières ». Un détail des instruments dérivés liés à la dette obligataire figure en note 18.3.

NOTE 16 ACTIFS SPECIFIQUES DES ACTIVITES BANCAIRES ET D'ASSURANCE

(en millions d'euros)	30/06/2023	31/12/2022 (a)
Banques centrales	51 546	38 351
Caisse (y compris encaisse des bureaux de Poste)	1 127	1 004
Caisse, banques centrales	52 674	39 355
Instruments de dettes	171 960	166 726
Instruments de capitaux propres	21 145	20 869
Prêts et avances	5 819	6 889
Instruments dérivés	5 213	6 773
Titres et valeurs reçus en pension livrée	11 824	5 589
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	215 961	206 845
Instruments de taux d'intérêts et de devises	979	1 020
Instruments de devises	98	118
Instruments dérivés de couverture	1 078	1 139
Actions et autres titres à revenu variable	16 147	16 103
Autres titres détenus à long terme	4	2
Effets publics et valeurs assimilés	96 686	97 819
Obligations et autres titres de dettes	93 832	96 482
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	206 667	210 408
Effets publics et valeurs assimilés	29 116	25 179
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 391	2 009
Titres subordonnés	42	5
Titres au coût amorti	32 549	27 193
Comptes et prêts sur établissements de crédit à vue	3 469	1 898
Comptes et prêts sur établissements de crédit à terme	68 610	68 638
Prêts subordonnés	79	78
Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti	72 159	70 614
Prêts et créances sur la clientèle à vue	5 148	4 816
Prêts et créances sur la clientèle à terme	118 570	117 617
<i>dont crédits à l'habitat et crédits immobilisiers (hors dépréciation)</i>	<i>94 068</i>	<i>91 835</i>
Opérations de location financement	3 681	3 666
Prêts subordonnés à la clientèle	15	10
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	127 414	126 109
Ecart de réévaluation sur portefeuilles couverts (couverture de juste valeur)	648	721
Contrats d'assurance émis - Actif - BBA / VFA	1 391	1 343
Contrats d'assurance émis - Actif - PAA	132	98
Frais d'acquisition non encore affectés aux contrats - Actif	69	66
Contrats d'assurance émis - Actif	1 593	1 506
Contrats de réassurance détenus - Actif - BBA / VFA	8 407	7 903
Contrats de réassurance détenus - Actif - PAA	306	304
Actifs relatifs à des contrats financiers cédés (sans part discrétionnaire) - Réassurance	15	15
Contrats de réassurance détenus - Actif	8 729	8 221
Actifs divers	12 271	6 862
Comptes de régularisation actif	2 666	2 456
Autres actifs financiers, comptes de régularisation	14 937	9 318
Immeubles de placement au coût amorti	1 010	1 043
Immeubles de placement à la juste valeur	5 768	5 766
Immeubles de placement	6 778	6 809
ACTIFS SPECIFIQUES DES ACTIVITES BANCAIRES ET D'ASSURANCE	741 187	708 238

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

NOTE 17 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Au 30 juin 2023, les **provisions pour risques et charges** se décomposent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Litiges sociaux	Autres litiges	Autres	TOTAL
Provisions non courantes	16	6	163	185
Provisions courantes	63	266	370	700
Solde au 31/12/2022	80	273	533	885
Dotations de la période	17	13	208	238
Reprises pour utilisation	(17)	(8)	(151)	(175)
Reprises de provisions devenues sans objet	(3)	(38)	(23)	(64)
Autres mouvements	1	8	32	41
Provisions non courantes	21	6	138	165
Provisions courantes	57	243	460	760
SOLDE AU 30/06/2023	78	249	598	924

Les provisions pour litiges sociaux concernent tous les litiges salariaux (prud'hommes, etc.) ainsi que les redressements ou litiges en cours avec des organismes sociaux.

Les provisions pour autres litiges sont relatives à des litiges portés devant les juridictions administratives, civiles ou commerciales.

Les autres provisions comprennent notamment au 30 juin 2023 :

- une provision correspondant à la situation nette négative des sociétés mises en équivalence pour 43 millions d'euros, contre 50 millions d'euros au 31 décembre 2022 (voir note 14) ;
- le risque lié aux actifs de la société Stuart pour 64 millions d'euros (voir note 1.5 des faits marquants)
- le risque lié au litige BRT pour 40 millions d'euros (voir note 1.4 des faits marquants)
- divers risques liés à l'activité opérationnelle du Groupe.

NOTE 18 EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET AUTRES DETTES FINANCIÈRES

18.1 Détail des dettes financières

18.2 Emprunts obligataires et dette subordonnée

18.3 Instruments dérivés liés à l'activité industrielle et commerciale

18.1 Détail des dettes financières

(en millions d'euros)	30/06/2023		31/12/2022	
	Court terme	Moyen et long terme	Court terme	Moyen et long terme
Dettes financières au coût amorti	314	11 230	732	9 664
Emprunts obligataires	0	11 047	420	9 464
Bons La Poste	51	0	51	0
Billets de trésorerie	150	0	150	0
Concours bancaires courants	53		38	0
Dépôts et cautionnements reçus	20	43	36	48
Autres dettes au coût amorti	40	140	36	151
Emprunts obligataires en juste valeur sur option	(0)	0	584	0
Emprunts couverts	0	459		468
Dette subordonnée		459		468
Instruments dérivés passifs liés à la dette obligataire	17	2	25	3
Intérêts courus non échus sur emprunts	88		89	
Totaux	419	11 691	1 430	10 134
EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET DETTES FINANCIÈRES	12 110		11 564	
Passifs de location (a)	872	3 047	766	3 102
PASSIFS DE LOCATION	3 919		3 869	

(a) La répartition des passifs de location par devises au 30 juin 2023 est la suivante : euros 2 844 millions d'euros, livres sterling 759 millions d'euros, autres devises 316 millions d'euros.

La répartition des passifs de location par devises au 31 décembre 2022 est la suivante : euros 2 833 millions d'euros, livres sterling 736 millions d'euros, autres devises 300 millions d'euros.

18.2 Emprunts obligataires et dette subordonnée

Les emprunts obligataires et les titres subordonnés, hors intérêts non échus, ont évolué de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Emprunts au coût amorti	Emprunts en juste valeur sur option	Dette subordonnée couverte	Total
Solde au 31/12/2022	9 884	584	468	10 936
Nouveaux emprunts	1 650			1 650
Remboursements	(420)	(580)		(1 000)
Variation du risque de crédit				0
Autres variations	(67)	(4)	(9)	(80)
SOLDE AU 30/06/2023	11 047	0	459	11 506

18.3 Instruments dérivés liés à l'activité industrielle et commerciale

(en millions d'euros)	Juste valeur au 30/06/2023		Juste valeur au 31/12/2022	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Dérivés de transaction à la juste valeur par résultat				
Dérivés de taux receveur fixe / payeur variable	0	0	19	0
Dérivés de taux receveur variable / payeur fixe	0	0	2	0
Total	0	0	20	0
Dérivés de couverture				
Couverture de flux de trésorerie	1	15	8	0
TOTAL DÉRIVÉS LIÉS À LA DETTE	1	15	29	0
Autres				
Instruments dérivés de change	27	3	17	27
TOTAL DÉRIVÉS HORS ACTIVITES BANCAIRES	28	18	46	27
Reserves restant à amortir sur dérivés de couverture interrompus				
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	4	0	4	0

NOTE 19 DETTE NETTE DU GROUPE

- 19.1 Situation de la dette nette du groupe
 19.2 Evolution de la dette nette du groupe

19.1 Situation de la dette nette du groupe

(en millions d'euros)	Note	30/06/2023	31/12/2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie (poste du bilan)	15	3 972	4 537
Dérivés actifs associés à la dette	15	28	44
Dépôts de garantie versés liés aux instruments dérivés, inscrits à l'actif	15	8	13
Titres de placement à échéance supérieure à 3 mois à l'origine et OPCVM	15	303	581
Créance (dette) financière nette envers La Banque Postale	15	404	66
Trésorerie et autres éléments d'actifs (1)		4 714	5 242
Emprunts obligataires et dettes financières à moyen et long terme	18.1	11 691	10 134
Emprunts obligataires et dettes financières à court terme	18.1	419	1 429
Passifs de location	18.1	3 919	3 869
Dette brute (2)		16 029	15 432
DETTE NETTE (2)-(1)		11 314	10 191
Augmentation (Diminution) de la dette nette au 30 juin 2023		1 124	

19.2 Évolution de la dette nette du groupe

(en millions d'euros)	Renvois	2023	2022
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	TFT ^(a)	578	3 578
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	TFT	(730)	(2 048)
Neutralisation var. actifs financiers de gestion de trésorerie	TFT	(281)	230
Flux de trésorerie des activités d'investissement hors acquisitions et cessions d'actifs financiers de gestion de la trésorerie ^(b)		(1 011)	(1 818)
Financements perpétuels classés en capitaux propres ^(c)	TFT	0	29
Dividendes versés aux actionnaires et rémunération des titres subordonnés hybrides	TFT	(129)	(442)
Rachat d'intérêts minoritaires	TFT	(27)	(139)
Charge nette d'intérêts financiers		(96)	(214)
Variation de juste valeur des dettes et dérivés		8	18
Incidence des variations de périmètre et change sur dette brute (y.c. passifs de location)		(14)	(10)
Variation non cash des dettes de location (IFRS 16)		(436)	(966)
Dette nette de filiales destinées à être cédées		(7)	(1)
Engagement de versement de dividendes aux minoritaires		3	3
Autres éléments ^(d)		6	6
Flux de trésorerie et variation de dette provenant des activités de financement		(692)	(1 717)
Diminution (augmentation) de la dette nette depuis le 1^{er} janvier		(1 124)	42
Dette nette à l'ouverture		(10 191)	(10 233)
Dette nette à la clôture		(11 314)	(10 191)

(a) Les notes « TFT » renvoient à la colonne « Hors banque » du tableau des flux de trésorerie des états financiers consolidés.

(b) Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement se distinguent du TFT par l'exclusion de la « Variation des actifs financiers liés à la gestion de la trésorerie », actifs venant en diminution du calcul de la dette nette.

(c) Emission en 2022 de titres perpétuels par Asendia.

(d) La ligne « Autres éléments » comprend notamment l'incidence de la variation des devises sur la dette nette.

NOTE 20 AVANTAGES DU PERSONNEL

(en millions d'euros)	31/12/2022		Variation de périmètre	Augmentation	Diminution pour utilisation	Provision devenue sans objet	Coût financier net	Autres variations	30/06/2023	
	Courant	Non courant							Courant	Non courant
Indemnités de départ à la retraite (a)	29	580	1	52	(49)	(37)	6	(3)	29	549
Autres avantages postérieurs à l'emploi (b)	8	331	0	2	(14)	(303)	6	32	15	48
Avantages postérieurs à l'emploi	37	910	1	54	(63)	(340)	12	29	44	597
Dispositifs d'aménagement de fin de carrière (c)	432	767	0	398	(233)	(131)	20	0	411	842
Indemnités de rupture	75	34	0	0	(1)	0	0	0	70	39
Congés longue maladie / longue durée	36	22	0	3	(3)	0	0	0	36	23
Compte Epargne temps	147	147	0	2	(10)	0	0	0	142	143
Autres avantages à long terme	1	77	0	5	(1)	0	0	(0)	2	81
Autres avantages du personnel	259	280	0	10	(14)	0	0	(0)	250	285
TOTAL	729	1 958	1	462	(311)	(471)	32	29	706	1 724
		2 687								2 430

(a) Dont une reprise sans objet de 36 millions d'euros au titre de l'incidence de la réforme des retraites sur les indemnités de départ à la retraite des salariés (voir note 1.3)

(b) Dont une reprise sans objet de 303 millions au titre de la fin de la rémunération des dépôts à vue des retraités (voir note 1.3)

(c) Dont au premier semestre 2023, une dotation de 312 millions d'euros au titre de l'incidence de la réforme des retraites sur les dispositifs d'aménagement de fin de carrière

NOTE 21 DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

(en millions d'euros)	30/06/2023	31/12/2022 (a)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 345	5 493
Dettes fiscales et sociales	2 470	2 423
Dettes fournisseurs d'immobilisations	604	728
Dettes sur opérations du courrier international	742	780
Avances et acomptes clients	205	208
Autres dettes d'exploitation	436	320
TOTAL	9 803	9 950

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

NOTE 22 PASSIFS SPECIFIQUES DES ACTIVITES BANCAIRES ET D'ASSURANCE

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2023	31/12/2022 (a)
Dettes représentées par un titre	3 346	2 443
Instruments dérivés	4 068	4 443
Titres et valeurs donnés en pension livrée	11 148	6 473
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	18 562	13 359
Instruments dérivés de couverture	2 444	2 371
Banques centrales	36	0
Dettes envers les établissements de crédit à vue	3 590	1 326
Dettes envers les établissements de crédit à terme	30 707	42 683
<i>dont titres et valeurs donnés en pension livrée</i>	27 981	34 723
Dettes envers les banques centrales, les établissements de crédit et assimilés	34 333	44 009
Comptes d'épargne à régime spécial	125 780	124 042
<i>dont Livret A</i>	69 661	67 459
<i>dont PEL et CEL</i>	27 276	29 068
Dettes envers la clientèle à vue	89 930	86 533
<i>dont comptes ordinaires créditeurs à vue</i>	81 901	82 921
Dettes envers la clientèle à terme	17 352	5 137
<i>dont titres et valeurs donnés en pension livrée à terme</i>	15 272	3 299
Dettes envers la clientèle	233 061	215 712
Dettes représentées par un titre	38 868	29 052
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	242	294
Contrats d'assurance émis - Passif - BBA / VFA	368 716	360 542
Contrats d'assurance émis - Passif - PAA	1 606	1 584
Frais d'acquisition non encore affectés aux contrats - Passif	0	0
Passifs relatifs à des contrats financiers cédés (sans part discrétionnaire) - Assurance	2 498	2 453
Contrats d'assurance émis - Passif	372 820	364 580
Contrats de réassurance détenus - Passif - BBA	97	20
Contrats de réassurance détenus - Passif - PAA	17	13
Passifs relatifs à des contrats financiers cédés (sans part discrétionnaire) - Réassurance	0	0
Contrats de réassurance détenus - Passif	114	33
Contrats d'assurance émis et de réassurance détenus	372 934	364 613
Comptes de régularisation	1 018	1 134
<i>dont produits constatés d'avance</i>	429	451
<i>dont autres comptes de régularisation</i>	588	683
Dettes de titres	77	77
Dépôts de garantie reçus	1 570	2 313
Créditeurs divers	3 565	2 948
Comptes de règlements relatifs aux opérations sur titres	12	8
Autres passifs financiers et comptes de régularisation	6 242	6 480
Provision Epargne Logement ^(b)	101	106
Dettes subordonnées	9 324	9 099
PASSIFS SPECIFIQUES DES ACTIVITES BANCAIRES ET D'ASSURANCE	716 111	685 095

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

(b) La provision pour risque épargne logement est destinée à couvrir les conséquences défavorables, pour les établissements de crédit habilités à les recevoir, des dépôts d'épargne logement compte tenu des engagements qu'ils impliquent.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

NOTE 23 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

- 23.1** Impact des instruments financiers sur le résultat et les capitaux propres
23.2 Juste valeur et hiérarchie des instruments financiers

23.1 Impact des instruments financiers sur le résultat et les capitaux propres

SI 2023	Produits/ (charges) d'intérêts	Variations de juste valeur		Décompta- bilisation et dividendes	Gain/ (perte) net
		Juste valeur en résultat	Juste valeur en capitaux propres		
<i>(en millions d'euros)</i>					
Actifs et passifs évalués au coût amorti	456			(3)	453
Actifs évalués à la juste valeur par OCI	1 940		4 622	(580)	5 982
Instruments financiers à la juste valeur par résultat		4 267		698	4 965
Opérations de couverture	4	1	(15)		(10)
TOTAL	2 400	4 268	4 607	115	11 390
SI 2022 (a)					
Actifs et passifs évalués au coût amorti	830			18	848
Actifs évalués à la juste valeur par OCI	1 591		(31 304)	(708)	(30 421)
Instruments financiers à la juste valeur par résultat		(8 997)		566	(8 431)
Opérations de couverture	125	(15)	55		165
TOTAL	2 546	(9 012)	(31 249)	(124)	(37 839)

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

23.2 Juste valeur et hiérarchie des instruments financiers

30/06/2023	Hiérarchie de juste valeur ^(b)				
<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan	Juste valeur ^(a)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
ACTIFS					
Actifs bancaires					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	215 961	215 961	147 111	48 240	20 610
Instruments dérivés de couverture	1 078	1 078		1 078	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	206 667	206 667	198 642	3 975	4 050
Titres au coût amorti	32 549	28 778	27 595	860	323
Prêts et créances sur les établissements de crédit	72 159	72 160		71 924	236
Prêts et créances sur la clientèle	127 414	119 965		106 361	13 604
Immeubles de placement au coût amorti	1 010	1 169		1 169	
Immeubles de placement à la juste valeur	5 768	5 768		5 768	
Actifs non bancaires					
Autres actifs financiers non courants	647	647		247	400
Créances clients et autres créances	5 707	5 707			
Autres actifs financiers courants	404	404	203	201	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 972	3 972	825	3 147	
PASSIFS					
Passifs bancaires					
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	18 562	18 562	465	18 097	
Instruments dérivés de couverture	2 444	2 444		2 444	
Dettes envers les banques et les établissements de crédit	34 333	34 390		34 350	40
Dettes envers la clientèle	233 061	232 711		231 154	1 557
Dettes représentées par un titre	38 868	40 359	8 322	32 037	
Dettes subordonnées	9 324	8 361	2 309	6 052	
Passifs non bancaires					
Emprunts obligataires, dettes financières	12 110	10 845		10 845	
Dettes fournisseurs et autres dettes	9 803	9 803			

(a) Y compris juste valeur des éléments comptabilisés au coût amorti.

(b) Pour les éléments comptabilisés en juste valeur.

2022 (a)	Hiérarchie de juste valeur (c)				
(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Juste valeur (b)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
ACTIFS					
Actifs bancaires					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	206 845	206 845	139 268	47 162	20 415
Instruments dérivés de couverture	1 139	1 139		1 139	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	210 408	210 408	201 994	3 934	4 480
Titres au coût amorti	27 193	23 491	22 197	948	346
Prêts et créances sur les établissements de crédit	70 614	70 650		70 335	315
Prêts et créances sur la clientèle	126 109	117 481		103 649	13 832
Immeubles de placement au coût amorti	1 043	1 247		1 247	
Immeubles de placement à la juste valeur	5 766	5 766		5 766	
Actifs non bancaires					
Autres actifs financiers non courants	591	591		190	401
Créances clients et autres créances	5 504	5 504			
Autres actifs financiers courants	702	702	231	471	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 537	4 537	910	3 627	
PASSIFS					
Passifs bancaires					
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	13 359	13 359	345	13 014	
Instruments dérivés de couverture	2 371	2 371		2 371	
Dettes envers les banques et les établissements de crédit	44 009	44 024		43 986	38
Dettes envers la clientèle	215 713	215 610		213 882	1 728
Dettes représentées par un titre	29 052	30 407	11 996	18 411	
Dettes subordonnées	9 099	8 009	2 155	5 854	
Passifs non bancaires					
Emprunts obligataires et dettes financières	11 564	10 083		10 083	
Dettes fournisseurs et autres dettes	9 950	9 950			

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

(b) Y compris juste valeur des éléments comptabilisés au coût amorti.

(c) Pour les éléments comptabilisés en juste valeur.

JUSTES VALEURS DE NIVEAU 3: RAPPROCHEMENT DES SOLDES D'OUVERTURE ET DE CLOTURE (Activités bancaires)

(en millions d'euros)	Actifs à la juste valeur par résultat	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	TOTAL
Ouverture	20 415	4 747	25 162
Gains et pertes enregistrés en résultat	231		231
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres		(48)	(48)
Achats	883	194	1 078
Ventes	(378)	(21)	(400)
Emissions			0
Remboursements	(311)	(59)	(369)
Transferts vers ou hors niveau 3	(233)	(486)	(719)
Variation de périmètre			0
Autres mouvements	3	(2)	1
CLÔTURE	20 610	4 324	24 935

NOTE 24 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Aucune évolution significative dans la nature des transactions avec les parties liées n'est intervenue depuis la clôture de l'exercice 2022 (voir note 36 des états financiers consolidés au 31 décembre 2022).

NOTE 25 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS

Aucune évolution significative des engagements hors bilan et des passifs éventuels n'est intervenue depuis la clôture de l'exercice 2022 (voir note 38 des états financiers consolidés au 31 décembre 2022).

NOTE 26 ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Début juillet, LBP a finalisé l'acquisition via sa filiale LBP AM de 100% de La Financière de l'Échiquier (LFDE), l'une des principales sociétés de gestion entrepreneuriales en France (approbation donnée par l'Autorité des marchés financiers et par l'Autorité de la concurrence). Le nouvel ensemble constitué par LBP AM, Tocqueville Finance et LFDE se positionne comme un acteur incontournable de la gestion de conviction multi-spécialiste et de la finance durable dont les encours consolidés s'élèvent à 67 milliards d'euros à fin décembre 2022.

NOTE 27 EXPOSITION AU RISQUE DE CREDIT

27.1 Classification par type d'actifs

- a) Actifs financiers au coût amorti
- b) Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables
- c) Hors bilan (engagements de financement et de garantie)

27.2 Pertes de crédit attendues – Forward looking

27.1 Classification par type d'actifs

a) Actifs financiers au coût amorti

30/06/2023	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur nette
<i>(en millions d'euros)</i>			
Titres évalués au coût amorti	32 604	(55)	32 549
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés évalués au coût amorti	72 160	(1)	72 159
Prêts et créances sur la clientèle évalués au coût amorti	128 908	(1 494)	127 414
TOTAL	233 672	(1 550)	232 122

31/12/2022	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur nette
<i>(en millions d'euros)</i>			
Titres évalués au coût amorti	27 248	(54)	27 193
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés évalués au coût amorti	70 615	(0)	70 614
Prêts et créances sur la clientèle évalués au coût amorti	127 569	(1 460)	126 109
TOTAL	225 431	(1 514)	223 917

(en millions d'euros)	Actifs soumis à une ECL 12 mois (bucket 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (bucket 2)		Actifs dépréciés (bucket 3)		TOTAL		
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur Nette comptable (a) + (b)
Au 31 décembre 2022	197 889	(123)	25 427	(605)	2 116	(786)	225 431	(1 514)	223 917
Transferts d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	7 255	(5)	(7 503)	85	248	(86)	0	(6)	(6)
Transferts vers ECL Maturité (bucket 2)	(3 047)	9	3 134	(78)	(87)	24	0	(45)	(45)
Transferts vers ECL 12 mois (bucket 1)	10 449	(16)	(10 336)	145	(112)	12	0	141	141
Transferts vers actifs dépréciés (bucket 3)	(146)	2	(301)	19	447	(122)	(0)	(101)	(101)
Total après transferts	205 145	(128)	17 924	(520)	2 363	(872)	225 432	(1 520)	223 911
Variations des Valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes	8 584	(28)	(552)	(22)	212	20	8 243	(29)	8 214
Nouvelle production : achat, octroi, origination,...	30 069	(64)	1 938	(147)	1 068	(81)	33 074	(291)	32 783
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	(21 585)	36	(2 490)	125	(815)	64	(24 890)	225	(24 665)
Passage à perte	0	0	0	0	(39)	37	(39)	37	(2)
Modifications des flux ne donnant pas lieu à une décomptabilisation	0	0	0	0	(1)	0	(1)	0	(1)
Variations de périmètre	(12)	0	0	0	0	0	(11)	0	(11)
Autres	111	(0)	0	0	0	0	111	0	111
Total	213 728	(156)	17 371	(542)	2 575	(852)	233 675	(1 550)	232 126
Impacts des réévaluations de juste valeur des instruments micro-couverts	(4)	0	0	0	0	0	(4)	0	(4)
Au 30 juin 2023	213 725	(156)	17 371	(542)	2 575	(852)	233 672	(1 550)	232 121

b) Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables

	30/06/2023	
	Juste Valeur	Dont correction de valeur pour pertes
(en millions d'euros)		
Instruments de dettes à la juste valeur par capitaux propres	190 518	(342)
TOTAL	190 518	(342)

	31/12/2022	
	Juste Valeur	Dont correction de valeur pour pertes
(en millions d'euros)		
Instruments de dettes à la juste valeur par capitaux propres	194 302	(315)
TOTAL	194 302	(315)

	Actifs soumis à une ECL 12 mois (bucket 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (bucket 2)		Actifs dépréciés (bucket 3)		TOTAL	
	Juste valeur	Dont correction de valeur pour pertes	Juste valeur	Dont correction de valeur pour pertes	Juste valeur	Dont correction de valeur pour pertes	Juste valeur	Dont correction de valeur pour pertes
	(en millions d'euros)							
Au 31 décembre 2022	194 022	(301)	280	(12)	0	(2)	194 302	(315)
Transferts d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	(20)	0	15	(6)	0	0	(5)	(5)
Transferts vers ECL Maturité (bucket 2)	(20)	0	15	(6)	0	0	(5)	(5)
Transferts vers ECL 12 mois (bucket 1)	0	0	0	0	0	0	0	0
Transferts vers Actifs dépréciés (bucket 3)	0	0	0	0	0	0	0	0
Total après transferts	194 002	(301)	295	(18)	0	(2)	194 296	(320)
Variations des valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes	(3 878)	6	100	(28)	0	0	(3 778)	(23)
Nouvelle production : achat, octroi, origination,...	12 599	0	238	0	0	0	12 837	0
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	(19 728)	0	(148)	0	0	0	(19 876)	0
Variations de périmètre	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	3 251	6	9	(28)	0	0	3 260	(23)
Au 30 juin 2023	190 124	(294)	395	(46)	0	(2)	190 518	(342)

c) Hors bilan (Engagements de financement et de garantie)

(en millions d'euros)	30/06/2023		
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur nette
Engagements de financement et de garantie	29 184		
Provisions pour engagement de financement et de garantie		(117)	
Total des engagements de financement et de garantie	29 184	(117)	29 067

(en millions d'euros)	31/12/2022		
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur nette
Engagements de financement et de garantie	30 363		
Provisions pour engagement de financement et de garantie		(122)	
Total des engagements de financement et de garantie	30 363	(122)	30 242

(en millions d'euros)	Engagements soumis à une ECL 12 mois (bucket 1)		Engagements soumis à une ECL à maturité (bucket 2)		Engagements dépréciés (bucket 3)		TOTAL		
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur Nette comptable
	(a)	(b)	(a) – (b)				(a)	(b)	(a) – (b)
Au 31 décembre 2022	26 709	(34)	3 605	(76)	49	(11)	30 363	(122)	30 242
Transferts d'engagements en cours de vie d'un bucket à l'autre	227	0	(240)	25	14	(0)	0	24	24
Transferts vers ECL Maturité (bucket 2)	(484)	2	487	12	(3)	0	0	14	14
Transferts vers ECL 12 mois (bucket 1)	723	(1)	(719)	13	(4)	0	0	11	11
Transferts vers Engagements dépréciés (bucket 3)	(13)	(0)	(8)	0	21	(1)	0	(1)	(1)
Total après transfert	26 936	(34)	3 365	(52)	63	(11)	30 363	(97)	30 266
Variations des valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes	(825)	2	(399)	(22)	45	0	(1 179)	(20)	(1 199)
Nouvelle production : achat, octroi, origination,...	9 082	(13)	460	(46)	70	(3)	9 612	(62)	9 550
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	(9 907)	15	(859)	24	(25)	3	(10 791)	42	(10 749)
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Au 30 juin 2023	26 110	(32)	2 966	(74)	108	(11)	29 184	(117)	29 067

27.2 Pertes de crédit attendues – Forward looking

Le groupe calcule les pertes de crédit attendues (*expected credit losses* ou ECL) en utilisant la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut et l'exposition au défaut. Les ECL doivent également prendre en compte les effets de la conjoncture future ou *Forward Looking*.

Le groupe a fait le choix de ne pas retenir les scénarios proposés par la Banque Centrale Européenne, pour tenir compte de la concentration en France de son portefeuille, et s'appuyer sur les compétences du groupe Caisse des Dépôts des Consignations-La Banque Postale. Le dispositif s'appuie sur un nombre significatif de modèles. L'ensemble des modèles utilisés dans le dispositif IFRS 9 fait l'objet d'une revue indépendante par l'équipe Validation des Modèles et est validé en Comité de Validation des Modèles avant utilisation.

L'horizon des prévisions de la conjoncture économique futures est de 3 ans :

- les scénarios retenus sont des scénarios économiques globaux et cohérents s'appliquant uniformément avec des impacts potentiellement opposés sur certains segments de produits ou de clientèle. Ils reflètent ainsi la diversification du portefeuille (à titre d'illustration, il n'est pas possible, dans un scénario donné, de disposer d'une projection de taux d'intérêt différent pour mesurer les probabilités de défaut à maturité de la clientèle de détail et celles de la clientèle souveraine) ;
- les scénarios proposés ne sont pas nécessairement des scénarios adverses sur le strict volet du risque de crédit : il n'est pas cherché à travers les scénarios IFRS 9 à quantifier des risques de pertes dans un environnement très dégradé dont la probabilité d'occurrence est très faible, mais plutôt d'appliquer des scénarios, plausibles d'une manière générale, dont la probabilité d'occurrence s'écarte d'un écart type de la probabilité d'occurrence du scénario central ;
- les scénarios ne sont pas nécessairement construits pour avoir un impact fort sur la composante spécifiquement crédit : des scénarios dégradés dont la probabilité d'occurrence est élevée peuvent être retenus alors même que leur impact principal est sur la composante « taux » ;
- les scénarios retenus sont les scénarios utilisés dans d'autres processus régaliens de l'établissement (plan stratégique, budget, exercices de stress tests de l'ICAAP, reportings réglementaires).

Ces scénarios sont documentés, et comportent des projections pour l'ensemble des variables macroéconomiques nécessaires au fonctionnement des modèles développés pour obtenir des Probabilité de Défaut (PD) et des Pertes en cas de défaut (LGD) à maturité.

Ainsi, sur la base de scénarios déterminés par la Caisse des Dépôts et Consignations, le département des Etudes Economiques de la Direction Stratégiques du Groupe définit trois scénarios permettant d'intégrer la composante *Forward Looking* : un scénario central, un scénario alternatif adverse et un scénario alternatif favorable.

La probabilité d'occurrence de chacun de ces scénarios est présentée ci-dessous :

Scénarios	Scénarios en vigueur S1 2023	
	Scénarios 2022	Scénarios en vigueur S1 2023
Central	60%	60%
Adverse	30%	30%
Favorable	10%	10%

Depuis mai 2023, les scénarios pris en compte dans le calcul des provisions en norme IFRS 9 sont les suivants :

Scénario central : Le scénario intègre une prévision de croissance pour la France en 2023 ajustée légèrement en hausse par rapport aux précédentes anticipations. Toutefois, l'activité y serait toujours fortement contrainte au cours de l'année 2023, entravée notamment par une inflation persistante et un resserrement monétaire plus prononcé qu'escompté en septembre 2022, ce qui pénalise les perspectives pour 2024. En outre, après un pic cyclique de croissance en 2025, une inflexion baissière est intégrée à partir de 2026. Dans le détail, la recomposition de l'inflation, avec une diffusion du choc énergétique initial à l'ensemble des familles de biens et services, plaide en faveur d'une persistance inflationniste plus prononcée que prévu avec une désinflation lente et une prévision d'inflation totale pour 2023 et 2024 révisée à la hausse. Les taux d'intérêt directs sont attendus en hausse à court terme, avec un pic atteint en 2023, avant de retrouver une dynamique de normalisation à partir de 2024 jusqu'à retrouver des niveaux d'équilibre. Du côté des marchés actions, prenant en compte l'évolution croissante des bénéfices par action (sauf en 2023) et la hausse, mais sans dépasser la moyenne historique, des ratios de valorisation (PER) vu le contexte monétaire moins accommodant sur l'horizon de prévision, le développement d'un raisonnement « normatif » sur le CAC 40 amène à tabler, à 5 ans, à un rendement-prix annuel moyen légèrement inférieur au précédent cadrage.

Ce scénario est un scénario proposé par la Caisse des Dépôts et Consignations et les projections de certaines de ses variables sont détaillées ci-dessous :

Variables	Scénario en vigueur au 30 juin 2023					
	T0	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
PIB France (taux de croissance annuel)	0,5	0,9	1,2	1,1	1,0	1,0
Taux de chômage zone euro (taux moyen annuel)	6,9	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0
OAT 10 ans (moyenne annuelle)	2,8	2,9	2,8	2,7	2,6	1,5
Inflation France (variation)	4,8	2,8	2,3	2,1	2,0	2,0

Variables	Scénario en vigueur au 31 décembre 2022					
	T0	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
PIB France (taux de croissance annuel)	2,5	0,3	1,0	1,2	1,2	1,2
Taux de chômage zone euro (taux moyen annuel)	6,7	7,1	7,3	7,2	7,1	7,0
OAT 10 ans (moyenne annuelle)	1,6	2,5	2,4	2,3	2,1	1,9
Inflation France (variation)	5,3	4,5	2,5	2,0	1,8	1,8

Scénario adverse : Ce scénario correspond à un scénario stressé inflationniste qui illustre une configuration type « crise des dettes souveraines en zone euro » avec l'année du choc de nouvelles tensions sur le marché des matières premières dans un contexte de tensions géopolitiques, entraînant un choc récessif sur le PIB mondial. Une boucle prix-salaires persistante s'installerait de manière durable en zone euro, entraînant une hausse de l'inflation sous-jacente, l'inflation totale persistant au-dessus des cibles des banques centrales. En réaction, celles-ci positionneraient leurs taux directeurs au-dessus des taux neutres, sans parvenir à stabiliser la dynamique des prix, et impliquant des taux obligataires très élevés. Dans ce scénario la transition écologique et énergétique se ferait, par rapport au scénario central, de manière plus désordonnée, contribuant à des tensions sur les prix et les taux, et à une perte de croissance potentielle à moyen terme (perte de productivité).

Ce scénario est un scénario proposé par la Caisse des Dépôts et Consignations et les projections de certaines de ses variables sont détaillées ci-dessous :

		Scénario en vigueur au 30 juin 2023					
Variables	T0	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	
PIB France (taux de croissance annuel)	0,5	-1,5	0,0	0,5	0,6	0,6	
Taux de chômage zone euro (taux moyen annuel)	6,9	8,4	9,2	9,5	9,6	9,6	
OAT 10 ans (moyenne annuelle)	2,8	4,5	5,5	5,5	5,5	5,5	
Inflation France (variation)	4,8	5,8	4,2	3,7	3,0	3,0	

		Scénario en vigueur au 31 décembre 2022					
Variables	T0	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	
PIB France (taux de croissance annuel)	2,5	-1,5	-1,0	-0,5	0,6	0,6	
Taux de chômage zone euro (taux moyen annuel)	6,7	7,5	8,5	9,5	9,0	8,5	
OAT 10 ans (moyenne annuelle)	1,6	4,0	5,0	4,4	4,0	4,0	
Inflation France (variation)	5,3	7,0	5,0	3,0	2,0	3,0	

Scénario favorable : Dans ce scénario, il est fait l'hypothèse que les tensions sur les prix de l'énergie s'apaisent davantage qu'escompté en scénario central. Cela se traduit par une inflation plus faible. Comme les

salaires portent encore la trace d'une indexation retardée à la hausse de l'inflation passée, le pouvoir d'achat des ménages est plus dynamique que dans le central. Globalement, la croissance est davantage soutenue. Sur le plan international, l'hypothèse prise est une situation sanitaire sous contrôle en Chine, où la politique économique aurait des effets stimulants. La croissance chinoise est donc un peu plus dynamique que dans le central, ce qui a des effets d'entraînement favorables sur la croissance mondiale. Par ailleurs, il est également fait l'hypothèse que l'offre de matières premières s'adapte, ce qui permet d'éviter des tensions sur les prix (notamment sur l'énergie). Dans ce contexte de tensions inflationnistes qui se résorbent, les banques centrales ramènent leurs taux directeurs un peu plus rapidement vers les niveaux d'équilibre de moyen terme. Les taux longs se détendent ainsi un peu plus vite que dans le central. D'une manière générale, en 2028 les variables reviennent vers le niveau du central. La croissance potentielle française est légèrement réhaussée.

Ce scénario est un scénario proposé par la Direction des Etudes Economiques. Les projections de certaines de ses variables sont détaillées ci-dessous :

		Scénario en vigueur au 30 juin 2023					
Variables	T0	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	
PIB France (taux de croissance annuel)	0,5	1,5	1,5	1,3	1,2	1,1	
Taux de chômage zone euro (taux moyen annuel)	6,9	6,9	6,7	6,6	6,5	6,5	
OAT 10 ans (moyenne annuelle)	2,9	2,7	2,5	2,5	2,5	2,5	
Inflation France (variation)	4,8	2,3	2,0	2,0	2,0	2,0	

		Scénario en vigueur au 31 décembre 2022					
Variables	T0	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	
PIB France (taux de croissance annuel)	2,5	1,0	1,8	1,4	1,3	1,3	
Taux de chômage zone euro (taux moyen annuel)	6,7	7,0	6,8	6,6	6,6	6,5	
OAT 10 ans (moyenne annuelle)	1,6	2,5	2,4	2,3	2,1	1,9	
Inflation France (variation)	5,3	3,8	2,8	2,1	1,8	3,8	

NOTE 28 CONTRATS D'ASSURANCE

28.1 Hausse des taux sur le marché italien

28.2 Informations sur le compte de résultat

- a) Produits des contrats d'assurance émis
- b) Charges afférentes aux contrats d'assurance émis
- c) Marge financière
- d) Compte de résultat d'assurance

28.3 Informations sur le bilan

- a) Contrats d'assurance et de réassurance par méthodes d'évaluation
- b) Passifs d'assurance par composantes comptables
- c) Nouveaux contrats de la période
- d) Marge sur services contractuels (CSM)

28.1 Hausse des taux sur le marché italien

Dans un contexte de hausse des taux, la compagnie italienne d'assurance-vie EUROVITA a fait face à des rachats massifs qui ont mis en péril sa solvabilité. En réponse à cette situation exceptionnelle, le régulateur italien (IVASS) a placé l'assureur sous tutelle au cours du premier trimestre 2023 et a ainsi gelé les rachats.

Cette mise sous tutelle a généré une crise de confiance à l'égard du marché italien de l'assurance-vie, entraînant une vague importante de rachats au premier semestre touchant les filiales CNP Vita Assicura et CNP Vita Assicurazione.

Le 30 juin, cinq assureurs italiens et vingt-cinq banques italiennes ont conclu un accord pour gérer et distribuer les contrats d'assurance d'EUROVITA, envoyant ainsi un signal de confiance au marché. Le gel des rachats est prolongé jusqu'au 31 octobre pour permettre le transfert ordonné des polices d'assurance.

Pour soutenir l'activité, une campagne commerciale a été lancée au deuxième trimestre dont les effets se font sentir à la fin du semestre. Les entités ont émis un titre subordonné souscrit par CNP Assurances pour renforcer leur solvabilité.

28.2 Informations sur le compte de résultat

a) Produits des contrats d'assurance émis

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2023	30/06/2022 (a)
Contrats comptabilisés selon les modèles BBA et VFA	5 231	5 281
Montants relatifs aux variations du passif au titre de la couverture restante liés à :	4 368	4 158
Montant de la marge sur services contractuels comptabilisé en résultat en raison de la fourniture de services au cours de la période	1 145	1 087
Relâchement de l'ajustement au titre du risque non financier	151	134
Charges afférentes aux contrats d'assurance émis attendues au cours de la période nettes de l'amortissement de la composante de perte	2 830	2 892
Ajustements liés à l'expérience sur les primes reçues et les frais d'acquisition	242	45
Frais d'acquisitions alloués à la période	863	1 123
Contrats comptabilisés selon le modèle PAA	789	808
TOTAL PRODUITS DES CONTRATS D'ASSURANCE EMIS	6 020	6 090

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

b) Charges afférentes aux contrats d'assurance émis

<i>(en millions d'euros)</i>	Contrats comptabilisés selon les modèles BBA et VFA	Contrats comptabilisés selon le modèle PAA	30/06/2023
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	(3 919)	(532)	(4 451)
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(863)	(82)	(945)
Ajustements des passifs pour sinistres survenus	1 078	6	1 083
Pertes et reprises sur les groupes de contrats déficitaires	(15)	(0)	(16)
TOTAL CHARGES AFFERENTES AUX CONTRATS D'ASSURANCE EMIS	(3 720)	(609)	(4 329)

<i>(en millions d'euros)</i>	Contrats comptabilisés selon les modèles BBA et VFA	Contrats comptabilisés selon le modèle PAA	30/06/2022 (a)
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	(3 616)	(582)	(4 198)
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(1 123)	(84)	(1 207)
Ajustements des passifs pour sinistres survenus	837	21	858
Pertes et reprises sur les groupes de contrats déficitaires	(14)	2	(12)
TOTAL CHARGES AFFERENTES AUX CONTRATS D'ASSURANCE EMIS	(3 916)	(643)	(4 559)

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

Le montant des charges afférentes aux contrats d'assurance émis contient la marge perçue par le groupe au titre de la gestion et de la distribution des contrats d'assurance des filiales. Elle est calculée comme la différence entre les commissions perçues et les frais sous-jacents déterminés à l'aide d'un coefficient d'exploitation analytique spécifique aux activités d'assurance.

c) Marge financière

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2023	30/06/2022 (a)
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets des actifs financiers à la juste valeur par résultat	4 935	(8 528)
Total des revenus des actifs financiers à la juste valeur par résultat	4 935	(8 528)
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Gains ou pertes nets des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	(1 002)	(1 193)
Intérêts calculés selon la méthode TIE	1 812	1 558
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2 938	(26 879)
Dépréciation	11	(7)
Total des revenus des actifs financiers à la juste-valeur par capitaux propres recyclables	3 760	(26 521)
Actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets des actifs financiers au coût amorti	(321)	(82)
Intérêts calculés selon la méthode TIE	121	102
Dépréciation	(2)	0
Total des revenus des actifs financiers au coût amorti	(202)	20
Actifs financiers à la juste-valeur par capitaux non recyclables		
Revenus comptabilisés en résultat	448	462
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2 097	(3 973)
Total des revenus des actifs financiers à la juste-valeur par capitaux propres non recyclables	2 546	(3 511)
Immeubles de placement		
Gains ou pertes nets des immeubles de placement (nets de dépréciation)	(45)	105
Total des revenus des immeubles de placement	(45)	105
Autres éléments des revenus de placement	10	13
Revenus des placements (impact résultat et capitaux propres)	11 003	(38 422)
Effets de désactualisation et intérêts accumulés sur les contrats d'assurance	110	(57)
Changement de juste valeur des éléments sous-jacents	(5 986)	9 166
Changements de taux et d'environnement économique	(4 527)	28 254
Effet de l'atténuation du risque	(11)	432
Ecart de change dans les charges financières d'assurance	0	0
Produits ou charges financières d'assurance	(10 414)	37 795
<i>dont comptabilisés directement en capitaux propres</i>	<i>(4 401)</i>	<i>28 433</i>
<i>dont comptabilisés au compte de résultat</i>	<i>(6 013)</i>	<i>9 362</i>
Effets de désactualisation et Intérêts accumulés sur les traités de réassurance	192	16
Changements de taux et d'environnement économique	552	(3 429)
Autres effets financiers sur les traités de réassurance	(240)	1 133
Produits financiers ou charges financières afférents aux traités de réassurance détenus	504	(2 280)
<i>dont comptabilisés directement en capitaux propres</i>	<i>(25)</i>	<i>(123)</i>
<i>dont comptabilisés au compte de résultat</i>	<i>529</i>	<i>(2 157)</i>
Total des produits financiers nets de charges	1 093	(2 907)
<i>dont comptabilisés directement en capitaux propres</i>	<i>609</i>	<i>(2 542)</i>
<i>dont comptabilisés au compte de résultat</i>	<i>483</i>	<i>(366)</i>

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

d) Compte de résultat d'assurance

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2023	30/06/2022 (a)
Produits des contrats d'assurance émis	6 020	6 090
Charges afférentes aux contrats d'assurance émis	(4 418)	(4 648)
Produits et charges afférents aux traités de réassurance détenus	(109)	(131)
Résultat des activités d'assurance	1 493	1 311
Produits des placements nets de charges	3 467	2 973
Plus ou moins-values de cession des placements	(1 337)	(1 269)
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	3 936	(9 113)
Coût du risque de crédit sur les placements financiers des activités d'assurance	9	(11)
Gains / pertes relatifs à la décomptabilisation d'actifs au coût amorti	(3)	
Intérêts calculés selon la méthode TIE	(138)	(92)
Produits financiers ou charges financières des contrats d'assurance émis	(6 013)	9 362
Produits financiers ou charges financières afférents aux traités de réassurance détenus	529	(2 157)
Produits financiers nets de charges	449	(309)
Charges et produits des autres activités	43	55
Autres produits et charges opérationnels courants	(410)	(372)
Autres produits et charges courants	(366)	(317)
Résultat opérationnel courant	1 575	685
Autres produits et charges opérationnels non courants	7	(23)
Résultat opérationnel	1 583	662
Charges de financement	(72)	(60)
Variation de valeurs des actifs incorporels	(0)	(13)
Quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence	2	15
Impôts sur les résultats	(492)	(84)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	1 021	521
Participations ne donnant pas droit au contrôle	129	127
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	892	393

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

28.3 Informations sur le bilan

a) Contrats d'assurance et de réassurance par modèles d'évaluation

	30/06/2023		
	Contrats évalués selon les modèles BBA et VFA	Contrats évalués selon le modèle PAA	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>			
Au titre de la couverture restante	1 876	131	2 007
Contrats évalués selon le modèle PAA		131	131
Contrats évalués selon les modèles BBA / VFA	1 876		1 876
Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	3 138		3 138
Ajustement au titre du risque non financier	(362)		(362)
Marge sur services contractuels	(900)		(900)
Au titre des sinistres survenus	(485)	1	(484)
Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	(471)	1	(470)
Ajustement au titre du risque non financier	(14)		(14)
Au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition non encore affectés aux contrats d'assurance	0	69	69
Contrats d'assurance émis - actif (1)	1 392	201	1 593
Au titre de la couverture restante	362 372	826	363 198
Contrats évalués selon le modèle PAA		826	826
Contrats évalués selon les modèles BBA / VFA	362 372		362 372
Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	343 268		343 268
Ajustement au titre du risque non financier	1 439		1 439
Marge sur services contractuels	17 665		17 665
Au titre des sinistres survenus	6 344	780	7 124
Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	6 278	734	7 012
Ajustement au titre du risque non financier	66	46	112
Contrats d'assurance émis - passif (2) (hors contrats financiers sans participation discrétionnaire)	368 716	1 606	370 322
Contrats d'assurance (affaires directes et acceptations) (2) - (1)	367 325	1 404	368 729
Au titre des opérations d'assurance relatives à des contrats financiers (sans participation discrétionnaire) (3)			2 498
CONTRATS D'ASSURANCE EMIS - PASSIF (2) + (3)			372 820
Au titre de la couverture restante	7 825	84	7 909
Contrats évalués selon le modèle PAA		84	84
Contrats évalués selon les modèles BBA / VFA	7 825		7 825
Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	6 965		6 965
Ajustement au titre du risque non financier	100		100
Marge sur services contractuels	760		760
Au titre des sinistres survenus	582	223	805
Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	575	212	788
Ajustement au titre du risque non financier	7	10	17
Traités de réassurance détenus - Actif (1) (hors contrats financiers sans participation discrétionnaire)	8 407	306	8 714
Au titre des opérations de réassurance relatives à des contrats financiers (sans participation discrétionnaire)			15
Traités de réassurance détenus - actif			8 729
Au titre de la couverture restante	104	17	121
Contrats évalués selon le modèle PAA		17	17
Contrats évalués selon les modèles BBA / VFA	104		104
Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	60		60
Ajustement au titre du risque non financier	(21)		(21)
Marge sur services contractuels	65		65
Au titre des sinistres survenus	(7)	0	(7)
Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	(7)		(7)
Ajustement au titre du risque non financier	(0)		(0)
Traités de réassurance détenus - Passif (2) (hors contrats financiers sans participation discrétionnaire)	97	17	114
TRAITES DE REASSURANCE DETENUS NETS (1) - (2)	8 311	289	8 600

				31/12/2022 (a)		
<i>(en millions d'euros)</i>				Contrats évalués selon les modèles BBA et VFA	Contrats évalués selon le modèle PAA	TOTAL
Au titre de la couverture restante				1 800	97	1 897
Contrats évalués selon le modèle PAA					97	97
Contrats évalués selon les modèles BBA / VFA				1 800		1 800
Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs				2 866		2 866
Ajustement au titre du risque non financier				(341)		(341)
Marge sur services contractuels				(725)		(725)
Au titre des sinistres survenus				(457)	1	(456)
Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs				(444)	1	(443)
Ajustement au titre du risque non financier				(13)		(13)
Au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition non encore affectés aux contrats d'assurance				0	65	66
Contrats d'assurance émis - actif (1)				1 343	163	1 506
Au titre de la couverture restante				355 240	874	356 114
Contrats évalués selon le modèle PAA					874	874
Contrats évalués selon les modèles BBA / VFA				355 240		355 240
Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs				337 674		337 674
Ajustement au titre du risque non financier				1 449		1 449
Marge sur services contractuels				16 117		16 117
Au titre des sinistres survenus				5 302	710	6 012
Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs				5 240	666	5 906
Ajustement au titre du risque non financier				63	44	107
Contrats d'assurance émis - passif (2) (hors contrats financiers sans participation discrétionnaire)				360 542	1 584	362 127
Contrats d'assurance (affaires directes et acceptations) (2) - (1)				359 199	1 422	360 620
Au titre des opérations d'assurance relatives à des contrats financiers (sans participation discrétionnaire) (3)						2 453
CONTRATS D'ASSURANCE EMIS - PASSIF (2) + (3)						364 580
Au titre de la couverture restante				7 439	89	7 528
Contrats évalués selon le modèle PAA					89	89
Contrats évalués selon les modèles BBA / VFA				7 439		7 439
Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs				6 714		6 714
Ajustement au titre du risque non financier				102		102
Marge sur services contractuels				624		624
Au titre des sinistres survenus				463	215	679
Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs				457	205	662
Ajustement au titre du risque non financier				7	10	17
Traités de réassurance détenus - Actif (1) (hors contrats financiers sans participation discrétionnaire)				7 903	304	8 207
Au titre des opérations de réassurance relatives à des contrats financiers (sans participation discrétionnaire)						15
Traités de réassurance détenus - actif						8 221
Au titre de la couverture restante				35	13	48
Contrats évalués selon le modèle PAA					13	13
Contrats évalués selon les modèles BBA / VFA				35		35
Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs				58		58
Ajustement au titre du risque non financier				(22)		(22)
Marge sur services contractuels				(1)		(1)
Au titre des sinistres survenus				(15)	0	(15)
Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs				(14)		(14)
Ajustement au titre du risque non financier				(1)		(1)
Traités de réassurance détenus - Passif (2) (hors contrats financiers sans participation discrétionnaire)				20	13	33
TRAITÉS DE REASSURANCE DETENUS NETS (1) - (2)				7 883	291	8 174

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

b) Passifs d'assurance par composantes comptables
Marge intra-groupe

La Banque Postale distribue et gère des contrats d'assurance pour le compte de ses filiales. Cette activité génère des frais de distribution et de gestion dans les comptes aux bornes du groupe.

Les filiales d'assurance versent des commissions à La Banque Postale, au titre de la distribution et de la gestion des contrats d'assurance. Ces commissions incorporent une marge facturée par La Banque Postale.

Sous IFRS 17, la composante représentant l'engagement de l'assurance envers ses assurés, la valeur actuelle des flux futurs ou *Best Estimate*, incorpore notamment l'ensemble des frais rattachables aux activités d'assurance dont les frais de distribution et de gestion des contrats d'assurance.

Au niveau des filiales d'assurance, ce sont donc les commissions, y compris la marge, qui vont être incluses dans le *Best Estimate*.

Au niveau du groupe, la marge perçue représente un profit et non un coût, et ne peut être incorporée dans le *Best Estimate*. Elle doit donc être intégrée dans la marge sur services contractuels (ou CSM, c'est-à-dire les profits futurs).

Par conséquent, la CSM en vision groupe diffère de la CSM aux bornes des filiales d'assurance, i.e. la CSM en vision assurance. La CSM groupe intègre une composante représentative de la marge intragroupe déterminée en appliquant un coefficient d'exploitation estimé aux commissions de distribution et de gestion. Cette marge est intégrée dans la CSM aux bornes du groupe.

(en milliers d'euros)	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	TOTAL
SOLDE NET D'OUVERTURE - VISION ASSURANCE ^(a)				
Au 31 décembre 2022 ^(b)	341 814	1 863	15 522	359 199
Commissions de distribution et de gestion des contrats d'assurance - Eliminations intragroupes	(1 320)		1 320	0
SOLDE NET D'OUVERTURE - VISION GROUPE	340 494	1 863	16 842	359 199
Au 31 décembre 2022 ^(b)				
SOLDE NET DE CLOTURE - VISION ASSURANCE ^(a)				
Au 30 juin 2023	348 260	1 881	17 184	367 325
Commissions de distribution et de gestion des contrats d'assurance - Eliminations intragroupes	(1 381)		1 381	0
SOLDE NET DE CLOTURE - VISION GROUPE	346 879	1 881	18 565	367 325
Au 30 juin 2023				

(a) Fait l'objet des analyses par composantes comptables

(b) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

(en milliers d'euros)	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	TOTAL ^(b)
SOLDE NET D'OUVERTURE - VISION ASSURANCE ^(a)				
Au 1er janvier 2022	388 345	1 683	15 815	405 843
Commissions de distribution et de gestion des contrats d'assurance - Eliminations intragroupes	(1 720)		1 720	0
SOLDE NET D'OUVERTURE - VISION GROUPE	386 625	1 683	17 535	405 843
Au 1er janvier 2022				
SOLDE NET DE CLOTURE - VISION ASSURANCE ^(a)				
Au 31 décembre 2022	341 814	1 863	15 522	359 199
Commissions de distribution et de gestion des contrats d'assurance - Eliminations intragroupes	(1 320)		1 320	0
SOLDE NET DE CLOTURE - VISION GROUPE	340 494	1 863	16 842	359 199
Au 31 décembre 2022				

(a) Fait l'objet des analyses par composantes comptables

(b) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

Analyse par composantes comptables des contrats comptabilisés selon les modèles VFA et BBA - Assurance et Réassurance acceptée

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	30/06/2023
Solde des actifs à l'ouverture	(2 423)	354	725	(1 343)
Solde des passifs à l'ouverture	344 237	1 508	14 797	360 542
SOLDE NET D'OUVERTURE	341 814	1 863	15 522	359 199
Variations liées aux services futurs	(8 508)	129	8 404	25
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la marge sur services contractuels	(7 605)	87	7 543	26
Changements dans les estimations qui entraînent des pertes et reprises de pertes sur les groupes de contrats déficitaires	51	(55)		(4)
Effet des contrats comptabilisés au cours de la période	(954)	97	861	4
Variations liées aux services rendus au cours de la période	885	(123)	(1 145)	(382)
Montant de la marge sur services contractuels comptabilisé en résultat			(1 145)	(1 145)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier		(123)		(123)
Ajustements liés à l'expérience	885			885
Variations liées aux services passés	(1 055)	(23)	0	(1 078)
Ajustements des sinistres survenus	(1 055)	(23)		(1 078)
Résultat des activités d'assurance	(8 678)	(16)	7 259	(1 435)
Produits financiers ou charges financières d'assurance	17 487	34	(5 595)	11 926
Produits financiers ou charges financières d'assurance (a)	16 018	24	(5 719)	10 322
Effets des différences de change	1 469	10	124	1 603
Total issu des variations du résultat global	8 809	18	1 664	10 490
Flux de trésorerie reçus ou payés sur les contrats d'assurance	(2 350)			(2 350)
Total des flux de trésorerie	(2 350)	0	0	(2 350)
Autres mouvements de consolidation	(13)	1	(2)	(15)
SOLDE NET DE CLOTURE	348 260	1 881	17 184	367 325
Solde des actifs à la clôture	(2 667)	376	900	(1 391)
Solde des passifs à la clôture	350 927	1 505	16 284	368 716

(a) Hors différences de change

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	31/12/2022 (a)
Solde des actifs à l'ouverture	(1 537)	81	199	(1 256)
Solde des passifs à l'ouverture	389 881	1 601	15 616	407 098
SOLDE NET D'OUVERTURE	388 345	1 683	15 815	405 843
Variations liées aux services futurs	(4 980)	509	4 572	100
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la marge sur services contractuels	(3 402)	283	3 108	(11)
Changements dans les estimations qui entraînent des pertes et reprises de pertes sur les groupes de contrats déficitaires	41	49		89
Effet des contrats comptabilisés au cours de la période	(1 619)	177	1 464	22
Variations liées aux services rendus au cours de la période	1 265	(194)	(2 279)	(1 208)
Montant de la marge sur services contractuels comptabilisé en résultat			(2 279)	(2 279)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier		(194)		(194)
Ajustements liés à l'expérience	1 265			1 265
Variations liées aux services passés	(1 080)	(36)	0	(1 116)
Ajustements des sinistres survenus	(1 080)	(36)		(1 116)
Résultat des activités d'assurance	(4 796)	278	2 293	(2 225)
Produits financiers ou charges financières d'assurance	(40 136)	(80)	(2 570)	(42 786)
Produits financiers ou charges financières d'assurance (b)	(41 761)	(99)	(2 661)	(44 521)
Effets des différences de change	1 625	19	90	1 734
Total issu des variations du résultat global	(44 931)	198	(277)	(45 011)
Flux de trésorerie reçus ou payés sur les contrats d'assurance	538			538
Total des flux de trésorerie	538	0	0	538
Autres mouvements de consolidation	(2 137)	(18)	(15)	(2 171)
SOLDE NET DE CLOTURE	341 814	1 863	15 522	359 199
Solde des actifs à la clôture	(2 423)	354	725	(1 343)
Solde des passifs à la clôture	344 237	1 508	14 797	360 542

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

(b) Hors différences de change.

Analyse par composantes comptables des contrats comptabilisés selon les modèles VFA et BBA - Réassurance cédée

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	30/06/2023
Solde des actifs à l'ouverture	7 171	108	624	7 903
Solde des passifs à l'ouverture	(43)	22	1	(20)
SOLDE NET D'OUVERTURE	7 127	131	625	7 883
Variations liées aux services futurs	(325)	(3)	331	3
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la marge sur services contractuels	(316)	(5)	321	0
Changements d'estimations entraînant des pertes et des reprises sur les contrats onéreux sous-jacents	2			2
Effet des contrats comptabilisés au cours de la période	(11)	2	9	0
Variations liées aux services rendus au cours de la période	42	(3)	(97)	(58)
Montant de la marge sur services contractuels comptabilisé en résultat			(97)	(97)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier		(3)		(3)
Ajustements liés à l'expérience	42			42
Variations liées aux services passés	(25)	(2)	0	(27)
Ajustement des sinistres survenus	(25)	(2)		(27)
Produits et charges afférents aux traités de réassurance détenus	(309)	(8)	234	(83)
Produits financiers ou charges financières des traités de réassurance	671	6	(151)	526
Produits financiers ou charges financières afférents aux traités de réassurance détenus ^(a)	671	6	(151)	526
Total des variations du résultat global	363	(2)	83	444
Flux de trésorerie	(23)			(23)
Total des flux de trésorerie	(23)			(23)
Autres mouvements de consolidation	20		(13)	7
				0
SOLDE NET DE CLOTURE	7 488	129	694	8 311
Solde des actifs à l'ouverture	7 541	107	760	8 407
Solde des passifs à l'ouverture	(53)	22	(65)	(97)

(a) Hors effet de l'évolution du risque de non-exécution.

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	31/12/2022 (a)
Solde des actifs à l'ouverture	10 197	119	863	11 179
Solde des passifs à l'ouverture	(17)	3	1	(14)
SOLDE NET D'OUVERTURE	10 180	122	864	11 166
Variations liées aux services futurs	(54)	47	10	3
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la marge sur services contractuels	(45)	45		0
Changements d'estimations entraînant des pertes et des reprises sur les contrats onéreux sous-jacents	3			3
Effet des contrats comptabilisés au cours de la période	(12)	2	10	0
Variations liées aux services rendus au cours de la période	113	3	(54)	62
Montant de la marge sur services contractuels comptabilisé en résultat			(54)	(54)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier		3		3
Ajustements liés à l'expérience	113			113
Variations liées aux services passés	11	(4)	0	7
Ajustement des sinistres survenus	11	(4)		7
Produits et charges afférents aux traités de réassurance détenus	70	46	(44)	71
Produits financiers ou charges financières des traités de réassurance	(2 867)	(35)	(196)	(3 098)
Produits financiers ou charges financières afférents aux traités de réassurance détenus ^(b)	(2 867)	(35)	(196)	(3 098)
Total des variations du résultat global	(2 798)	11	(240)	(3 027)
Flux de trésorerie	1 491			1 491
Total des flux de trésorerie	1 491			1 491
Autres mouvements de consolidation	(1 746)	(2)	1	(1 748)
				0
SOLDE NET DE CLOTURE	7 127	131	625	7 883
Solde des actifs à l'ouverture	7 171	108	624	7 903
Solde des passifs à l'ouverture	(43)	22	1	(20)

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

(b) Hors effet de l'évolution du risque de non-exécution.

c) Nouveaux contrats de la période
Assurance et réassurance acceptée

	30/06/2023			
	Contrats initialement reconnus sur la période	dont contrats acquis (a)	dont contrats onéreux	dont contrats profitables
<i>(en millions d'euros)</i>				
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	12 416	0	15	12 401
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	242		1	241
Sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance	12 174		14	12 160
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(13 370)		(11)	(13 359)
Ajustement au titre du risque non financier	97		(0)	96
Marge sur services contractuels	861			861
Composante de perte	4		4	0

(a) Les contrats acquis correspondent aux transferts de contrats ou aux nouveaux contrats relatifs à des regroupements d'entreprises.

	31/12/2022 (a)			
	Contrats initialement reconnus sur la période	dont contrats acquis (b)	dont contrats onéreux	dont contrats profitables
<i>(en millions d'euros)</i>				
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	21 912	0	175	21 737
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	486		13	473
Sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance	21 426		162	21 264
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(23 531)		(158)	(23 373)
Ajustement au titre du risque non financier	177		4	173
Marge sur services contractuels	1 464			1 464
Composante de perte	22		22	

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

(b) Les contrats acquis correspondent aux transferts de contrats ou aux nouveaux contrats relatifs à des regroupements d'entreprises.

Réassurance cédée

	30/06/2023			
	Contrats initialement reconnus sur la période	dont contrats acquis (a)	dont contrats n'entraînant pas de gain	dont contrats profitables
<i>(en millions d'euros)</i>				
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	(34)			(34)
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	23			23
Ajustement au titre du risque non financier	2			2
Marge sur services contractuels	9			9
Composante de recouvrement de perte	0	0	0	0

(a) Les contrats acquis correspondent aux transferts de contrats ou aux nouveaux contrats relatifs à des regroupements d'entreprises.

(en millions d'euros)	31/12/2022 (a)			
	Contrats initialement reconnus sur la période	dont contrats acquis (b)	dont contrats n'entraînant pas de gain	dont contrats profitables
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	(32)			(32)
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	20			20
Ajustement au titre du risque non financier	2			2
Marge sur services contractuels	10			10
Composante de recouvrement de perte		0	0	0

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

(b) Les contrats acquis correspondent aux transferts de contrats ou aux nouveaux contrats relatifs à des regroupements d'entreprises.

d) Marge sur services contractuels (CSM)

Analyse par maturités

(en millions d'euros)	30/06/2023			
	Moins de 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	TOTAL
Contrats d'assurance (1)	7 177	5 413	4 594	17 184
Traités de réassurance (2)	182	132	381	694
TOTAL (1) - (2)	6 995	5 282	4 213	16 489

(en millions d'euros)	31/12/2022 (a)			
	Moins de 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	TOTAL
Contrats d'assurance (1)	6 503	4 889	4 131	15 522
Traités de réassurance (2)	204	132	289	625
TOTAL (1) - (2)	6 299	4 757	3 842	14 898

(a) Comptes retraités en application de la norme IFRS 17.

A large, bold, green number '5' is positioned on the left side of the page, partially cut off by the edge. It has a thick stroke and a white interior.

**RAPPORT DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR
L'INFORMATION
FINANCIÈRE
SEMESTRIELLE**



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



MAZARS
Tour EXALTIS
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense

La Poste

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière
semestrielle 2023**

Période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023
La Poste
9 rue du colonel Pierre Avia 75015 PARIS



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

MAZARS
Tour EXALTIS
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense

La Poste

9 rue du colonel Pierre Avia 75015 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2023

Période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.3 « Première application de la norme IFRS 17 », qui expose les incidences de l'entrée en vigueur au 1er janvier 2023 de la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » et son impact sur les actifs et les passifs du Groupe au 1^{er} janvier 2022 et au 31 décembre 2022, l'application de la norme étant rétrospective.



II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les Commissaires aux comptes,

Paris La Défense, le 4 août 2023

KPMG SA

Paris La Défense, le 4 août 2023

MAZARS

Stéphanie Millet

Associée

Xavier de Coninck

Associé

Gonzague Senlis

Associé

Charles de Boisriou

Associé



**ATTESTATION DE
LA PERSONNE
RESPONSABLE**

Attestation de la personne responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en section 1 du présent rapport présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels consolidés et qu'il décrit les principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 1^{er} septembre 2023

Le Président – Directeur Général

Philippe Wahl

DIRECTION FINANCIÈRE ET DU DÉVELOPPEMENT
9 rue du Colonel Pierre Avia - 75757 PARIS CEDEX 15
Tél : +33 (0)1 55 44 00 00
www.lapostegroupe.com